



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIB. DOM.
LAVAL S. J.





211
Zugya

BIBLIOTHÈQUE

"Les Amateurs"

S J

60 - CHANTILLY

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

MARS 1709.



Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du
Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront doresnavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCCIX,
*Avec Privilege du Roy.***



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puisque malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCVRE

GALANT

MARS 1709.

DEpuis trente-trois ans que je vous adresse mes Lettres historiques, il ne s'en trouve aucune qui ne commence par quelque Article qui regarde le Roy, & selon le

A iij

6 MERCURE

plan que je me suis formé d'abord, j'ay placé à la teste de ces mêmes Lettres les Eloges composez tant par les beaux esprits de France, que par ceux des Pays Etrangers; car notwithstanding les temps de guerre, les grands hommes sont toujours reconnus pour ce qu'ils sont, ce qui a souvent attiré des applaudissemens au Vers qui suit.

*J'admire la valeur dans mon
Ennemi même.*

Et quand je n'ay pas trouvé des Ouvrages qui méritassent de vous être envoyez, car il

GALANT 7

s'en trouve un grand nombre où le zele éclate beaucoup plus que l'esprit ne brille, ce qui ne suffit pas pour rendre un Ouvrage public. Quand, dis je, je n'en ay pas trouvé qui fussent dignes d'estre mis dans un grand jour, j'ay parlé moy-même, & vous ay raporté les principales actions d'un Monarque dont on peut dire que la vie a toujours esté un tissu de vertus & d'actions toutes merveilleuses; ce qu'il a fait pour la Religion; ce qu'il a fait pour la gloire de la France; ce qu'il a fait pour le main-

A iij

8. MERCURE

rien des Loix, pour les beaux Arts, pour les Sciences, pour les belles-Lettres, & pour l'établissement du Commerce dans un Etat où il estoit peu étendu avant son regne, & pour épargner le sang de ses sujets, en abolissant les duels, ainsi qu'une infinité d'autres actions dignes de remarque, dont le détail seroit trop long, vous devez bien juger que tant de choses éclatantes, & dignes d'une éternelle memoire, m'ont fourni de riches matieres pour les commencemens de mes Lettres. Je crois que

GALANT 9

vous avez souvent remarqué la difference qui se trouve entre des Eloges historiques & remplis de faits, & des Eloges composez des diverses & belles qualitez qui se trouvent en différentes personnes, & attribuez à une seule. Il n'est presque pas necessaire que l'Auteur parle dans les premiers, puisque les faits qui parlent d'eux-mêmes, suffisent pour faire l'Eloge de ceux à qui les loüanges sont veritablement dûes, & que les Eloges qui sont de la nature de ceux dont je viens de vous parler, ne prouvent

10 MERCURE

rien en disant beaucoup, & sont souvent donnez à des personnes qui ne se reconnoissent pas elles-mêmes; de manière qu'en changeant les noms de ceux à qui ils sont adressez, ils peuvent estre donnez à tous les hommes d'un certain caractère, sans qu'il s'y trouve néanmoins aucune verité.

Je viens à ce qui regarde le Roy, qui est au dessus de tous les Eloges, que l'on ne peut toucher sans affoiblir tout ce qu'il a fait de grand, & qui luy en a fait meriter le surnom. Aussi jamais Monarque n'a-t-il

CALANT 11

peut estre esté plus aimé de ses
sujets. En voicy un exemple
des plus éclatans, & des plus
singuliers.

Mr de Betoulaud, Gentil-
homme né en Gascogne,
qui faisoit sa résidence à Bor-
deaux; qui aimoit beaucoup
les belles-Lettres; qui en fai-
soit profession, & dont je
vous ay souvent envoyé des
Ouvrages qui ont esté fort a-
plaudis, en ayant fait pour le
Roy qui ont eu les mêmes ap-
plaudissemens, & Sa Majesté
sçachant qu'il avoit assez de

72 MERCURE

bien pour ne chercher que de la gloire , luy donna une Medaille d'or qui peut passer pour un Medaillon , & dont la face droite represente le Buste de Sa Majesté , & la gauche la teste de Monseigneur le Dauphin , & celles de Messieurs les Princes. Mr de Be-toulaud qui estoit déjà charmé de la personne du Roy , ainsi qu'il l'avoit fait voir dans plusieurs de ses Ouvrages , le fut encore davantage l'orsqu'il en eut reçu la Medaille dont je viens de vous parler.

Ce Gentilhomme vient de mourir , & il a fait un Testament par lequel il a laissé un fond de 6000. livres pour donner chaque année un prix de 300. livres à la personne, qui au jugement de l'Académie Française, fera la plus belle pièce d'Eloquence à la gloire du Roy. Il a aussi laissé à ce Monarque par le même Testament , quantité d'Agathes antiques , des plus belles & des plus Curieuses. Il a aussi laissé à l'Hostel de Ville de Bordeaux , la Medaille dont je viens de vous parler , à con-

14 MERCURE

dition que le premier Jurat
la portera attachée sur son
cœur les jours de Ceremonie.

Je ne crois pas vous avoir
mandé depuis trente-trois ans
rien d'aussi singulier , ni
qui marque davantage le
grand amour d'un sujet pour
son Roy.

Je vous envoie tous les ans
un détail de tout ce qui s'est
passé en Canada pendant le
cours de l'année. Voicy le der-
nier que j'ay reçu ; il paroist
fort exact , & l'Auteur fait

GALANT 15

voir le caractère d'un honneste
homme qui rend justice à tout
le monde.

A Quebec le 16. Novembre
1708.

MONSIEUR,

*Les Vaisseaux qui sont partis
cette année de la Rochelle pour le
Canada, ont mis trois mois & dix
jours à faire leur traversée; ils
avoient mis à la voile le 8. de
Juillet, & ils ne sont arrivez ici*

*a C'est le trajet par mer, qui se fait d'un
Port à un autre.*

16 MERCURE

que le 16. d'Octobre dernier. A peine les avons-nous vûs mouiller quelques jours dans nostre Rade, que le bruit s'est répandu par tout que l'un d'eux devoit aller aux ^b Isles, & l'autre à ^c Plaisance; & que l'on ne pourroit écrire que par la Flute appelée le Duc de Berri, dont jusqu'à aujourd'huy nous n'avons au-

- ^b Ce qu'on appelle communément les Isles, ce sont celles qui se trouvent des deux costez du Tropique du Cáncer, allant au Golfe du Mexique. Les Isles sont à peu prés entre le 10. & le 28. degré de latitude Nord.
- ^c C'est un Port de mer & une Place forte que les François possèdent au Sud de la grande Isle de Terre-neuve.

une nouvelle!

Comme le coup de ^d partance est tiré, & que nos deux Navires repassent en France directement, je vous écris par l'un d'eux; c'est une Fregate nommée l'Africain, commandée par Mr de la Grange. Le Trident, Bastiment de 120. tonneaux l'accompagnera en retournant, comme il l'a fait en venant, sous la conduite du Pilote Chaillot. Il n'est point venu à Quebec de Vaisseau de Roy cette année.

d C'est le coup de canon qui se tire, lorsqu'on se prepare à mettre à la voile, on n'y doit mettre cependant que demain 17. Novembre.

Mars 1709.

B

18 MERCURE

Peu de jours après le départ des Navires de devant cette Ville l'année dernière, (1707.) une famille entière établie depuis plusieurs années dans la Nouvelle Yorck & à Orange, est venue s'habiter à Montreal, qui est une jolie Ville, éloignée de Quebec de soixante lieues, en remontant le Fleuve S. Laurent.

Le Colonel Marsh, qui deux fois l'année passée s'opiniâtra ; & cela, par ordre de la Princesse

Orange est une petite Ville, dans le Gouvernement de la Nouvelle York, qui est un Pays contigu à la Nouvelle Angleterre, dans l'Amérique Septentrionale.

Anne, à vouloir assiéger le Port-Royal d'Acadie, Pays appartenant à la France, a, selon le bruit qui a couru ici, esté pendu dans la Nouvelle Angleterre, parce qu'il avoit manqué son coup après avoir promis jusqu'à deux fois sur peine de la teste, d'enlever le Port-Royal avec son Gouverneur, & de se rendre maistre de toute l'Acadie. Les Anglois ne sont point venus cette année attaquer une troisiéme fois cette Place, comme ils avoient menacé, de le faire le mois de Septembre dernier. Mr le Marquis de Vaudreüil Gouverneur General de la Nouvelle

20 MERCURE

France, a sçû par un Anglois qu'on leur a pris, qu'ils avoient à la verité fait quelques levées à cet effet, mais que dans la suite ils avoient abandonné ce dessein.

Mylord Dudley Gouverneur de Baston, Capitale de la Nouvelle Angleterre, a renvoyé quelques François pris au Siege de Port-Royal d'Acadie, & on luy a renvoyé les siens que nous avions faits prisonniers.

Mr d'Aigremont Commissaire General des Troupes de Canada, a par ordre de la Cour fait un voyage considerable du costé des

*grands^f Lacs. Il a visué g Kata-
racoüy , autrement dit le Fort*

f Ce sont les Lacs Ontario , Erié , des Hurons , des Illinois , & celuy qu'on appelle supérieur à cause de son grand éloignement & de son excessive étendue. Ces Lacs sont , ce me semble , entre les 41. ou 42. degrez & le 48. ou 49. de latitude septentrionale.

g *Kataracoüi* , ou *Catarakoüy* , comme on dit ici , & le Fort bâti par feu Mr le Comte de *Frontenac* , c'est la même chose ; c'est un Poste avantageux qui est aux François , à la rive droite du Lac Ontario , ou Lac de *Frontenac* , le premier des grands Lacs que l'on rencontre en remontant le Fleuve *S. Laurent*. *Kataracoüy* est à environ 80. lieuës de *Montreal* , à près de 44. degrez & demi de latitude Nord.

22 MERCURE

*Frontenac ; h Missilimakinac ,
qui est un établissement celebre ,
& le ; Détroit ; cet Officier doit
rendre compte à Mrs les Minis-
tres de tout ce qu'il aura remar-*

*h Missilimakinac est une Isle & le lieu
d'un Fort & d'un Magasin, il est situé
entre le Lac Huron ou Machigané ,
& le Lac des Illinois. Ce Poste paroist
estre à la même élévation de Pole
que Montreal ; c'est-à-dire à 45. de-
grez & près de 30. minutes de lati-
tude Septentrionale.*

*i Le Détroit est un nouvel établisse-
ment qui est éloigné de la Ligne de
42. degrez & demi, entre le Lac Erié,
ou du Chat, & le Lac des Hurons,
il est tout proche le Lac de Sainte
Claire. Voyez la description que j'ay
faite du Détroit, dans ma Lettre de
1706.*

qué sur ces trois endroits, & en faire un rapport fidèle & sincère.

Il est tombé le 16. Janvier, cette année, deux pieds de neige à Montréal, & six pieds en d'autres endroits. Il a fait froid en ce pays-ci au mois de Juin & même en Aoust.

Nos Sauvages & Abnakis ont levé, en différentes occasions, plusieurs t chevelures aux Anglois ;

* Il y en a aussi de ce nom dans la nouvelle Angleterre.

t Après que les Sauvages ont tué, soit avec leurs massues, flèches, ou fusils, ils incisent & coupent la peau du front de la tête du mort, luy l'event la chevelure & la portent au bout de

24 MERCURE

nous avons deux ou trois Partis actuellement en campagne ; le plus considerable est d'environ soixante hommes , tous Abnakis. La jeunesse Angloise souffrant impatienttement que nos Sauvages vinsent si souvent inquieter les Habitations de la Nouvelle Angleterre , resolut le Printemps dernier (1708.) de faire un Parti elle-même , & de venir fondre sur le Canada ; ceux qui se trouverent de bonne volonté donnerent leur

leurs arcs , ou fusils ; lorsqu'ils sont arrivez dans leurs Villages ou Cabanes , ils arborent ces chevelures , à l'entrée de leurs Cabanes , en maniere de Trophées.

nom

nom au Gouverneur de Baston ; Mylord Dudley leur accorda le choix de leurs Officiers ; mais Peter-Schuyler , autrement & selon la prononciation des Anglois , Pierre Sculle , Commandant ou Major d'Orange , Ville de New-Yorck dont je vous ay déjà parlé , vint apprendre à Mr Dudley que nos Sauvages ne viendroient point infester les Habitations Angloises ; c'est que Mr Pierre Schuyler en avoit gagné quelqu'un par des presens , car il est adroit ; cette nouvelle porta Mylord Dudley à rompre le dessein des jeunes Soldats Anglois ; Mr
Mars 1709. C

26 MERCURE

Dudley ne vouloit pas chercher noise. Cela n'a pas empêché nos Iroquois d'aller en maraude sur les Costes de la Nouvelle Angleterre & d'en amener des prisonniers.

Le Comte de Cornbury Cousin germain de la Princesse Anne de Dannemark, est, dit-on, rappelé de son Gouvernement de la New York & de Manhate. On vitroit en paix avec luy. Ce Seigneur a esté connu ci-devant sous le nom du Comte de Clarendon du temps du feu Roy Jacques I. I. Il est petit fils du Chancelier d'Angleterre Mylord Hyde. Le Comte de Clarendon a esté atta-

ché au parti du Roy Jacques, mais il tourna casaque avec Mylord Churchill, à present Marlborough; lorsque le Prince d'Orange entra en Angleterre par Torbay, & s'avança avec ses Troupes du côté de Londres; Mylord Clarendon & Mylord Churchill commandoient chacun un Regiment dans ce temps-là.

Pendant l'hiver de 1707. à 1708. les Anglois d'Orange ont esté fort alarmez, s'im-

n. On les appelle icy les *Flamans d'Orange*. à cause qu'autrefois la nouvelle York où ils sont se nommoit auparavant les *nouveaux Pays-bas*. Orange s'appelle aussi *A-bany*.

C ij

28 MERCURE

ginant que nous devions les aller assiéger. Cette terreur panique leur a fait venir deux mille hommes de *Manhate* qu'ils ont nourri l'espace de deux mois.

Nous avons vu en Canada depuis quelques mois beaucoup de fausses Cartes. Les Cartes sont la monnoye ordinaire du Pays, ainsi des fausses Cartes, c'est de la fausse monnoye. Il faut vous expliquer ce que c'est que ces Cartes : il y en a depuis dix sols jus-

Manhate, vulgairement la *Menade*, est la principale Ville de la nouvelle ou New-Yorc, & le lieu ou reside d'ordinaire le Gouverneur.

BALANT 29

qu'à trente deux livres. Des Cartes à jouer, coupées de certaine longueur & de certaine largeur, marquées dans le blanc, font l'argent courant du Pays. La Carte de dix sols a environ deux pouces de long, & près d'un de large; elle est rognée aux quatre coins pour la distinguer d'une autre de même grandeur, ou approchant, mais d'un prix plus haut. Ce n'est que depuis quelques années que l'on a en Canada des Cartes de dix sols. La Carte de vingt sols est un peu plus grande que celle de dix sols, & celle de quarante sols plus que celle de vingt. Celle de

. C iij

30 MERCURE

quatre francs fait presque la moitié d'une Carte à jouer. La Carte de seize francs est dans toute sa longueur : c'est une Carte entière, mais le prix & les autres marques qui constituent cette monnoye en son espece, sont mis en travers, & on oste un peu de la largeur pour la distinguer d'avantage de la Carte de trente-deux livres, qui a la Carte à jouer dans toute sa longueur & dans toute sa largeur, & le prix en est écrit d'un sens contraire à celle de seize livres, c'est-à-dire de haut en bas. Je vais vous apprendre ce qui donne le prix à

ces Cartes coupées differemment. Dans la partie superieure de la Carte sont trois Empreintes ou Representations d'armes faites avec un espere de poinçon au coin; les Armes du Roy sont au milieu, à la droite de celles de Sa Majesté se voyent celles de Mr le Gouverneur General; à gauche est l'Ecu de Mr l'Intendant; dans le milieu de la Carte est marqué le prix tout au long, & l'année dans la même ligne: par exemple trente deux livres. 1708. au dessous du prix est le nom du Trésorier avec son paraphe. Depuis quelque temps Mr l'Intendant met

32 MERCURE

son nom au dos de chaque Carte. Lorsque j'ay dit que les Cartes estoient la monnoye ordinaire du Canada, je n'ay point pretendu exclure l'or ni l'argent, car on en voit icy; mais ces metaux sont beaucoup plus rares, & ils nous servent pour payer les marchandises qui nous viennent de France & des autres Pays. On ne voit icy aucun liard; la moindre monnoye sont les sols marquez, dont nos Sauvages sont extremement avides, parce qu'ils les comptent plus facilement que les pieces de quatre sols, de dix sols, de vingt sols, les pieces de trente. cinq sols,

et les écus, où il y a je ne sçay
combien de deniers & de sols à
reduire, les fractions les emba-
rassent.

Il s'est converti dans nostre
nouvelle France, depuis la der-
niere que je me donnay l'honneur
de vous adresser l'année passée,
sept ou huit Anglois, tant de ceux
qui se sont rendus icy de gré à gré,
que d'autres que l'on y a amenez
prisonniers en differens partis, &
cela par le ministere d'un tres-zelé
Ecclesiastique de Saint Sulpice qui
possede l'Anglois en perfection, &
qui les gagne par sa douceur &
par sa patience encore plus que par

34 MERCURE

son habileté dans la Controverse.

Vers le mois de Juin de cette année, à commencé icy une maladie qui a emporté beaucoup de monde, plus de grandes personnes que d'enfans. Ce mal s'est étendu depuis l'Iste de Montreal, jusques aux Habitations des environs du Lac de Saint Pierre, c'est-à-dire dans l'espace de 20. à 25. lieues. Cette maladie porte avec elle les mêmes symptômes à peu près que la pleuresie. Elle n'est point encore cessée, quoyqu'elle ait paru avoir quelque interruption depuis la fin du mois d'Aoust jusqu'aux derniers jours

GALANT 35

de Septembre. Mr de la Geme-
raye, Capitaine en est mort. Le
mal recommençant, le Clergé se-
culier de Montreal a exhorté Mrs
nos Gouverneurs à faire un vœu
à Saint Roch; on y a consenti, &
qui plus est on a proposé de bastir
une Chapelle en l'honneur de ce
Saint, ce qui sera executé aussi
bien qu'une Messe Solemnelle que
l'on dira à perpetuité le jour de la
Feste du même Saint Roch. Mr
Baudot, Chirurgien Major &
tres-galant homme, est mort au
commencement de ce mois (No-
vembre) Mr Hazeur Conseiller
au Conseil Souverain de Quebec.

36 MERCURE

mourut subitement à la fin du mois de Juillet dernier. C'estoit un digne Officier de Judicature, tout-à-fait integre, & aimé dans toute la Colonie. La mortalité a esté aussi parmi les Iroquois, & en particulier chez les Sonon-thouans, qui sont nos bons pamis; il en est mort jusques à cent ou davantage, en moins d'un

p Des cinq Nations Iroquoises, il y en a une toute entiere qui est pour nous; c'est la Nation des Sonon-thouans; elle est sans contredit la plus nombreuse des cinq, & celle des Iroquois dits *Goïogouïns* est partagée dans deux interests differens; sçavoir entre nous & les Anglois; le Chef du party & de la moitié de ces-

mois ; c'est ce que nous a appris Mr de Junquieres , cy-devant Capitaine des Gardes de feu Mr de Callieres , Gouverneur general de la nouvelle France , qui menage parfaitement bien nos interêts chez les Iroquois , auprès desquels depuis plusieurs années il est envoyé par Mr le Marquis de Vaudreuil nostre Gouverneur general , qui a eu le malheur de perdre deux de ses fils les plus jeunes. Le Convoy du dernier s'est fait avec tout l'appareil possible au Montreal.

te Nation qui est pour nous, s'appelle la Grande Terre : l'autre Chef se nomme Ganisore , & il est pour les Anglois.

38 MERCURE

*Les Gardes de Mr de Vandrevuil
marcl oient autour du Corps; qua-
tre petits Gentilhommes âgez seu-
lement de cinq ans portoient les
coins du drap qui estoit blanc &
parsémé de fleurs. Nous avons
aussi perdu cette année Mr de
Granville, Capitaine.*

*On vient de faire dans cette
Capitale de la nouvelle France,
un Service solennel avec toute
la pompe dont nous sommes capa-
bles, pour Me la Comtesse de
Pontcharrain, dont nous avons
appris avec beaucoup de douleur
la mort par les Vaisseaux qui sont
arrivez devant Quebec le mois
passé.*

GALANT 39

Le plus illustre d'entre les morts de cette année dans la Colonie, est Mr de Laval-Montmorency, ancien & premier Evêque de Canada; il est extrêmement regretté. Ce Saint Prelat ayant voulu jusques-à la fin de ses jours édifier son peuple & le troupeau qui luy avoit esté confié, assista le Vendredi Saint dernier à tout l'Office dans sa Cathedrale; & comme le froid estoit extraordinairement piquant ce jour-là, & le plus sensible qu'on ait jamais senti dans la nouvelle France, à ce que disent les anciens du Pays, il en fut saisi de telle maniere, qu'un

40 MERCURE

de ses pieds s'estant trouvé galeé, on voulut luy faire quelques incisions, ce qui luy causa une fièvre, qui au bout de quinze jours ou environ, nous l'enleva. Ce fut le 6. de May, il estoit âgé de quatre-vingt six ans. Il avoit été sacré Evêque de Petrée en 1659. à Paris, à l'Abbaye Saint Germain des Prez, par le Nonce du Rape, & fait Evêque Titulaire de Quebec (où il estoit dès-lors) en 1673. On peut dire que son Convoy a esté un espee de Triomphe, & que ses obseques ont esté celebrées avec toute la solemnité que l'on peut desirer. Il a esté por-

VALANT 41

ré sur les épaules des Prestres & des Diacres par toutes les Eglises de Quebec, avant d'estre déposé dans la Cathedrale. Chacun s'empressoit d'assister à un spectacle aussi lugubre & en même temps aussi respectable ; tout le monde le regrette comme si la mort l'avoit enlevé dans la fleur de son âge ; c'est que la vertu ne vieillit point ; pour moy qui ay goûté plus d'une fois les charmes & la douceur de sa conversation, j'ay esté touché autant que qui que ce soit de la perte d'un si grand Prelat. On remarque qu'il y avoit près de cinquante ans qu'il estoit en Canada :

Mars 1708. . D

42 MERCURE

avant d'estre promu à l'Episcopat, il avoit esté Grand Archidiaque d'Evreux, & on le connoissoit alors en France sous le nom d'Abbé de Montigny. Lorsqu'enfin même après sa mort, Mr l'Ancien (car c'est ainsi qu'on l'appelloit ordinairement) eut visité toutes les Eglises de son Siege Episcopal, il fut porté dans sa Cathedrale, où l'un de Mrs ses Grands Vicaires fit son Eloge Funebre: il s'y trouva un grand nombre (au moins pour le Pays) d'Ecclesiastiques Seculiers & Reguliers: toute l'Eglise estoit tendue de noir; le Lit de parade étoit

magnifique, fort élevé, & entouré d'un grand nombre de chandeliers : les Armes de l'Evêque se voyoient par tout.

Les Eglises de la nouvelle France ont fait des Services solennels pour le repos de l'ame de ce vertueux Prelat. Le trentième jour après son décès, Mr de la Colombiere, Archidiacre & Grand Vicaire de ce Diocèse prononça dans la Cathedrale de cette Ville une Oraison Funebre dans laquelle on remarqua un goust du vray, & une idée du solide, dans le choix des choses qu'il dit à la loüange de l'illustra

Dij

44 MERCURE

deffunt, ce qui est le caractere de la veritable Eloquence. Mr q de Belmont, aussi Grand Vicair e & Superieur des Missions de Saint Sulpice dans l'Isle de Montreal, en fit une dans l'Eglise de Nostre-Dame de ^r Ville-Marie, qui attirera l'app'audissement de toutes les personnes de bon goust. Le Corps du vertueux & Saint Evêque a esté mis dans un Cercueil de plomb, & enterré au milieu du Sanctuaire de la Cathedrale : voicy ce que l'on a gravé

q Il est fils d'un President à Mortier au Parlement de Grenoble.

➤ Eglise principale de Montreal.

*sur son Tombeau, au dessus de
ses armes qui sont de Montmo-
rency, l'écu de Laval en abysme.*

**Cy gît Mre François de Laval-
Montmorency.**

**Premier Evêque & Fonda-
teur**

Du Seminaire de Quebec.

Il est mort le sixième May

De l'année mil sept cent huit,

La quatre-vingt sixième de

son âge,

La cinquantième année de

son Sacro.

La memoire de ses vertus,

Et de ce qu'il a fait

46 MERCURE

Pour augmenter la Foy
Dans la nouvelle France,
N'y mourra point,
Tant que la Religion Catho-
lique y subsistera.

Requiescat in pace.

*Il s'est operé des merveilles
après la mort de Mr l'ancien E-
vêque de Canada, selon le té-
moignage qu'en rendent des per-
sonnes de vertu, & celles qui ont
ressenti des effets de sa Sainteté.
Souffrez que je vous renvoye à
la Lettre que je pris la liberté de
vous écrire d'icy en 1706. pour*

GALANT 47

y revoir le portrait de feu Mr le premier Evêque de Quebec; vous aurez la satisfaction d'y voir en même temps celui de Mr de S. Vallier prisonnier en Angleterre depuis 1704.

Mr de Breslay zélé Missionnaire de Saint Sulpice, & qui les années dernières parut à la Cour en qualité d'Ambassadeur de plusieurs Nations Algonkines dont il a soin, a marié cette année un Sauvage âgé de cent dix

s Mr l'Abbé de Saint Vallier, cy-devant Aumônier du Roy, nommé à l'Evêché de Quebec en 1688. Mgr de Laval s'étant démis.

48 MERCURE

ans, avec une Sauvagesse qui a quatre-vingt dix ans, après les avoir baptisez : ils estoient mariez à la verité ; mais c'estoit à leur maniere. Il y a près de quatre-vingt ans qu'ils sont ensemble sans s'estre jamais quittez ; ils ont un enfant qui a plus de soixante & dix ans. Le mary est encore vigoureux, & d'un jugement sain ; tout le village l'écoute comme un Oracle ; il va presque tous les jours à la pesche, même durant l'hiver sur la g'lace.

Les Sauvages font un trou dans la glace à travers laquelle ils glissent une ligne garnie d'hameçons, avec

La

La Mission de Mr de Breslay est à un quart de lieuë au dessus de l'Isle de Montreal, & s'apelle Aouianagasing; elle est composée principalement d'Algonkins proprement dits de Nipissiriniens, de Missisaguez, & de quelques autres Sauvages venant des Nations alliées des nostres: cette Mis-

cela ils prennent de petites truites saumonées d'un excellent goust.

Les Missions chez les Sauvages en Canada s'entendent des villages dans lesquels il y a un Prestre pour les catechiser, prêcher, & les entretenir dans la foy. Mr de Breslay s'est distingué autrefois dans le monde; il a esté Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté.

Mars 1709.

E

50 MERCURE

son est d'environ trois cens cinquante ames, tous Sauvages, bons & guerriers; ce qu'ils ont fait connoistre à l'Expedition dont je vais vous entretenir; ce sont les Algonquins qui d'entre les autres Sauvages se sont distinguez davantage, qui ont esté les plus intrépides & les plus prests à aller aux coups.

Vers le milieu du mois de Juillet dernier, il s'est formé un Parti

Le mot de guerrier est fort usité en Canada, sur tout chez les Sauvages; il signifie tout homme qui est brave, qui aime ou qui va à la guerre.

TOULONNIERS

de 7 Canadiens, & de 2 Sauvages, composé en tout d'environ cent cinquante hommes. Mr des Chaillons, fils aîné de Mr de S. Ours, premier & ancien Capitaine dans les Troupes de Canada, & Mr de Ronville qui en 1703. fit des merveilles dans la Nouvelle Angleterre, & emporta la Ville d'Dearfield l'épée à la main, commandoient les Canadiens: & Mr de la Perriere, fils de Mr Bou-

7 Originaires de France, mais nés en Canada; ils sont grands, bien faits, & fort alertes.

8 Abnakis, Algonquins, & Iroquois.

E ij

52 MERCURE

cher, Seigneur de ^a Boucherville ;
estoit à la teste des Sauvages ; on
n'avoit tiré qu'un Sergent & trois
Soldats de toutes les Troupes re-
glées qui sont dans la Colonie ,
mais il y avoit beaucoup d'Offi-
ciers subalternes ; le Parti estoit
tout Canadien.

Les Sauvages Abnakis chan-
toient, durant leur marche, leur
chanson de guerre accoutumée,
pour s'encourager & oublier en
même temps la fatigue du chemin ;
ils repetoient de temps à autre :

^a Habitation considerable à la Coste
du Sud , & au dessous de l'Isle de
Montreal.

Kadaoui nouppcouffann Roi,
annoüdan Kouannoudannan,
ce qui veut dire : on se prepare
à la guerre ; ils estoient plus nom-
breux que les Sauvages des au-
tres Nations. Les Anglois estoient
avertis de ce Parti & de nostre
dessein par trois endroits , depuis
plus de deux mois. Le lieu où nous
allions estoit non-seulement fort
par le grand nombre de ses Habi-
tans , mais encore par une Garni-
son de deux cens hommes. L'en-
nemi avoit donné par tout des or-
dres qui devoient estre imman-
quables & renverser tous nos
projets ; des Sentinelles postées de-

54 MERCURE

mi-quart en demi-quart de lieues devoient tirer un coup de fusil à la premiere allarme, & ces Sentinelles estoient en tel nombre qu'elles s'étendoient jusqu'à Balton Capitale de la Nouvelle Angleterre, & qui n'est éloignée que de douze ou quinze lieues du Poste que nous voulions attaquer; la Place estoit munie d'un Fort & d'un bon Corps-de-garde, le Temple estoit à costé. Comme nous estions fort irritez de ce que les Anglois avoient fait à l'Acadie l'année passée, & que les Habitans de Haverhill s'estoient montrés C'est le nom du Poste que nous allons atraquer, on prononce Hévril.

SAUVANEM 35

trez les plus acharnez au Siege de Port-Royal, nous marchâmes dans la resolution d'emporter la Place; lorsque nous nous sentimes assez près des Habitations & que nous eûmes traversé un grand Bois, une Plaine assez vaste s'offrit à nos yeux; elle est arrosée d'une riviere, Haverhill est au bord; nous entendions de quart en quart d'heures, en faisant nos approches, le son des Tambours & celui des Trompettes, ce qui nous fit juger qu'on faisoit bonne garde; resolu cependant de vaincre ou de mourir, après nous estre recommandez au Seigneur & à la

56 MERCURE

Sainte Vierge, du nom de laquelle on faisoit la Feste ce jour-là, (c'estoit le 9^e. de Septembre,) nous postâmes nos Sauvages à l'Avantgarde, les^e Canadiens sui-

a L'habit ordinaire des Canadiens est une espee de Capot, c'est un habit qui se replie par devant à la maniere des just'au-corps faits de Busles, les manches en sont serrées & fermées comme celles d'une veste, la ceinture ou écharpe à la Matelote, tient l'habit en estat. Les Canadiens (ceux des Costes & du moyen estat) ne portent gueres de Chapeau, mais des Tapabords, qui sont des bonnets à l'Angloise; lorsqu'ils vont à la guerre, ils portent l'épée en bandolliere, ou sous le bras aussi bien que le fusil; la poudre dans une corne qui leur sert de fourniment, & le plomb dans une espee de Gibeciere.

BALANTM 97

voient, leurs Officiers à leur teste, il estoit une heure avant le jour. Nos Sauvages commencerent le signal de l'attaque par le *d* Sacacoïa qui leur est ordinaire; ensuite on donna dans les Habitations avec vigueur; les flèches des Sauvages tomboient dru comme la grêle sur les Anglois qui sortoient de leurs maisons, & les

d Les Sauvages font des cris de mort, qu'ils appellent *Sacacoïa*, lorsqu'ils croient avoir enveloppé leurs ennemis. Ce cri se fait assez lentement & à diverses reprises, en frappant légèrement de la paume de la main sur la bouche. Autant de cris c'est autant de leurs ennemis morts, selon leur intention au moins.

18 MERCURE

balles qui sortoient avec impetu-
fité de nos fusils, mêlées parmi ces
flèches, en faisoient culbuter grand
nombre. Après cette première dé-
charge les Sauvages qui nous ser-
voient comme de madriers pour
approcher & pour nous couvrir
en même temps, fondirent la ha-
che en main & briserent les por-
tes des maisons, qui dans Haver-
hill, sont à plusieurs étages &
fort logeables : nous les appuyâ-
mes le sabre à la main, le Mi-
nistre & sa femme furent les pre-
miers qui tombèrent sous nos coups.
Le Commandant ou Gouverneur
de la Place, nommé Mr Jean

GALANT 59

Winduright, fut tué dans la mêlée, c'estoit un homme âgé & riche de cinquante mille écus: sa maison & celle du Ministre & d'autres moindres, furent brûlées; nous mêmes aussi le feu au Temple & dans le temps que nos Sauvages pour s'animer davantage, pilloient l'or & l'argent, & ce qui tomboit de plus précieux sous leurs mains, un d'entr'eux s'avisa de monter tout au haut du Temple, & se mit en devoir d'en enlever la cloche, croyant que dans l'occasion présente il pouvoit se regarder comme Grand-Maistre de l'Artillerie & se saisir des Cloches

60 MERCURE

de la Place ; cette Cloche estant extrêmement pesante , & ne pouvant la manier à son gré , il eut peur qu'on ne se mocquast de luy , & pour se dédommager , il la sonna ; le bruit s'en répandit de toute parts ; ses Camarades luy crièrent de cesser , sur ce qu'ils venoient d'apprendre par des prisonniers qu'ils avoient , qu'à une lieuë de la Place , estoit un Parti de huit cens Anglois postez en embuscade : il continua son carillon , répondant fièrement qu'il sonnoit pour les morts , il se lassa enfin. Nostre attaque dura prés d'une heure. Nous n'y avons perdu que trois

GALANT 61

Sauvages & sept Canadiens, parmi lesquels s'est trouvé le frere de Mr de Ronville. De ces Canadiens il y en a un qui n'est certainement que blessé : nous avons appris dans la suite sa guerison, & que les Anglois l'avoient fait panser fort genereusement. Nos Sauvages se sont chargez de quelques Prisonniers, parmi lesquels s'est trouvée la belle-fille de Mr Winduright Commandant d'Haverhill, & qui a esté tué. C'est une jeune Demoiselle de quinze à seize ans, tres-bien faite & d'un esprit charmant ; Mr de Contre-cœur Gentilhomme Cana-

62 MERCURE

dien & qui estoit de l'expedition, en a eu tous les soins imaginables dans nostre retour. Elle a eu tous les agrémens possibles à Montreal où elle est arrivée d'abord ; on l'a conduite depuis à Quebec, où elle est actuellement auprès de Madame la Marquise de Vaudreuil nostre Gouvernante, qui en prend un soin tout particulier. Mr Migeon de la Gauchetière fils de feu Mr Migeon Lieutenant General de la Jurisdiction de Montreal, s'est fort distingué dans l'expedition de Haverhill, aussi bien que Mr de Contre-cœur, mais Mr

BALANT 63

de Ronville & Mr^e des Chail-
lons, se sont surpassez en valeur
& en prudence. Car au sortir de
Haverhill s'estant trouvez avec
leur petite Armée presqu'environ-
nez d'un gros d'Anglois, au nom-
bre de soixante, postez dans un
Bois en embuscade, ils s'en sont
tirez avec beaucoup d'adresse &
de courage après avoir couché tren-
te ou quarante des Ennemis par
terre. Les Sauvages dans cette

Il vient de recevoir par les Vaisseaux
arrivez de France, un Brevet de Ca-
pitaine de la premiere Compagnie
des Troupes de Canada; & Sa Ma-
jesté donne une pension à Mr de S.
Ours, son pere.

64 MERCURE

occasion & pour se débarasser, cassèrent la teste à la plupart de leurs prisonniers, c'estoit pour empêcher leur fuite; ils ont apporté bon nombre de chevelures à Mr nostre Gouverneur General.

A la fin du même mois de Septembre (1708.) & après l'affaire de Haverhill, huit Iroquois de f de Lorette se hazarderent d'aller & faire coup aux environs de Baston, ils y rencontrerent six Anglois bien montez, dont ils dé-

f Mission & Village Sauvage Catholique, dans l'Isle de Montreal, & dont ont soin Mrs de S. Sulpice.

Expression Canadienne ou Sauvage, c'est à dire chercher fortune.

monterent trois ou quatre & en
 amenerent un prisonnier ; ces An-
 glois estoient comme un petit Parti
 avant-coureur , & détaché de
 deux cens autres qui rodoient dans
 les bois , & cherchoient à enve-
 loper nostre petite armée à son
 retour de la nouvelle Angleterre ;
 mais leur attente a esté frustrée.
 J'oubliois de vous marquer une
 circonstance arrivée à un de ces
 Iroquois à pied (car ils ne vont
 jamais autrement) qui attaque-
 rent les Cavaliers Anglois ; c'est
 que ce Sauvage ayant lasché un
 coup de fusil sur l'un de ces Mrs ;
 & le voyant sur le careau, blessé à
 Mars 1709. F

66 MERCURE

mort, il court dessus la hache à la main & se met en devoir de luy lever la chevelure; l'Anglois à cet appareil du Sauvage, ramasse le reste de force qu'il a, prend son fusil qui estoit à costé de luy tout bandé, & en casse la teste à l'Iroquois, l'Anglois expira un moment après.

Il est arrivé au Montreal au commencement de ce mois (Novembre) un autre Parti de quinze Iroquois de la Mission des Jesuites du ^h Saut Saint Louis, qui

b Village Sauvage Catholique, à une lieuë & demie au dessus de l'Isle de Montreal, à la Coste du Sud.

ont amené un Anglois prisonnier ; ils l'ont attrapé sur les Costes qui sont entre Baston & Orange , c'est à dire , entre la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle York.

Tous ces Partis ont jetté l'alarme dans le cœur des Anglois , cela les tient en respect , personne n'ose , chez eux , sortir de sa maison , ni même des Forts.

Voila toutes les Nouvelles que vous aurez de moy cette année , je suis ravi de trouver l'occasion de vous témoigner que je suis toujours, Monsieur, vostre tres-humble, &c.

68 MERCURE

Je vous envoie la cinquième suite de l'Ouvrage de Mr de Woolhouse.

Or comme nostre Auteur avoüe ingénument pag. 146. que les
„ maladies qui changent la dispo-
„ sition de la Retine ou du corps
„ vitré, détruisent aussi la veüe,
„ & rendent l'Operation de la
„ Cataracte inutile, &c.

Il est étonnant qu'il n'ait fait aucune reflexion sur les mauvais effets de sa maniere d'operer, qui fait indubitablement plus de desordre dans ces deux parties de l'œil en un moment de temps.

qu'une indisposition oculaire ne
 scauroit causer en 15. ou 20.
 jours. Mr Ant. raporte luy mê-
 me pag. 172. le dérangement or-
 dinaire du vitré en ces termes.

Quand, dit-il, ces Cata-
 ractes laiçteuses sont logées
 au bas de la pupille, elles n'ap-
 portent pas un si grand chan-
 gement dans la disposition du
 corps vitré, & la bosse de ce
 corps qui se forme à l'endroit
 où estoit le Crystallin, est plus
 régulière.

Mais comme les Cataractes
 laiçteuses n'arriuent que bien ra-
 rement, & qu'on n'en voit peut-

70 MERCURE

estre pas une pour cent Cataractes ordinaires, que deviendront toutes les maladies (à qui on laisse les Cataractes communes) avec ce changement dans la disposition du corps vitré, dont Mr Ant. vient de parler : & à l'égard de la Retine, ses fibres mollasses (qui entourent & s'accollent au fond du vitré) accompagnent naturellement le derriere de ce corps, qui avance vers le devant pour remplir le creux que le Crystallin auroit laissé en le quittant, & par ce moyen les filets nerveux de cette Retine delicate estant chiffonez & entremêlez, doivent

perdre leur tension, leur expansion
reticulaire & leur ressort naturel,
dont la suite est la perte inévita-
ble de la vue, selon les principes
même de Mr Ant. page 86.

La vue, dit-il, se gaste
quand les parties interieures de
l'œil ne gardent plus leur situa-
tion naturelle, les rayons de
lumiere n'agissans qu'avec con-
fusion sur la Retine.

Mais comme dans l'Operation
de Mr Ant. c'est une Retine
plissée, percluse & paralitique;
elle est tout-à fait incapable de re-
cevoir les differentes impressions
requises pour produire la vision,

72 MERCURE

quand même le Crystallin nouveau seroit des plus réguliers.

Mais supposons pour une fois que ce tissu mince & délié de la Retine (produit par les fibres moïelleuses du nerf optique) n'est pas entierement embarassé & confondu (en s'accommodant au dérangement forcé du vitré auquel elle s'attache) supposons , dis-je , qu'elle ne souffre tout au plus que quelques corrugations , contorsions , transmutations & dislocations de ses fibres nerveuses , le malade en ce même cas doit toujours appercevoir les objets au moins doubles après l'abattement de la Cataracte

tc

te, ce qui n'arrive pourtant pas ; ainsi on a tout lieu d'estre convaincu que la déposition du Crystallin pour la Cataracte est purement imaginaire & Systematique.

J'appelle à Mr Ant. luy-même si le Malade ne verroit pas double en pareil cas, vid. pag 96. L'objet, dit-il, paroist double, parce que les deux yeux ne gardent plus une situation égale, & qu'apparemment les rayons qui viennent de l'objet, ne frappant plus les parties de chaque Retine à une égale distance de leur centre, quand on se presse legerement le globe de l'œil, en

Mars 1709.

G

74 MERCURE

„ pesant le bout du doigt sur l'une
„ ou sur l'autre paupiere, en sorte
„ qu'on l'a hausse ou qu'on l'a-
„ baise.

Il est aisé de concevoir que la difference de la situation & de la tension de la Retine est bien plus grande quand le Crystallin est delogé, & sa place remplie par une partie du vitré, qui entraîne & tire necessairement avec soy en avant cette membrane reticulaire, qui l'embrasse immédiatement par derriere; de sorte que l'impression ou peinture des especes ou images aux Retines des deux yeux, ne scauroit estre uniforme,

semblable, égale & parallèle. Pour les mêmes raisons aussi & pour l'Analogie avec les raisons que Mr Ant. nous donne du louchement) ceux à qui on a abattu les Cataractes [de la façon de Mr Ant.] devroient loucher après le renversement des Crystallins; mais comme ceux à qui on a couché la Cataracte ne regardent pas de travers, on doit naturellement conclure qu'on ne déplace pas le Crystallin dans cette Operation manuelle: or puisque Mr Ant. a imputé le biglement à la convexité de la Cornée transparente, plus ou moins voutée & pointue d'un

76 MERCURE

sens que de l'autre, pag. 432. à bien plus forte raison ce vice de l'œil devroit accompagner la bosse irreguliere du vitré, que Mr Ant. dit prendre la place du Crystallin boursoufflé.

Enfin on croit que Mr Ant. nous répond de la conservation de la structure essentielle de l'œil après son abattement intrigué du Crystallin, & que pour cela il nous donne des règles & des precautions pour nous mettre à couvert de tous les fâcheux accidens qui peuvent arriver dans cette Operation; car à quoy bon (sans cela) dire à la pag. 167.

Il seroit à craindre que (l'é-
 guille estant encore dans l'œil)
 on ne fist quelques faux mou-
 vemens qui pourroient causer
 quelque desordre , & à la pag.
 169. de crainte de detruire
 quelque partie interieure , ou
 (pour le moins) d'alterer la su-
 perficie du corps vitré , & à la
 pag. 111. de retirer l'éguille
 plutôt que de gâter quelque par-
 tie interieure , & à la pag.
 150. de causer une confusion
 ou destruction des parties.

A quoy bon , dis-je , tous ces
 avertissemens , puisque (de l'aveu
 propre de Mr Ant.) il est im-

78 MERCURE

possible d'abatre le Cryftallin sans un derangement & une confusion notable des parties de l'œil, pour ne pas en dire la destruction, & fonte entiere, qu'il est aisé de prouver estre inevitable après le ravage fait, que Mr Ant. luy-même a esté obligé d'admettre en differens endroits de son Livre.

On n'a qu'à lire pag. 165. 166. où Mr Ant. rapporte qu'on
,, abaise le Cryftallin entiere-
,, ment au dessus de la pupille où
,, il se fait place entre le corps
,, vitré & l'uvée; le cercle ciliai-
,, re, separant même le plus sou-
,, vent en cet endroit de la mem-

branne du corps vitré , cela ne se pouvant presque faire autrement , parce que l'espace qu'il y a du bord de la circonférence de la pupille au cercle ciliaire , n'est pas toujours capable de loger le Crystallin avec tous ses accompagnemens ; & quoyque les fibres ciliaires se trouvent rompuës en cet endroit , & en celuy par lequel l'éguille a passé , &c. & à la pag. 119. ayant ouvert l'œil d'une personne sur qui il avoit fait l'Operation de la Cataracte , il trouva que le Crystallin n'estoit plus dans le lieu qu'il devoit

80 MERCURE

» occuper , qui est le milieu de la
» partie anterieure du corps vitré.

» Le Crystallin estoit affermi
» par le corps vitré qui estoit en-
» foncé à l'endroit qui touchoit le
» Crystallin.

» Ayant tout-à-fait osté le
» Crystallin , je remarquay
» (dit Mr Ant.) que les fibres ci-
» liaires (qui du cercle ciliaire s'y
» inserent à la membrane du
» corps vitré , à l'endroit où elle
» se divise pour recouvrir le Cris-
» tallin) estoient rompus , & se-
» parerz de leur cercle , à l'endroit
» où ce Crystallin avoit esté con-
» duit lors de l'Operation , &

dans celui où l'éguille avoit pas-
sé, & que dans ces deux en-
droits le cercle ciliaire estoit de
même séparé de la membrane
du corps vitré à laquelle il se
colle, &c.

Or il est bon de remarquer icy
premierement que Mrs Ant. &
Brisseau discorviennent entre-
eux sur le fait de l'endroit où ils
rangent leur Cataracte crystal-
line en l'abattant; car Mr Ant.
la place au dessous de la pupille,
entre le corps vitré & l'uvée, &
il dit que le vitré estoit enfoncé
à l'endroit qui touchoit le Cryf-
tallin; mais Mr Brisseau [pag.

82 MERCURE

9. de ses nouvelles Observations
proposées à l'Academie Royale
des Sciences, le 11. de Novem-
bre 1705.] l'a assujeti au dessous
de l'humeur vitrée, ce qu'il ex-
plique (à la page 32.) par la
,, pénétration de toute l'humeur
vitrée; & à la pag. 33. par l'é-
,, cartement fait par l'éguille dans
,, l'humeur vitrée, & à la pag.
34. il dit;

,, Que le Crystallin qui a esté
,, d'abord déplacé de devant la
,, prunelle, a esté porté ensuite
,, dans le fond de l'œil, & vis-
,, à-vis l'ouverture de la même
,, prunelle; ce qui m'est arrivé

plusieurs fois en pratiquant la dite Operation sur les Cadavres, & pag. 35. au lieu, dit Mr Brisseau, que le Crystallin qui aura esté porté dans le fond de l'humeur vitrée, ne paroistra plus, parce que cette humeur qui occupe plus des trois quarts du globe de l'œil, empeschera qu'on ne puisse distinguer le Crystallin qui sera placé derrière.

Assurement par les principes de Mr Ant (comme nous allons voir) on ne scauroit admettre toute cette violence & outrage faite à l'humeur vitrée, que Mr Brisseau vient d'avouer à la ruine en-

84 MERCURE

tiere de son Systeme, car infail-
liblement l'esil seroit perdu à ja-
mais, si l'humeur vitrée avoit
reçu telles entameures & écarte-
mens de ses fibres que Mr Bris-
vient de rapporter si naïvement pour
l'avoir pratiqué sur des cadavres
insensibles.

En second lieu il est bon d'ob-
server que Mr Bris. de l'autre
costé, n'accordera jamais le desar-
roy fait au cercle ciliaire, & la
separation & ruption de ces fibres
dont Mr Ant. vient de parler de
gayeté de cœur; car Mr Bris.
à la pag. 27. de ses nouvelles Ob-
servations, &c. nous assure que

GALANT 85

quand les fibres qu'on appelle le ligament ciliaire, sont déchirez^{es} par l'effort de l'éguite, cela dérange^{es} entierement la conformation de la prunelle, qui sert à diriger les rayons dans leur passage.

En troisiéme lieu, il est à remarquer, que, quoyque Mrs A. & B. reconnoissent icy bien plus de desordre & de mauvais traitement fait à l'œil (par l'abbatement du Crystallin) que n'ont avoué tous ceux qui les ont précédés en soutenant leurs Systeme; cependant chacun en a caché un principal deffaut: sçavoir, Mr

86 MERCURE

A. celui de l'écartement des fibres du vitré, & Mr. B. celui du dérangement du ligament ciliaire, &c. cela ne se pouvant presque faire autrement, dit Mr. A. fort posément; en sorte que l'œil se trouve entre le marteau & l'enclume avec Mrs Antoine & Brisseau.

Mais il faut remarquer en quatrième lieu que Mr. A. a notablement prévariqué, en disant en propres termes (avec grande circonspection & retenue) que le Crystallin se fait place entre le corps vitré & l'uvée, &c. car ne croiroit-on point par ces pa-

voles, que l'uvée est immédiatement contiguë à l'humour vitré? Rien moins! Les deux plus délicates & les plus intéressantes tuniques de l'œil se trouvent situées entre le vitré & la membrane uvée: sçavoir la tunique vitrée, & la retine, dont Mr. A. parle page 33. en ces termes.

La retine est située immédiatement au dessous de l'uvée, elle embrasse toute la partie postérieure du corps vitré, à la membrane duquel elle est attachée par quelques fibres tendres dans les endroits où ce corps se joint au cercle oïliai-

88 MERCURE

„ re, & elle se termine enfin au-
„ tour du cercle ciliaire auquel
„ elle s'attache.

- Il faut donc que le crÿstallin abbatu soit forcé entre l'uvéc & la retine, ou entre la retine & la membrane qui recouvre l'humour vitrée, selon le sens & l'intention de Mr A. mais comme il est impossible que le crÿstallin soit porté en aucun de ces endroits sans abolir la vûë tout-à-fait, en irritant & déchirant ces tuniques tres-déliées, & en causant à l'œil des douleurs insupportables, Mr A. a trouvé à propos de n'en pas faire la description

précise en ce lieu, quoy que la verité éclate ailleurs dans son livre.

Quoy qu'il en soit, Mr A. ne gagne rien en mettant ainsi (il ne sçait comment) la Cataracte crystalline entre l'uyéc & le vitré: car est-il croyable qu'un crystallin desséché & dur comme une corne, & raboteux, selon le Systeme de Mr A. puisse rester enfoncé (comme dit Mr A. par inadvertance) au corps vitré sans blesser, & user tout-à-fait (en peu de temps) cette partie mollasse, puisque Mr A. nous instruit à la page 36. „ Que la membrane

Mars 1708. H

90 MERCURE

„ qui recouvre le corps vitré est,
„ poreuse en toutes ses parties ; ce
„ qui fait que l'humeur en suinte
„ de toutes parts quand on pose
„ ce corps sur un ais , &c. &
page 37. „ Les cellules de l'hu-
„ meur vitrée , dit-il , se com-
„ muniquent les unes aux autres
„ par des trous ou canaux fort
„ petits : D'où vient que quand
„ on a percé ou rompu la mem-
„ brane , qui recouvre ce corps
„ en quelques endroits, ces cellulés
„ se vident toutes successive-
„ ment , & quand on le presse
„ doucement, l'humeur s'en écou-
„ le un peu plus abondamment.

Et page 35. „ Quand je le pic-
 en quelques endroits, Et que je
 le presse doucement, j'en ex-
 prime abondamment l'hu-
 meur qui y est contenuë.

En cas donc que le crystallin
 abattu puisse estre poussé entre
 l'uvée Et le vitré, ne causeroit-il
 pas une fonte entiere de l'humour
 vitrée, dont parle Mr A. pages
 218. Et 219, Et sur tout puis-
 qu'il seroit impraticable d'accro-
 cher Et d'enfoncer ce crystallin
 contre le vitré sans violenter Et
 maltraiter, sans picquer Et pres-
 ser un peu fortement cette hu-
 meur, Et l'action de l'œil ache-

Hij

92 MERCURE

veroit d'enfoncer, tous les jours de plus en plus, ce crytallin durci au dedans de l'humeur vitrée, autant même que Mr B. avouë avoir fait par l'effort de son éguille, en ignorant, apparemment, les consequences funestes que Mr A. a parfaitement bien détaillées. Or ce mélange du crytallin avec le vitré, & du vitré avec l'humeur aqueuse, produit la déplorable maladie de Synchronisme ou confusion de l'œil, que Mr A. insinuë estre possible à la page 150. & dont il parle à la page 302. dans les lignes suivantes, dont chaque pa-

role vient tout-à-fait icy à nostre propos.

Comme dans la confusion ce le corps vitré se trouve déchi- ce ré & détruit, & que l'humeur ce qui le remplit s'échape; & se ce mêle avec l'humeur aqueuse, ce que le crystallin estant deta- ce ché, & souvent hors de son ce lieu, s'altere, & se dessèche, ce quand il ne peut plus recevoir ce de nourriture comme dans le ce Glaucome; que la retine, qui ce est ou déchirée ou contuse ce change pareillement sa situa- ce tion naturelle; & que l'uvée ce est souvent aussi déchirée: on ce

94 MERCURE

„ juge bien que tous ces defor-
„ dres ne peuvent se rétablir , ni
„ par la nature , ni par les re-
„ medes , & que la perte de la
„ vûë est irreparable , &c.

Voila le précis de ce que Mrs
A. & B. & leurs adherans (qui
entendent l'Anatomie de l'œil)
devroient franchement & sans dé-
guisement , reconnoître comme les
suites inévitables de leur nou-
velle maniere d'abattre leur pré-
tendue Cataracte.

J'avois oublié (à propos de la
ruption des fibres ciliaires , &
de la séparation de leur cercle
d'avec la membrane vitrée ,)

j'avois oublié, dis-je, de parler de la suffusion du sang, qui empêcheroit l'Operateur d'achever son operation en ce cas, & qui seroit suivi du flétrissement de l'urée, & du rétrécissement entier de la pupille. De plus, ce déchirement ne causeroit-il pas, au moins selon Mr A, une effusion de cette teinture noire contenüe dans les petites cannelures qui traversent les rayons ciliaires, (vid. pag. 59. du livre de Mr A.) & cette encre ne gâteroit-elle pas, pour toujours, la transparence & netteté de l'humour aqueuse, puisque on voit

96 MERCURE

sout un bassin plein d'eau , tout teint & noirci de cette humeur encreuse d'un seul œil dissequé , & qu'une seule particule la plus imperceptible de cette teinture noire , échappée de ses conduits , & flottant dans l'humeur aqueuse d'un œil sain , y cause un embarras considerable ; la magnitude de cette atome noire estant de beaucoup augmentée par le microscope de l'humeur crystalline. Mr Antoine parle de ce mucilage noir aux pages 25. & 59. en avoiant naïvement qu'il n'en sçait pas l'origine. Un tel avcu (fait sans artifice) est tout-à-fait

fait loüable. Mais comme Mr Chroüet (Medecin de Liege) a donné l'Analyse de cette humeur encreuse dans sa Dissertation Medico-Physique de l'origine de trois humeurs de l'œil , imprimée à Liege 1691. Mr A. (qui prétend avoir étudié l'œil à fond) devoit avoir lû ce petit Traité, qui l'auroit pû empêcher de commettre quelques erreurs considerables dans son livre. Au reste la bonne foy & la modestie de Mr A. auroit produit un bien meilleur effet (qu'icy) par tout ailleurs dans son livre , comme dans l'évalage de son hypothese tou-

Mars 1709. I

98 MERCURE

chant la Cataracte.

Mais (pour retourner à l'examen de l'opération de Mr A.) quand on considère la quantité des nerfs, des veines, & des artères, (vid. pages 29. & 44.) qui passent par la cornée à l'uvée, & au cercle ciliaire, peut-on se flatter d'outrager (comme Mr A. l'avoué bien froidement) une de ces parties tendrelettes, sans que les autres en soient atteintes & offensées. La partie qui ne souffre pas immédiatement, & par continuité, ne souffrira-t-elle pas par communication? Mais que doit devenir l'uvée que le

crystallin abattu touche immé-
 diatement (selon Mr A.)⁶⁶ Cette
 uvée si delicate & qui se dé-⁶⁶
 chire si aisément. (pages 22. &
 55.) N'est-il pas probable que la
 dureté raboteuse & inégale du
 corps cristallin, n'irrite, n'em-
 flamme, n'ulcere & ne cor-
 rompe enfin en peu de jours (par
 le mouvement continuel de l'œil
 en divers sens) cette membrane si
 pleine des fibres nerveuses qui se
 portent [dit Mr Antoine page
 „ 30] au cercle ciliaire, ce cercle
 „ ciliaire tant endommagé &
 „ estropié par l'operation.

„ Il y a apparence, continuë

100 MERCURE

„ Mr Antoine, que ce sont une
„ partie de ces nerfs qui viennent
„ du Rameau Ophthalmique
„ de la cinquième pair, qui en
„ se distribuant dans chaque fibre
„ motrice de l'iris leur portent
„ les esprits animaux si necessai-
„ res pour leur mouvement.

Que doit-on attendre après
cet aveu sincere de Mr Antoine
de la maniere d'operer dont il s'a-
git, pour abbatre la Cataracte
CrySTALLINE ? qu'un enchainement
& suite de facheux acci-
dents, qui ne sont même que
trop ordinaires par la seule pon-
ction de l'œil en abbatant la Ca-

GALANT 101

taracte flegmatique au bas de la prunelle entre l'uvée & le ligament ciliaire sans aucune ruption ni separation de ses fibres & procès ? c'est là même où on plonge le Crystallin Glaucomatique , quand le malade en exige la Cure palliative.

D'ailleurs on voit aux pages 51. & 52. que Mr Antoine n'ignore pas la connection , les attaches , l'entretissure , & la communication qu'il y a de l'uvée , de l'iris , & du ligament ciliaire ; & ainsi qu'il doit estre persuadé qu'il est actuellement impossible de rompre les fibres ciliaires & de se-

102 MERCURE

parer son ligament (comme Mr Ant. veut qu'il arrive dans l'abatement du Crystallin) sans perdre tout à fait le ressort de la prunelle , & sans causer la palpitation & tremoussement, ou mouvement, tremblotant & paralytique de l'iris, lesquels accidens empêchent au moins la perception des objets (pour l'ordinaire) à un œil qui n'a point d'autre défaut.

Mr. Ant. prevoyant cette difficulté de son hypothese , tâche à en ôter les apparences par une instruction tres-inutile & tres-mal entenduë pag. 164.

„ Pour éviter de picquer dans

l'endroit où l'uvée s'attache à la cornée par le moyen du cercle ciliaire, parce que si on picquoit dans ce cercle, il y auroit à craindre dans les opérations laborieuses de separer de ce costé-là l'uvée de la cornée : & si cette separation étoit considerable, l'iris pourroit s'affaisser & la pupille se dilater & se resserrer irregulierement, l'insertion des fibres motrices de l'iris n'estant plus stables dans ce lieu.

N'est-il pas bien surprenant que Mr Ant. pretende que la pupille peut se dilater & se resserrer après l'affaissement de l'iris ; car

I iiij

104 MERCURE

il est évident que la prunelle devient immobile, & que le trou de de l'uvée reste toujours dans le même état, quand l'iris est affaissée : c'est à dire quand les fibres motrices de cette membrane musculuse sont demontées par la raison que Mr A. vient de rapporter.

Au reste, le nouveau Crystallin de M. Antoine (formé par la bosse du Vitré,) comment pourra-t-il s'accommoder aux différentes distances des objets, (supposé que la prunelle garde son ressort,) & aux diverses ouvertures du trou de l'iris après la ruption & la separation reconnue

du cercle ciliaire ? puis qu'on convient que ce ligament sert beaucoup, (entre autre choses,) à arrondir & à aplatisir le Crystallin naturel, selon l'étoignement & l'approximation des objets.

Quoy quel'Article suivant ne doive pas interesser tous ceux qui le liront, il ne laissera pas d'exciter beaucoup de curiosité parmy tous ceux qui prennent part à tout ce qui regarde l'Ordre de Cluni, & même tous les Ordres Religieux.

Voicy ce qui s'est passé dans le dernier Chapitre General de Cluny, où Mr le Cardinal de

106 MERCURE

Boüillon , Abbé & General de cet Ordre , à presidé. Son Eminence , avoit convoqué ce Chapitre par une ordonnance du 12. May dernier à la maniere accoûtumée. Le jour de l'ouverture qui fut le 7. du mois d'Octobre dernier ce Cardinal s'étant trouvé indisposé ce jour là & son incommodité l'ayant empêché de celebrer la Messe Solemnelle , comme il avoit fait aux Chapitres Generaux des années 1685. 1693. 1697. & 1701. qu'il convoqua & auxquels il presida de même qu'à celuy de 1704. Don Jean

Marin Grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre de Cluny, Premier Vicaire General de Son Eminence chanta la Messe du Saint Esprit, en sa presence & avec les ceremonies accoutumées, & tout les Capitulans de l'une & de l'autre Observance y communierent à la fin de la Messe & sur les II heures du matin Son Eminence suivit du Grand Prieur, des Vicaires Generaux, des Prieurs Titulaires & Claustraux, & des Officiers de l'Ordre de l'une & de l'autre Observance, qui ont droit d'assister au Chapitre

108 MERCURE

General, se rendit au Chapitre, où Dom Denis Anroux, Religieux de l'estroite Observance, & Tresorier Titulaire de l'Abbaye, prononça un Discours latin enqualité d'Orateur du Chapitre. Il fit voir dans le Discours l'avantage que *tout l'Ordre & particulièrement l'estroite Observance, avoit tiré de l'administration de son Abbé General; que l'Ordre s'estoit conservé dans une union parfaite sous un Gouvernement paisible de prés de 20. ans; que depuis quelques années une partie de l'estroite Observance, s'estant separée de son*

Chef ; elle s'étoit veüe exposée à des divisions qui auroient donné atteinte à la discipline reguliere , & qui pourroient bien un jour ruiner le spirituel & le temporel de l'étroite Observance. Il finit en exhortant ses confreres , c'est a dire les Religieux de la même Observance, de recourir aux anciennes bontez de Son Eminence & de se conduire dans ce nouveau Chapitre dans un esprit de paix & d'union , parce que la conservation de l'étroite Observance dependoit de la protection & des bontez de leur Abbé General.

110 MERCURE

Son Eminence repondit en peu de mots latins à ce discours & insinua à l'assemblée que dans les temps difficiles & les conjonctures où tout l'Ordre de Cluny se trouvoit , il s'agissoit moins de paroles que d'œuvres , qu'il falloit d'abord rendre à Dieu ce qui luy est dû, & à Cesar ce qui luy est dû , qu'ensuite il falloit proceder sérieusement aux affaires de l'Ordre, qu'en attendant elle leur donnoit sa benediction , & même à ceux qui avoient refusé jusqu'alors d'écouter sa voix paternelle. Après avoir donné sa benediction à

GALANT III

tous les Religieux qui la reçurent à genoux, Elle fit un discours en François dans lequel elle tacha de faire connoître ses bonnes intentions pour augmenter & perfectionner l'étroite Observance, & pour voir sous son Gouvernement rétablir dans l'ordre la justice avec une paix parfaite. On nomma ensuite treize Definiteurs du Chapitre General de 1684. de dix sept qui devoient s'y trouver, Dom Laurent Lempereur, cy-devant Grand Prieur & Prieur Titulaire de Sezanne & l'un des Definiteurs n'ayant pû venir à cause d'une

incommodité qui le retenoit
au College de Cluny à Paris,
& Dom Hilaire Fournier,
Prieur Claustral de Long-pont
pour l'étroite Observance é-
tant mort depuis quelques
jours. Les treize Definiteurs,
sçavoir sept pour l'ancienne
Observance & six pour la nou-
velle qui assisterent au Cha-
pitre furent : Dom Charles de
Gové Prieur Titulaire de Sou-
xillanges. Dom Benigne de
Vert, Prieur Titulaire & Clau-
stral de Lions en Sang-terre,
parent de Mr de Vert Prieur
d'Abbeville dont je vous appris

GALANT 113

la mort il y a quelques mois.
Dom François Gautheron ,
Prieur Claustral d'Ambierle.
Dom Jean Gassaud , Prieur
Titulaire de Ganagobie. Dom
Michel Rochette Recteur de
S. Martial d'Avignon. Dom
François Pouget , Prieur Ti-
tulaire de S. Germain des Fos-
ses & parent du celebre Pere
Pouget de l'Oratoire. Dom
Louïs Girard Chantre de
Nogent , Prieur d'Haponvil-
liers; & pour la nouvelle Ob-
servence Dom Hugues Donna-
Dieu, Prieur Claustral de Sau-
vigny. Dom Henry Ferrieres ,
Mars 1709. K

114 MERCURE

Prieur de l'Abbaye de Maufac:
Dom Benoist du Vair, Prieur
Claustral de Moras. Dom
Deicole Hugonet, Prieur
Claustral de Vaux sous Poli-
gni. Dom Gilbert Conffion,
Aumônier Titulaire de Cluny;
& Dom Ode Berner, Chan-
tre Titulaire de Cluny. Son
Eminence suivie de ces treize
Definiteurs monta à la Cham-
bre du Definitoire, où ayant
pris sceance avec les Definiteurs
on procéda à la premiere acti-
on du Definitoire, c'est à dire
à l'Electon de quinze nouve-
aux Definiteurs, & on choisit

GALANT 115

fix Scrutateurs, ſçavoir Dom Malo Grand Vicaire de l'Abbaye de Moutiers, Dom Giraudet Prieur de Charlieu pour l'ancienne Obſervance, & Dom Laurent Berton compagnon d'ordre de Jacques Pieddan, Senieur de l'Abbaye & Dom Charles Vernier pour la nouvelle Obſervance, car ce fut au ſujet de l'Election de ces nouveaux Definiteurs qu'il arriva quelques conteſtations qui empecherent l'heureuſe execution des deſſeins pour leſquels ce Chapitre General étoit aſſemblé. Mr du Vair

K ij

116 MERCURE

l'un des Definiteurs de la nouvelle Observance remontra lors de l'Élection des Scrutateurs qu'il falloit se conformer à l'Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 30. Aoust. 1705, qui ordonne que les reformés. procéderont à l'Élection de leurs Definiteurs par des Scrutateurs par eux chosis. Sur cela Son Eminence ordonna la lecture de l'Arrest & en le lisant on remarqua qu'il commençoit par ordonner l'exécution des Chapitres Generaux des années 1676. & 1678. & pour mieux juger de l'esprit de

l'Arrest, on fit la lecture des
Pocés verbaux de ces Chapitres,
ce qui acheva cette sceance,
ainsi que de l'après diné & cel-
le du Lundy 8^e Octobre, &
cette lecture fit voir que ces
deux Chapitres avoient esté
assemblés en presence des
Commissaires du Roy, &
qu'ils ordonnoient de même
que l'Arrest de 1705. de se
conformer dans les élections
aux Bulles des Papes Gregoire
IX. Nicolas IV. & Calixte III.
ce qui donna occasion de faire
la lecture de ces Bulles, & on
remarqua par cette lecture que

118 MERCURE

le Pape Nicolas IV. voulant reformer tout l'Ordre de Cluni, avoit fixé les Chapitres Généraux, & déterminé le nombre de quinze Definiteurs pour estre conjointement Juges Souverains de la Police & de la discipline reguliere de l'Ordre, & à l'égard de la Bulle de Calixte III. on remarqua qu'elle confirmoit celle de Nicolas IV. & qu'elle réunissoit l'autorité de l'Abbé à celle des Des Definiteurs. Cette lecture estant finie Son Eminence dit qu'il s'agissoit de concilier l'Arrest de 1705. avec les

Bulles auxquelles il renvoyoit.

Le Mardy 9^e Octobre on tint la troisieme sceance & après que chacun y eut opiné sur les difficultés qui avoient occupé la precedente sceance & que tous à la reserve de quatre de la nouvelle Observance se furent rangés à l'avis de Dom Charles de Goué qui dit que pour concilier l'Arrest avec les Bulles des Papes suivant l'intention du Roy, il ne trouvoit rien de mieux que de laisser les Religieux de l'ancienne Observance dans le droit de choisir leurs Definiteurs, & ceux

de la nouvelle de choisir les leurs hors de la presence de l'Abbé General, & de referer les deux Elections dans le commun Definitoire, pour y être inserées conformément à l'Arrest, & que les quinze Definiteurs inserant avec les leurs, les Elections de la nouvelle Observance on concilieroit l'Arrest avec les Bulles des Papes & les Chapitres Generaux & qu'ainsi ces Elections seroient Canoniques & donneroient la paix aux consciences, puisque les Bulles des Papes ne donnoient l'autorité Apostholique

colique qu'à quinze Definiteurs conjointement. Cet avis fut rejeité par quatre Definiteurs de la nouvelle Observance, qui par là donnerent lieu à la rupture du Chapitre que Son Eminence declara dissous dans cette même séance, après avoir lû un Memoire qu'elle avoit préparé sur ce sujet, dans lequel il y avoit des traits si touchans qu'ils tirerent des larmes des yeux de quelques Definiteurs, & après avoir long temps insisté sur le prejudice que l'Ordre souffriroit de cette diversité de sentimens,

Mars 1709.

L

122 MERCURE

Elle fit connoître que le véritable esprit de l'Arrest étoit de réunir dans un seul & même Definiteur un seul & même régime les deux Observances & que toute autre explication de l'Arrest étoit captieuse. Elle declara enfin Dom Ildefonse Sarasin Vicaire General de la Reforme & Archidiacre de l'Abaye de Cluny & confirma les Definiteurs du Chapitre jusqu'au nouveau après quoy l'Assemblée se termina.

Je devois en vous parlant du Sacre de Monsieur du Ding, Evêque de Lausanne,

& Commandeur de Malte, y
ajouter ce qui suit touchant
cet Ordre, & qui doit paroître
fort curieux. Cet Ordre Mi-
litaire est composé de trois
Rangs. Le premier; est celuy
des Chevaliers de Justice; pour
y être reçu il faut prouver,
au de là de cent ans de No-
blesse, tant Paternel que Ma-
ternel; le Second est celuy
des Chevaliers d'Eglise qui
sont apelés communement
Prestres Conventuels dudit
Ordre, duquel rang on rem-
plit les Dignités d'Evêque de
Malte, & celle de Grand

L ij

124 MERCURE

Prieur del'Eglise Conventuele ;
& General de tout l'Ordre ;
les deux premieres Dignités
font decorées de la Grand-
Croix, & elles ont la premiere
séance dans le Conseil , qui
est composé du Grand-Mai-
tre , & de tous les Grands-
Croix Conventuels ; le troi-
sième Rang est celuy des Che-
valiers Servans d'Armes , qui
prouvent ces deux derniers
Estats pour estre Reçus , trois
Generations , Paternelles &
Maternelles ; qu'ils n'ont exercé
aucun Art mecanique , & qu'ils
ont vécu noblement : & quand

il s'agit de proceder à l'Electi-
on du Grand Maitre qui est
le Chef & le Superieur de
tout l'Ordre, il faut un Che-
valier de chaque Rang, sça-
voir un Chevalier de Justice,
un Chevalier d'Eglise ou Pres-
tre Conventuel, un Chevalier
Servant d'Armes que l'on ape-
le *Triumvirat*, qui proclament
ledit Grand Maitre puis que
tout l'Ordre leur en confie
entierement le pouvoir.

Je passe au Service dont je
vous ay promis de vous entre-
tenir ce mois cy, & que Mr
le Duc de Noailles a fait faire

¶ iiij

126 MERCURE

dans l'Eglise des Feuillans de la rue saint Honoré, pour feu Mr le Marechal Duc de Noailles son Pere.

Le grand Portail de cette Eglise, & celuy de la court, étoient tendus de drap noir, sur lequel étoient deux bandes de velours noir chargées d'Ecussions aux Armes du Défunt; & l'on en remarquoit un sur le grand-Portail qui avoit plus de 12. pieds de haut.

On entroit ensuite dans l'Eglise, & l'on étoit d'autant plus surpris que rien ne paroiffoit plus brillant ny plus ma-

gnifique ; quoy que l'on eut esté informé que Mr le Duc de Noailles eut par modestie ordonné qu'on n'employast aucune figure, & qu'on retranchast même jusqu'aux Attributs dont on se sert ordinairement pour décorer les Représentations que l'on éleve pour ces sortes de Services. Et en effet on n'y voyoit rien de tout cela ; mais Mr Berin Dessinateur ordinaire du Cabinet du Roy, qui depuis un grand nombre d'années a fait tous les Dessesins des Pompes Funebres qui se sont faites à

128 MERCURE

saint Denis & à Nostre Dame par ordre de Sa Majesté, & à qui l'on doit celle que Mr le Prince d'aujourd'huy fit faire dans l'Eglise de Nostre Dame pour feuë S. A. S. Monsieur le Prince son Pere, & qui a passé pour une des plus belles choses de cette nature, dont on ait ouy parler dans aucun Siecle. Mr Berin, dis-je, avoit fait dans cette occasion, tout ce que l'Art & l'Imagination luy avoient pû fournir pour orner l'Eglise des Feuillans, & la Representation, d'une maniere qui pro-

duisoit un plus brillant effet ,
& surprenoit d'abord la vuë ,
que d'autres n'auroient peut-
estre pû faire en employant
toutes les choses dont on l'a-
voit prié de ne se point ser-
vir ; & cependant avec du
Drap noir , du Velours , des
Ecussions , des Chandeliers. &
des Girandoles de fer blanc ;
mais dorées , & construites de
diverses manieres avec un
grand nombre de lumieres , il
avoit composé un tout en-
semble qui surprenoit telle-
ment qu'il falloit beaucoup
de temps pour démêler tout

130 MERCURE

ce que l'on voyoit.

Le jour de toutes les vitres estoit si bien fermé, que l'Eglise n'étoit éclairée que par les lumieres qui reflechissant sur le Velours, sur les Ecussons dorez, & sur le grand nombre de Chandeliers de diverses figures qui l'estoient aussi, formoient un spectacle brillant & lugubre tout ensemble, ainsi que le demandoit la Ceremonie pour laquelle tout cet appareil avoit esté dressé.

Le Grand Autel de l'Eglise des Feuillans estant tres

magnifique , & l'Architecture en estant toute dorée , on n'avoit rendu de noir que les fonds de cette Architecture , & cette tenture estoit ornée des Armes & des Chifres de la Maison de Noailles. Il y avoit au bas de grandes Girandoles , qui portoient des flambeaux qui finissoient en maniere de Cierges. Les Couronnemens de l'Autel , & toutes les Corniches , estoient bordées de flambeaux faits pareillement en Cierges , & portez par des fleurons dorez. Les Autels de toutes les Chapelles

132 MERCURE

étoient aussi tous illuminez ; mais d'une maniere qui faisoit plaisir à voir.

Toute l'Eglise estoit rendue de deuil , ainsi que vous avez déjà dû remarquer , & la Tenture , qui commençoit au dessus des Chapelles , montoit jusqu'à la voute. Toute cette Tenture étoit ornée de deux lez de velours , semez de larmes d'argent, & l'on voyoit sur toute la tenture des Armoiries & des Chifres de 7. à 8. pieds de haut.

Il y avoit au pied de ces Armes , des Girandoles dorées ,

qui portoient chacune cinq flambeaux, & la Corniche qui regnoit au dessus du dernier lez de velours, estoit remplie de flambeaux qui sortoient d'un grand nombre de fleurons dorez, & qui n'étoient qu'à un pied de distance les uns des autres.

Le Mausolée étoit simple; mais de tres bon goust, & éclairé par un grand nombre de flambeaux en maniere de Cierges, portez par de tres belles Girandoles dorées & enrichies d'ornemens.

Le Poil sur lequel étoit la

134 MERCURE

Couronne & le Collier de l'Ordre sur un Carreau de Velours couvert d'un Crespe, étoit magnifique. Le Dais étoit fort élevé au dessus de la Representation; il étoit enrichi des Armes & des Chifres de Noailles, & de plusieurs ornemens convenables. Il y avoit aux quatre coins de la Representation, quatre Officiers de la Connestablie.

On avoit osté toutes les Clostures des Chapelles, & même les Confessionnaux, & ces Chapelles étoient remplies de Personnes de distinction.

Ceux qui étoient assis dans les rangs , n'étoient point elevez ; mais il y avoit derriere eux plusieurs Gradins qui étoient aussi remplis de plusieurs personnes ; de maniere , que tout le terrain étoit si bien menagé qu'il n'en restoit point d'inutile.

La Musique étoit placée dans les deux grandes Tribunes qui sont aux deux costez du Maître Autel & dans lesquelles on avoit élevé des Amphitheatres. Cette Musique formoit deux Chœurs , & elle étoit composéé de cent trente Personnes , tant Musiciens que

136 MÉRÇURE

Symphonistes. Elle étoit de Mr Bernier ; Maître de Musique de la Sainte Chapelle , dont la reputation est connue. Aussi est il dans une place qui a toujours esté occupée par les meilleurs Maîtres.

A la fin de la Messe , tous les Religieux , au nombre de cent ou environ , parce qu'il en étoit venu de quelques autres Convens de Feuillans , fortirent de leur Chœur , tenant chacun un Cierge. Ils firent les prieres acoutumées dans une pareille Ceremonie , devant la Representation.

1875

1876

1877

1878

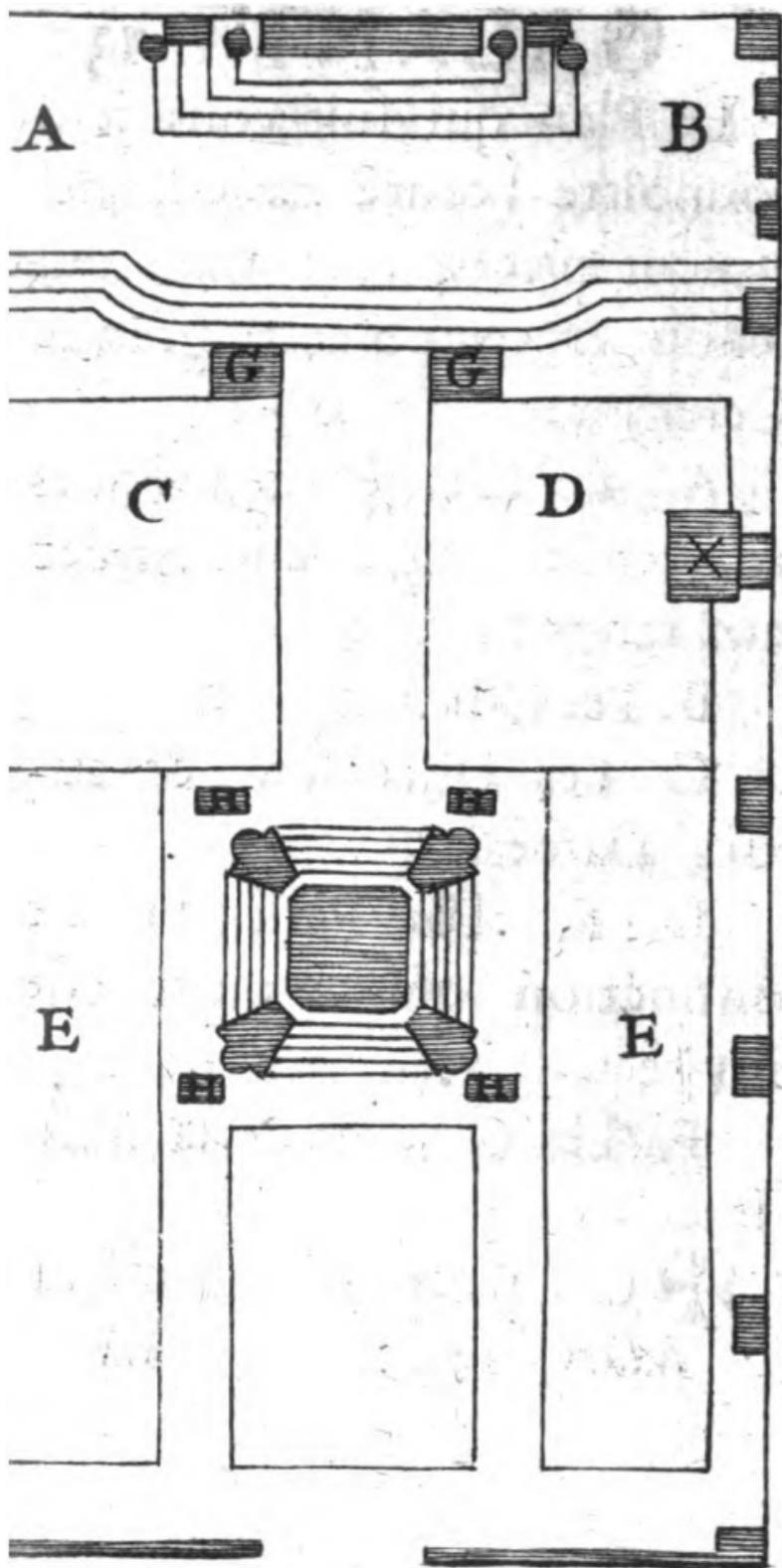
1879

1880

1881

1882

1883



Le Plan qui suit vous fera connoître l'ordre dans lequel étoient placez tous ceux qui se sont trouvez à cette grande Ceremonie.

A. Le Clergé, les Evêques au premier rang, & les Abbez aux rangs suivans.

B. Les Officians.

C. Les Duchesses, & autres Dames.

D. E. Les Personnes de distinction qui avoient esté invitées.

F. Les Officiers de la Maison.

✠ La Chaire du Predicateur.

Mars 1709.

M

138 MERCURE

G. Deux Prie-Dieu; l'un fut occupé par Mr le Duc de Noailles, & l'autre demeura vuide.

H. Quatre Officiers de la Marchauffée aux coins de la Representation.

Je devrois vous parler de l'Oraison funebre qui fut prononcée par le Pere de la Ruë; mais je remets à vous en entretenir ailleurs. Vous conoissez son esprit, son Eloquence, & la beauté de son genie. Ainsi vous devez être persuadée que cette Oraison funebre a mérité les applaudis-

140 MERCURE

s'est passé dans la Cour d'Angleterre depuis environ un siècle , un détail de tout ce qui regarde la vie & les actions du feu Chevalier Windebank , dont la memoire est si chere aux Anglois fideles à la Royale Maison de Stuard , cet Ami luy a envoyé la Lettre suivante , ce qui pourra un jour servir de Memoire pour la vie de ce Chevalier , que les personnes les plus qualifiées de la Cour d'Angleterre souhaitent depuis si long - temps qu'on donne au Public. J'ay cru cette Lettre digne de vostre cu-

riofité. Elle est tres belle, tres-touchante, & tres-attachante; de maniere que la lecture, qui ne peut estre que tres-utile, doit faire beaucoup de plaisir, & sur tout à ceux qui regarderont les bontez de Dieu, qui voulant sauver l'ame d'un homme qui avoit merité d'être né Catholique, luy a donné la grace dont il avoit besoin pour mourir en professant la veritable Religion. Cette Lettre estant historique, doit plaire à toutes sortes de personnes.

A MONSIEUR ***

MONSIEUR.

Je suis ravi que vous vous intéressiez d'une manière sensible à tout ce qui regarde le Seigneur de Windebank, & que vous m'ayez engagé à vous écrire toutes les particularitez de sa vie. La fidélité d'un Anglois de cette condition, & les circonstances singulieres de la vie de ce grand homme, sont dignes de vostre attention. J'en suis plus instruit qu'un autre par plusieurs Memoires qui

me sont tombez en main ; & par la connoissance que j'ay de son illustre & vertueuse fille la Religieuse à qui j'ay plusieurs fois entendu parler des vertus de son pere, qu'elle exprime aussi bien par ses regrets, que par ses recits.

Le Chevalier de Windebank étoit premier Ministre de Charles I. On ne peut avoir plus de candeur & d'intégrité qu'il en avoit. Mais ayant succé l'erreur avec le lait, il avoit bien toutes les vertus d'un honneste homme, mais il n'avoit pas les lumieres d'un vray Chrestien. Il naquit en 1582. au mois d'Aoust. Son grand-pere

144 MERCURE

qui fut Gouverneur de Calais, avant que cette Place fut au nombre des Conquestes de la France, épousa une illustre heritiere du Pays de Galles, dont le pere avoit rendu de grands services à la Couronne d'Angleterre sous le regne de la Reine Marie, fille aînée de Henry VIII. son fils qui fut pere de François de Windebank dont je vous parle, épousa aussi une fille d'une illustre Maison appelée Timock, de la race des Champions du Roy, dignité à laquelle appartient d'estre en armes le jour de la reception du Roy, & de maintenir son droit à la Couronne

GALANT 145

Couronne contre tous ceux qui le voudroient disputer. Mais sans m'arrester au détail de l'ancienneté de la Maison du Seigneur de Windebank, je dois seulement vous dire ce qui s'est trouvé de plus admirable dans sa personne. Ce n'est point sur la gloire de ses Ancestres qu'il a établi la sienne. Une vie cultivée par les belles Lettres, instruite par les voyages, polie par le choix de la Société, fut bien-tost dans un aussi beau naturel que le sien, remplie des vertus qui font un grand homme. La sagesse & l'érudition qu'on luy remarqua dans sa jeunesse, luy attirerent les

Mars 1709.

N

146 MERCURE

premieres Charges du Royaume. Il fut fait Secretaire d'Etat, & il s'acquitta de cette Charge en Heros. La Justice estoit son Etoile Polaire, son courage & son zele pour le service du Roy, faisoient qu'il ne trouvoit rien d'impossible pourvû qu'il fust juste. L'on peut dire de ce grand homme ce qui fut dit d'Agrippa : que l'Empereur & la Republique s'estoient rendus un grand service en luy donnant le Gouvernement des affaires. C'estoit l'homme le plus humain qui ait jamais esté. Quoique sa Religion luy inspirast une opposition natu-

celle pour les Prestres du Seigneur, son humanité le rapprochoit de ces hommes Saints. Il ne pouvoit supporter la cruauté des Loix d'Angleterre contre les Prestres ; & il employa le pouvoir que sa Charge de Secretaire d'Etat luy donnoit, pour accorder des Lettres de remission à tous ceux qui estoient surpris dans l'exercice des fonctions sacerdotales, & par cette sainte compassion ; il sauva la vie à soixante-quatorze Prestres.

Dans le temps qu'il fut premier Ministre d'Angleterre, l'interest des Princes de l'Europe estoit de ne pas laisser une Paix si profonde

Nij

148 MERCURE

dans le cœur de l'Angleterre. La facilité qu'il y avoit de faire entrer la discorde dans ces Etats par la difference des Religions des Ecossois & des Anglois, Sujets d'un même Roy, qui sont comme des animaux de differentes especes, attachez à un mesme joug, fit arriver une revolte; ensuite l'heresie conspira contre la personne du Roy; & après avoir répandu son fiel dans la plûpart des cœurs de ses Sujets, ils commencerent leur Rebellion, en ôtant au Roy les yeux & les bras; c'est-dire ses plus grands, ses plus fideles & ses plus éclairez Sujets. Le Viceroy

d'Irlande, l'Archevesque de Cantorbery, & le Secretaire d'Etat de Windebank; furent accusez au Parlement en la presence du Roy, d'avoir contrevenu aux Loix du Royaume; c'est-à-dire d'avoir esté fideles au Roy en toutes choses.

Le Chevalier de Windebank, voyant sa perte assurée, & ne pouvant rien dire pour sa justification, qu'il ne fit connoître qu'il n'avoit rien fait que suivre les ordres du Roy; demanda à Sa Majesté la permission de se retirer, sa perte étant inevitable. Le Roy le luy permit avec autant de dou-

150 MERCURE

leur que de promptitude ; mais ne pouvant le deffendre present, il ne songea plus qu'à se l'assurer éloigné. Le Chevalier de Windebank, n'eut que quatre heures de temps pour sa retraite. Le Viceroy d'Irlande & l'Archevêque de Cantorbery n'ayant pû se retirer assez tost, éprouverent à Londres ce que Socrate souffrit à Athenes. Ce sont des hommes dont la memoire sera recommandable dans tous les siecles, pour avoir donné leurs testes pour conserver leur fidelité.

La Providence conduisit les pas du Chevalier de Windebank, car

il évita le danger d'estre pris dans le grand Vaisseau où il s'estoit embarqué pour passer en France en changeant de Vaisseau par une inspiration particuliere.

Dés qu'il fut en France, le Nonce du Pape alla le voir pour luy offrir toutes sortes de secours au nom de Sa Sainteté étant instruite de sa qualité & des bons Offices qu'il avoit rendus à l'Eglise; mais ce fidele sujet le refusa, craignant que cette communication avec le Pape, ne fist tort aux affaires du Roy son Maistre. Il avoit esté si dignement dans sa prosperité le soutien du Thrône

152 MERCURE.

d'Angleterre, qu'il n'avoit garde dans sa vie privée d'avoir moins en veüe tous les interests de la Couronne.

Disons de ce Ministre ce que Ciceron dit de luy même : Il ne fut jamais si grand que dans la chûte. Il est aussi élevé dans sa vie privée, que Ciceron le fut dans son bannissement. Il passe de l'application des affaires à l'étude de la verité; il devint Philosophe : Et comme Seneque sous Neron, Papinien sous Antoine, ont tous deux fait les mêmes fonctions que luy envers la Republique, il suivit leurs maximes dans sa retraite.

C'est dans cet état qu'il reçut la consolation de voir Me son Epouse & ses deux filles, qui ne pouvant vivre sans luy, passerent en France, & abandonnerent tous leurs biens. Il ne jouit pas long-temps de la douce société de son Epouse, Dieu la luy enleva. Cette perte luy causa la dernière douleur, & quoyqu'il se vit dans ce même temps obligé de retourner en Angleterre par l'ordre du Roy, il n'estoit point détourné de son mortel chagrin, & il ne donna que tres-peu de temps à ce voyage.

Il disoit souvent que toutes les

154 MERCURE

guerres intestines de l'Angleterre estoient des châtimens de la vengeance Divine qui punissoit les violences & les sacrileges de Henry VIII. que Dieu rendoit le charge à la Reine Elisabeth qui avoit favorisé d'armes & de finances la Rebellion des Hollandois contre le Roy d'Espagne, celle des Suedois contre le Roy de Pologne, & celle des Rochelois contre le Roy de France.

Mais si les sentimens de ce grand homme étoient admirables, il luy manquoit cette grande qualité, & l'unique nécessaire : la véritable Religion : hors du Sein

de l'Eglise point de perfection; mais Dieu qui l'avoit formé d'un naturel si excellent, luy reservoit une plenitude de graces auxquelles il le preparoit par cette voye seure de l'affliction.

Le Chevalier de Windebank avoit souvent avec les personnes les plus doctes de grandes Conferences sur les veritez de la Religion, mais quelques raisons convaincantes que l'on pût luy donner, il ne se rendoit point. Cette heure de Misericorde qui devoit le faire passer des tenebres à la lumiere n'estoit point encore venue, & Dieu qui se sert des che-

156 MERCURE

ses les plus simples pour accomplir les plus grandes, n'avoit encore donné le grand jour de la verité de nostre Religion qu'à une de ses filles qui s'étoit fait Catholique à son insceu. Il fut instruit de sa conversion, & il n'eut point contre elle tout le ressentiment qui est ordinaire dans ces occasions. Cette vertueuse & aimable personne sur laquelle les Misericordes de Dieu se répandoient avec abondance, estoit toute embrazée du desir de la conversion de son Pere. Elle fut tres mortifiée quand un saint Prestre à qui son Pere avoit autrefois sauvé la vie, vint pour luy

rendre le bon office de l'inviter à se convertir. Car ses raisons & ses prieres furent sans effet. Le Chevalier de Windebank ne se rendit point à toutes les preuves de conviction que luy pût donner ce docte Prêtre qui auroit de tout son cœur desiré de luy procurer la vie spirituelle, en reconnaissance de la vie temporelle que ce Seigneur luy avoit conservée. Mais les afflictions ne l'avoient point encore assez préparé à la grace de la lumiere. La douleur qu'il eust, en apprenant la mort de son fils, à qui l'injustice venoit d'arracher la vie, fut le dernier trait des Miséri-

158 MERCURE

cordes de Dieu. Ce coup cruel abait ce naturel fier qui le faisoit résister à la grace qui le poursuivoit. Sa consternation dans ce rencontre aida le zèle de sa vertueuse fille qui ne manquoit aucune occasion de l'éclaircir. Elle luy parla avec tant de force & tant de tendresse, qu'elle ébranla la dureté de son cœur. Il luy promit de faire attention à la Religion Catholique, & d'examiner sérieusement ce qu'il devoit faire pour cela. Peu de temps après, il tomba malade. Sa fille attentive au bonheur de son Pere, profitoit des moments qu'elle passoit auprès

de luy, & après avoir répandue ses larmes devant Dieu, elle en versa devant luy. La sainteté de ses exemples, l'onction de ses paroles, & sur tout la Misericorde de Dieu briserent la pierre de son cœur. Une certaine lumière inconnuë pour luy jusqu'alors, se répandit dans son ame, un sentiment interieur de foy & de componction le transporta de la region des morts à la terre des vivans. Il dit à sa fille qu'il reconnoissoit son erreur, & aussi-tost il fit assembler sa famille pour declarer le dessein qu'il avoit d'abjurer l'Herésie. Il luy dit : Sçachez

160 MERCURE

que la resolution que je prens aujourd'huy de me faire Catholique, & de vivre & mourir dans l'obeissance de l'Eglise Romaine, ne m'est point venuë par des considerations humaines, ni par le fruit des disputes que j'ay euës sur la Religion: mais par la seule grace de Jesus-Christ à qui il a plû de regarder l'humilité & les larmes de sa servante, ma fille que voilà.

On peut dans cette occasion regarder cette vertueuse Demoiselle, comme exerçant les fonctions de l'Apostolat. Dieu la préparoit

GALANT. 161

à estre son épouse par ce Ministère
Saint, dont elle suivit tout l'ordre
dans la suite de la conversion de
son Pere. Comme la Providence
s'estoit servie d'elle pour conduire
son pere à la lumiere de la verité,
elle s'en servit aussi pour le con-
duire à la gloire. Sa maladie estant
augmentée, il demanda le Sacre-
ment de Confirmation qui le for-
tifie & redoubla l'ardeur de sa
Charité. Sa fille pendant le cours
de ses maux fortifioit & admiroit
sa patience. Son cœur estoit l'écho
des plaintes de son pere. Sa ten-
dresse luy faisoit sentir la moitié
de ses douleurs; pendant que par
Mars 1709. O

162 MERCURE

sa fermeté elle relevoit le courage de son pere. Elle dont les larmes avoient esté victorieuses quand il s'estoit agi de sa conversion, devint elle-même victorieuse de ses larmes pour la consolation de son pere, & dans la crainte de l'affliger, elle suivit par ses soins & avec ses prieres, le triste cours de ses maux. Elle accompagna ses soupirs, elle reçut ses leçons, elle contempla sa foy jusques au moment, ou la douleur & la patience le mirent dans le sein d'Abraham.

Si le Chevalier de Windebank n'a servi de Berade famille que

*dans la dernière heure, il a ce-
 pendant reçu la même récompense
 de ceux qui viennent de grand
 matin. Dieu a tranché ses jours
 dans les momens les plus saints de
 sa vie. Il a voulu l'exempter de
 la triste vûë des miseres de sa
 Patrie. Il luy a caché la tyrannie
 de sa Nation : le Thrône Royal
 abatu, le Roy dépouruillé de son au-
 torité, ayant perdu sa couronne
 & sa vie, tous les gens de bien
 opprimez, la Puissance usurpée
 par les Tyrans, les Eglises pro-
 phanées, la Religion abolie, la
 rebellion d'un peuple ingrat, &
 toutes ces calamitez publiques*

164 MERCURE

ausquelles toute sa fidelité & son courage n'auroient pû remedier, Dieu les luy a cachées; & par une misericorde particuliere pour cet homme juste, il ne l'a fait sortir de sa puissance, que pour le faire arriver à la perfection. C'est dans le dépoüillement de sa grandeur qu'il a reçu cette vive lumiere de la foy, qui a mis le prix aux œuvres de sa probité, & qui a fait d'un parfaitement honneste homme, un veritable Chrestien. Tout le cours de sa vie a esté une préparation à sa conversion. Il fut bon Sujet, bon Citoyen, bon Marry, bon Pere, & bon Chrestien.

Il prefere toujours l'intereſt du Prince, au ſien ; l'intereſt de ſa Patrie, à celui de ſa famille. Il fut Epoux fidele, Pere tendre & Chreſtien accompli. Dans ſes derniers jours il vivoit de ſa foy, & on peut dire que ſa Charité fut ſi grande, qu'elle le mit dans la gloire que Dieu luy preparoit éternellement.

Voila, Monsieur, un petit détail de la vie, du caractère, & des revers cruels qui ſont arrivez au Chevalier de Windebank, premier Secretaire d'Etat en Angleterre. Je ſuis avec une parfaite conſideration, voſtre tres-humble

166 MERCURE

et tres-obeissant serviteur, D.

Mr Merlin de la Ville de Bouën, en Forest (qui appartient à Mr d'Hyvours) dans le Diocese de Lyon, souvint il y a quelque temps des Theses de Droit Canonique dans l'Eglise des Dames de Saint Pierre de la même Ville. Elles estoient dediées à l'Abbesse de ce Monastere, à la teste desquelles on voyoit son Portrait. Il les ouvrit par une Harangue qu'il adressa à cette Dame, où après l'avoir extremement louée, il mit comme sous un coup d'œil tous les Heros de

la maison, parmi lesquels il parla fort de Fabius Leon, qui s'allia à la Maison Imperiale de Luxembourg; de Charles qui s'allia à celle d'Ailly, & enfin d'Almeric Bienfaiteur de l'Abbaye de Saint Pierre, & qui mourut peu après le martyre de Saint Irenée Evêque de Lyon, au commencement du troisieme siecle de l'Eglise.

Mr Merlin acquit beaucoup de gloire dans cette action, & il reçût de grands applaudissemens pendant le cours de la dispute; on l'attaqua sur toutes les difficultez les plus é-

168 MERCURE

pinces de la Jurisprudence Canonique, & il y en eut peu sur lesquelles le Soutenant n'eût occasion de parler, & de donner des preuves de sa capacité. Mr Terrasson, Custode de Sainte Croix, & Docteur en Droit Canon, argumenta long-temps & avec force; mais quelques subtiles que fussent ses objections, Mr Merlin les resolut toutes avec beaucoup de solidité, & sans marquer le moindre embarras. Toutes les personnes de naissance & de distinction de Lyon assisterent à cet acte, & il y a long-temps

GALANT 169

long-temps qu'on n'a vû dans une pareille occasion une Assemblée aussi belle & aussi nombreuse. La plus grande partie des Comtes de Saint Jean y assista, de même que toute la Communauté des Dames de Saint Pierre.

Mr Soubés, Licencié de Medecine à Avignon y a soutenu une These sur un sujet assez singulier, ayant pour President Mr Gastaldi, Docteur & premier Professeur dans la Faculté d'Avignon. Une Dame d'Avignon jeune & bien faite a eu neuf enfans, que par

Mars 1709.

P

170 MERCURE

une tendresse peu ordinaire aux meres, elle a voulu allaiter elle-même, excepté qu'après avoir nourri pendant deux mois le dernier, elle fut obligée de céder aux pressantes instances de son mari & de le remettre à une nourrice. Elle n'employa pour arrester son lait que des remedes | fort communs, se reposant du reste sur sa bonne & vigoureuse constitution; elle estoit cependant sujette à des foiblesses d'estomach, qui augmentèrent considerablement quelque temps après, avec une pesanteur, un

grand dégoût, & de frequens vomissemens; il en falut venir aux purgations & au vin émetique, & la malade s'en sentant foulagée, remit le reste aux forcés de la nature, & passa ainsi 6. mois tantost plus mal tantost mieux, jusqu'à ce que les vomissemens estant re-venus plus violens, & la fièvre s'estant declarée, il fallut recourir au secours de la Medecine. En l'absence du Medecin ordinaire Mr Gastaldi fut appelé, & ordonna deux saignées & une forte medecine, laquelle demeura sans aucun

172 MERCURE

effet pendant 40. heures, & sans que le secours des clysteres pût la déterminer à agir ; enfin une prise de vin d'absinte empreint d'esprit de soufre, fit operer le remede. La Dame rendit vingt-cinq pierres, ensuite 52. & enfin 25. & elle se porta bien. Ces pierres étoient de couleur blanchâtre ou cendrées, de diverses figures, de differens poids, depuis 4. grains jusqu'à 30. & toutes ensemble pesoient 2075. grains ou 3. onces & 11. grains.

Mr Gastaldy prétend, &

Mr Soubés la soutenu sous luy, que le laiët de cette Dame ne pouvant plus couler dans ses conduits ordinaires, & se répandant dans tout le corps, se déposa principalement dans le fond de l'estomach comme dans la partie la plus foible, où de la coagulation, il passa à la petrification, & il pretend que les Eaux Minerales sont un bon remede en ces occasions. Mr Schenekius Medecin de Haguenu raconte plusieurs Histoires qui ont du raport à ce qu'on vient de lire de la Dame d'Avi-

674 MERCURE

gnon ; dans son Traité de la generation de la Pierre ; mais il n'en est point de si extraordinaire que celle du sieur de Lepine Maistre d'Hostel de Mr le Marquis de Caraman , & dont Mr Tolet, seul Operateur du Roy pour l'extraction des pierres , parle au 3^e. chapitre de son Livre de la Lithotomie : il dit que ce *Maistre d'Hostel l'avoit assuré qu'il en avoit rendu plus de 500. , & qu'il luy en fit voir au moins une centaine , en l'assurant qu'il en avoit donné un tres-grand nombre ; ce Maistre*

d'Hostel luy permit d'en prendre cinq, & il en remarqua parmi celles qu'il vit, plusieurs qui ressembloient fort à des cailloux par leur dureté & polissure en quelques endroits, & comme s'ils eussent esté rompus; il y en avoit de couleur noire, d'autres d'un gris sale, & d'autres un peu blanchâtres de toutes sortes de figures irregulieres. Mr de Lepine asseura encore Mr Tolet, qu'il en avoit rendu une qui pesoit plus de huit onces. Il y en avoit parmi celles qu'il luy fit voir qui avoient plus de trois

P iiiij

176 MERCURE

pouces de longueur & cinq
pouces de tour, & quelques-
unes faisoient du feu comme
des pierres à fusil. Mr de Le-
pine se sentit fort soulagé par
une vie réglée, par des pur-
gations réitérées de temps en
temps, & par l'usage d'un sy-
rop de fleur d'Eglantier, avec
de la poudre de cloporte ;
mais il en souffroit une plus
grande douleur en urinant.

Mr du Pont, Gouverneur
de Pampelune a envoyé à Mr
de Basville, Intendant de Lan-
guedoc, une pierre sur laquel-
le il y a une Inscription anti-

GALANT 177

que, & qui a esté trouvée à Calahorra, Ville d'Espagne sur les frontieres de Castille & de Navarre. Voici la traduction de l'Inscription qui est latine : *Je Bebricius natif de Calahorra, (qui suis inhumé icy) me suis immolé aux Dieux Manes de QUINTUS SERTORIUS, m'estant fait un scrupule de Religion de vivre après la mort de ce grand homme, à qui les Dieux immortels se communiquoient en toutes choses, (ou) qui en toutes choses, estoit semblable aux Dieux immortels. Adieu, Passant qui lis cecy, & apprens, à mon exemple*

178 MERCURE

à estre fidele. Les morts quelques dépoüillez qu'ils soient de leurs corps, ne laissent pas d'estre sensibles aux marques de fidelité. On voit par ces paroles que c'est icy l'épitaphe d'un Officier Espagnol de la Ville de Calahorra, creature de Sertorius, qui avoit esté proscrit par Sylla, & qui s'estoit refugié en Espagne. Cet Officier prévenu en faveur de Sertorius, & persuadé, ainsi que ceux de sa nation, qu'il y avoit en ce General quelque chose de divin, s'estoit tellement attaché à luy qu'il ne voulut point survivre au mal-

heur de ce grand homme, & que l'ayant vû misérablement assassiné par Marcus Perperna, Pretorien, il se crut doublement obligé par un devoir d'amitié & de religion de mourir & de se sacrifier aux Manes de ce vaillant Capitaine. C'étoit une chose ordinaire parmi les Grecs & les Romains de sacrifier sa vie pour la Patrie, pour le Prince, & pour un Ami, c'est ce qu'ils appelloient *Devovere se*, c'est à dire, se sacrifier, s'immoler; c'est ainsi que Codrus, Roy des Athéniens se livra à la mort, que

180 MERCURE

Curtius Chevalier Romain se jettâ dans le gouffre qui s'étoit ouvert à Rome, & qu'Alceste se livra à la mort pour sauver la vie à Admette son époux. Les Historiens sont remplis de ces exemples d'une generosité feroce qu'ils nommoient mal à propos, *pietas*, *charitas*, *devotio*.

Madame d'Avesnes, Prieure perpetuelle du Monastere de Blye à Lyon, s'estant trouvée hors d'estat à cause de son grand âge & de ses infirmités augmentées par une chute considerable qu'elle a faite de-

puis peu , de conserver l'administration de sa maison , a resigné sa Dignité à Me de Chandieu Religieuse de Sainte. Colombe lez Vienne. Cette jeune Prieure est d'une naissance tresdistinguée ; elle est sœur de M^c de Lovaz & niece de M^c la Marquise de Leuville , auprèsde qui elle a passé quelques années avant qued'entrer dans la Religion ; & dans les divers voyages qu'elle a faits à la Cour avec Me sa tante , elle y a eu l'approbation de tout le monde , mais la grace qui l'appelloit à un

182 MERCURE

estat plus parfait la retira du monde , dans le temps qu'elle pouvoit s'y former les plus flatteuses idées. Cette Dame n'a que trente-cinq ans ; ainsi elle est dans un âge propre à travailler au rétablissement de sa Maison , que le malheur des temps a fait tomber dans une triste décadence. Me d'Avignes est de Dauphiné , de même que la nouvelle Prieure, & d'une Maison aussi tres-qualifiée. Elle a gouverné cette Maison après feuë Me de Châtillon - Moyria. La nouvelle Prieure est proche parente de

Me la Comtesse de Romans ,
de la Maison de Bardonenche
& qui après avoir professé pen-
dant plusieurs années la Reli-
gion prétenduë reformée , a
embrassé la Catholique , où
elle donne de grandes marques
de son zele & de sa pieté. Me
de Blie est aussi parente de Mr
& de Me de Saint - Estienne ,
& de Mr de Guiffrey , Con-
seiller au Parlement de Greno-
ble. Le Monastere de Blyc
estoit autrefois dans le Bu-
gey , où il y a encore un Vil-
lage de ce nom. Mrs du
Chapitre de Saint Paul se di-

sent les Patrons de ce Prieuré ; il y à long temps qu'ils n'y ont nommé , car les Prieures depuis prés de cent ans se le sont resigné les unes aux autres , ce qui est d'autant plus singulier qu'il est rare de voir des Benefices de Filles de Patronage Ecclesiastique.

Dame N.... de la Riviere , Abbessé de Nôtre-Dame de Bons , Ordre de Cîteaux , Diocése de Belley , est morte dans de grands sentimens de pieté. Elle a eu la consolation en mourant de voir son Abbaye rétablie par ses soins & par sa

GALANT 185

prudence. Elle avoit succédé à feuë Me du Chastelart, d'une ancienne maison de Dauphiné, & celle-cy à Me de Laigues. Me de la Riviere laisse deux freres & deux sœurs. Les deux freres ont esté Capitaines dans le Regiment Lyonnois, & le Cadet, nommé *le Chevalier de la Riviere*, en a esté Major. L'une des deux filles est Prieure d'un Convent de l'Ordre de Fontevrault en Forez, & l'autre est Carmelite à Lyon. M^e l'Abbesse de Bons avoit esté Religieuse à la Coste, en Dauphi-

Mars 1709.

Q

186 MERCURE

né ; elle estoit âgée de soixante-cinq ans.

M^r le Comte de Reventlau, grand Chancelier de Danemarck, est mort dans une de ses terres de Jutland. C'estoit un des Seigneurs des plus qualifiez de la Cour de Copenhague. Il estoit même allié à la Royale Maison d'Oldembourg par deux endroits. Le feu Roy de Dannemarck avoit en luy beaucoup de confiance, & il l'avoit employé à des affaires d'une conséquence tres-grande. Il joignoit à une valeur éprouvée dans les guerres

GALANT 187

de son temps, une grande habileté dans le Ministère. Il avoit esté à la teste du Conseil sous le regne precedent & sous celuy-cy il n'a pas eu moins de part aux affaires. Sa Maison est originaire de la Ville de Hambourg. Il laisse des enfans dont l'aîné a fort brillé en cette Cour, demeuré quelques années icy, où il a fait une figure convenable à son rang & à sa qualité. Il passoit en ce temps là pour un homme des mieux faits, & il estoit tres-habile dans ses exercices. Le nom de Reventlau estoit déjà connu

Q ij

188 MERCURE

en Dannemarck sous le regne de Christierne II. & ce fut un Scipion de Reventlau qui contribua le plus à la déposition de ce Prince, qui avoit rempli le Dannemarck & la Suede de meurtres & de carnages. Frederic son oncle & son successeur se servit utilement de ses conseils, & l'employa dans toutes les affaires qui se passerent sous son regne.

Je repasse en France, où est le veritable séjour de la magnificence & de la galanterie, qui ne quitte point la Princesse à qui les Vers suivans sont adressez

**A MADAME
LA DUCHESSE
DU MAINE.**

SONNET.

Princesse, vous joignez, à vostre
caractere,
Les attributs de l'ame, & les beau-
tez du corps,
Et par le composé, de ces nobles ac-
cords,
Vous sçavez devenir, maistresse en
l'art de plaire,

E
Vostre esprit autrefois, appliqué sur
la Sphere,

190 MERCURE

*Des Lignes & des Points, a'connu
les rapports,
Des Globes lumineux, a mesuré les
Corps,
Et la déclinaison de l'Etoile polaire.*

S
*La Reine d'Albion, que l'on sert à
genoux,
Jamais dans son Withall, n'a brillé
comme vous,
Dés qu'à Seaux les Zephirs, caressent
la Jonquille,*

Q
*Vos doux amusemens, dont le monde
de est charmé
Causent plus de plaisir, que n'en
donne Spadille,
Quand sur Baste, & Manille, il
rentre à Point nommé.*

Ce Sonnet est de M^r Cassan.

Si l'on entreprenoit de donner les loüanges qui font dûës à la grande Princesse qui fait le sujet des Vers que vous venez de lire, des volumes entiers ne suffiroient pas. La grande naissance se trouve en cette Princesse avec un esprit supérieur. Il y a peu de Sciences dont elle n'ait une teinture, & il s'en trouve même qu'elle sçait à fond. Il est difficile de porter un jugement plus juste sur tous les Ouvrages, & même d'Erudition, & de se connoître mieux en Poësie. Aussi personne ne pronon-

192 MERCURE

ce-t-il mieux des Vers que cette Princesse, & l'on les trouve souvent beaucoup plus beaux dans sa bouche qu'ils n'ont paru sur le papier. Sa générosité va au de là de tout ce que l'on peut imaginer ; de manière que l'on peut assurer qu'elle n'a rien à elle. On peut dire que lors qu'elle tient sa Cour à Seaux, on prendroit ce lieu pour le Palais de la Magnificence, & que cette Princesse y est toujours accompagnée des Graces, des Muses, des Jeux, & des Ris. Elle doit estre regardée comme un parfait Modelle

delle de la plus haute vertu , & l'on ne peut pousser plus loin l'amour conjugal que celuy qui se trouve entre cette Princesse & le Prince son Epoux , dont l'esprit solide & brillant est generalement reconnu , & dont les Lettres peuvent passer pour des Chefs d'œuvres. Il n'y a point d'exageration dans ce que je viens de vous dire de leur amour Conjugal , puis que le plus grand Prince du monde , a souvent dit , qu'il devoit servir d'exemple.

Après vous avoir entretenu d'une Princesse qui parle si bien

Mars 1709.

R

194 MERCURE

& si juste, je passe à l'article d'une femme qui ne laisse pas de parler quoy qu'elle n'ait point de Langue.

On écrit de Lisbonne que Mr le Comte d'Ericeyra, l'un des plus grands Seigneurs de Portugal, y a amené une fille âgée de 17. ans qui est venuë au monde sans Langue & qui ne laisse pas de parler. Elle est née à Monsaraz dans le territoire d'Elvas. Il ne paroist dans sa bouche aucun vestige de Langue ; mais elle s'apperçoit qu'elle en est privée lors qu'elle veut manger, car il

faut qu'elle mette un doigt dans sa bouche pour tourner les Alimens, fonctions propres à la Langue. Cette fille dit qu'elle sent les goûts differens, & qu'elle distingue même la qualité des Alimens. Ce qu'il y a encore de surprenant en elle, est qu'elle articule fort bien, quoy que le son de sa voix soit semblable à celuy des vieilles gens, & sur tout des personnes à qui le grand âge à fait tomber toutes les dents. Mr le Comte d'Ericeyra, qui a un goût naturel pour les belles Lettres, & qui a fort cultivé

R ij

196 MERCURE

le talent qu'il a pour la Poësie, a fait de tres jolis Vers sur ce sujet. Leurs Majestez Portugaises ont voulu voir cette jeune fille, & luy ont fait plusieurs questions auxquelles elle a répondu fort pertinemment.

Je reviens de Portugal en France.

Je crois que vous vous souvenez de Mr de Saint Gilles l'Enfant, puisque dès le temps que j'ay commencé à vous écrire des nouvelles, je vous ay envoyé ses premiers Ouvrages, & particulièrement des Fables qui eurent l'avantage

de vous plaire, & qui recurent de grands applaudissemens dans le monde. Les progrès qu'il fit dans les Belles-Lettres dans un âge peu avancé ne le touchèrent pas assez pour l'engager à s'y attacher entierement; il ne regarda ses Ouvrages que comme un amusement, & ayant résolu de prendre le parti de la guerre, il se mit dans les Mousquetaires dont quelques années ensuite il devint Sous-Brigadier, & quelque temps après il eut l'O'rdre de Saint Lazare qui estoit fort considerable en ce temps-là à cause des

R iij

198 MERCURE

Commanderies que les Chevaliers de cet Ordre avoient lieu d'esperer ; mais les mouvemens qu'il y eut ensuite dans cet Ordre reculerent pour un temps les esperances de ceux qui estoient les plus avancez. Mr le Chevalier de Saint Gilles estant fort estimé dans son Corps, avoit resolu d'y rester, afin d'y monter par degrez aux premiers Emplois ; mais ayant esté blessé & fait prisonnier à la bataille de Ramillies, on n'a pû depuis ce temps-là apprendre de ses nouvelles ; ce qui a donné lieu de

croire qu'il est mort de ses blessures.

Ses premiers Ouvrages de Poësie ayant beaucoup réüssi, ainsi que je viens de vous le marquer, il a esté tellement sollicité de donner de temps en temps des Ouvrages de sa veine, qu'il n'a pû s'empescher de satisfaire là-dessus les personnes qui luy en demandoient; mais quoyque sa conversation ne fust pas des plus vives, & qu'il parût froid à ceux qui ne le connoissoient pas, ses Ouvrages ne laissoient pas d'avoir beaucoup de feu.

R iiij

200 MERACURE

Ils estoient tous remplis d'esprit, & d'une fine raillerie qui les faisoient souhaiter. On a pris soin de ramasser après sa mort ce que l'on a pû en trouver, & d'en faire un Volume sous le titre de *La Muse Mousquetaire, Oeuvres Posthumes de Mr le Chevalier de Saint Gilles.*

Ce Volume se vend au Palais, chez Guillaume de Luynes, à l'entrée de la Gallerie des Prisonniers, à l'Image Nôtre-Dame.

Augustin Hebert, à l'entrée de la Grand' Salle, vis-à-vis la Chapelle, à l'Image Sainte Anne.

La veuve François Mau-
ger, au quatrième Pilier de la
Grand' Salle, au Grand Cy-
rus.

La veuve J. Charpentier,
au sixième Pilier de la Grand'
Salle, à la Couronne d'or.

J'ay oublié de vous dire que
Mr le Chevalier de Saint Gil-
les avoit esté Page de la petite
Ecurie, avant que d'entrer dans
les Mousquetaires.

Les Essais de Gravure que
Mr Bourdon, Maistre Graveur
à Paris a commencé à donner
au Public depuis quelques an-
nées, ont eu assez de succès

202 MERCURE

pour l'engager à les continuer ,
& il vient d'en donner un troi-
sième Livre au Public , intitulé
Essais de Gravure où l'on voit
de beaux Contours d'Ornemens ,
traitez dans le goût de l'Art ,
propres aux Horlogers , Orfé-
vres , Cizeleurs , Graveurs , &
à toutes personnes curieuses.

Toutes les Planches qui
composent ce Livre font par-
faitement bien gravées , & font
plaisir à la veüe. Il se vend
chez l'Auteur , à la Place Dau-
phine.

A MONSEIGNEUR
LE
DAUPHIN.
SONNET.

*H*éros, une gloire nouvelle
Va signaler votre valeur :
Le monde entier à votre zèle
Devra la fin de sa douleur.

Est-il une vertu plus belle
Que celle d'un généreux cœur,
Qui pour la cause paternelle
Combat l'universel malheur.

C'est pour un fils & pour un père :
Le Ciel n'y peut estre contraire

204 MERCURE

Et la terre doit se flater,



*Qu'en ses generales alarmes,
Puisque vous avez pris les armes,
Vous allez les faire quitter.*

Ce Sonnet est de Mr de Messange dont je vous ay souvent envoyé des Ouvrages qui ont esté fort applaudis. Je ne vous dis rien du Prince à qui il est adressé, vous ayant fait le mois passé un portrait de ses principales actions.

Mre Jérôme Bignon, Conseiller d'Etat & Prevost des Marchands, a esté reçu à l'Academie des Inscriptions, à la

place d'Academicien Honoraire, vacante par la mort du feu Pere de la Chaife, Confesseur de Sa Majesté.

Je ne vous ay point parlé de ce Pere, à l'occasion de sa mort, ayant eu lieu de vous en entretenir plusieurs fois depuis trente-quatre années qu'il estoit Confesseur de Sa Majesté. Ainsi je n'aurois fait que repeter une grande partie de ce que je vous ay souvent dit de sa personne, & de son illustre famille, remplie d'un grand nombre de personnes de distinction, & qui tien-

206 MERCURE

ment un rang considerable dans l'Epée & dans l'Eglise.

Le Roy a nommé pour son Confesseur, en la place du defunt, le Reverend Pere Michel le Tellier, Provincial des Jesuites de la Province de France, connu par differens Ouvrages de Belles-Lettres & de Religion.

Je viens au grand Article que vous attendez; c'est à dire à celuy qui regarde la mort de S. A. S. Monsieur le Prince de Conty. Mais comme généralement toutes les nouvelles publiques imprimées en Euro-

pe, n'ont parlé que du Cere-
 monial touchant ce qui s'est
 fait après la mort de ce Prince,
 & que toutes ont repeté la
 même chose, sans qu'il y eut
 un seul mot de changé dans
 leurs Relations, je dois avant
 que de vous faire le même dé-
 tail dans lequel je suis aussi
 obligé d'entrer, afin que rien
 ne manque à un morceau
 d'Histoire qui doit être d'au-
 tant plus curieux que l'on a
 remarqué que jamais l'on n'a
 conduit à pied le Corps d'un
 Prince du sang, de son Hostel
 dans aucune Eglise, ce qui

s'est fait aparemment parce que le trajet n'étoit pas long, & ce qui n'honore pas moins la Memoire du Défunt que si son Corps avoit esté transporté autrement, un Prince du Sang, & des Ducs & Pairs de France, l'ayant acompagné à pied. Je dois, dis-je, avant que de vous entretenir de tout ce qui s'est fait après la mort de ce Prince, vous aprendre ce qui s'est passé pendant les derniers jours de sa vie, & dans les derniers momens. Je suis persuadé que ce que j'ay à vous en dire vous paroitra

recherché avec soin , & qu'il est presque impossible qu'il ne tire des larmes de la plus grande partie de ceux qui le liront. Quoy que ce détail soit long , j'aurois pu l'étendre davantage ; mais je n'ay voulu vous mander que ce que j'ay sçu tres certainement , & dont je n'ay aucun lieu de douter. Voicy donc les dispositions dans lesquelles ce grand Prince étoit en voyant aprocher la mort , & les voyes dont il s'est fervi pour les faire connoître.

Pendant que la maladie dont il estoit attaqué pouvoit estre

Mars 1709. S

210 MÉRQUIRE

dangereuse, vû le progrès qu'elle faisoit en peu de temps, il fit demander S. A. S. Madame la Princesse, qu'il avoit déjà vûe plusieurs fois; il luy parla quelque temps en particulier; & comme les choses les plus secretes se découvrent aisément, on sçut d'une maniere à n'en pouvoir douter, qu'il s'estoit reposé sur cette Princesse du soin de l'avertir si on le trouvoit plus en danger qu'il ne se voyoit. Il luy dit même dans ce moment, qu'il ne craignoit, ny ne souhaitoit la mort, & qu'il estoit prest de donner des

marques de sa resignation aux volontez de Dieu esperant tout de sa misericorde. Il la laissa même maistresse de luy choisir le Confesseur qu'elle jugeroit à propos ; ce qui fit beaucoup de plaisir à cette vertueuse Princesse , à sa famille , & à toute sa maison. Cette Princesse ne perdit point de temps ; voyant qu'il n'y avoit point de diminution dans les accidens de sa maladie , le Pere de la Tour , General de l'Oratoire , homme d'un merite distingué , & qui depuis long-temps voyoit ce Prince familièrement , fut

S ij

212 MERCURE

celuy qu'elle choisit. Il eut avec ce Prince plusieurs entretiens pendant trois jours , & il le disposa à recevoir dignement le Viatique.

Le Pere dit en sortant d'auprés de ce Prince les larmes aux yeux , qu'il n'avoit jamais connu d'homme plus éclairé sur sa Religion , & qu'il avoüoit sans honte qu'il en avoit esté instruit & édifié. Ce Prince reçût le Viatique assis dans son fauteuil ; Monsieur le Comte de la Marche son fils , alla le recevoir à la grande porte de son Hostel , & le conduisit jusques dans sa

chambre ; il y avoit dans cette chambre un cerole de paravents qui pouvoit empêcher de voir facilement. S. A. S. les fit ranger , en disant : qu'Elle avoit donné pendant sa vie d'assez mauvais exemples pour que son Fils & le reste de sa Maison fussent les témoins de celuy que Dieu luy faisoit la grace de leur donner dans ce moment , & qu'Elle souhaitoit qu'ils en profitassent. Ce Prince communia avec beaucoup d'humilité , & l'on peut dire que ce fut aussi avec une grande édification pour tous ceux qui estoient presens.

214 MERCURE

Pendant tout le temps de sa longue maladie qui fut accompagnée de crainte & d'esperance pour sa vie , le Pere de la Tour le vit assidûment tantost familièrement & tantost en particulier ; mais le mal augmentant de plus en plus ; le Mercredy matin 20. Fevrier , ce Prince ayant touché son poulx luy-même , il fit appeller un Medecin en luy presentant la main , auquel il dit : *Vous allez trouver un poulx bien étrange.* En effet , il fit demander le Pere de la Tour qui resta quelque temps avec luy. On luy

apporta le Saint Sacrement sur les onze heures ; il demanda Monsieur son Fils , & en l'embrassant , il luy dit : *Vous estes bienheureux que vostre âge peu avancé ne vous ait point mis à portée de prendre pour exemples les mauvais que j'aurois pû vous donner ; il luy dit aussi que les premieres obligations d'un Prince Chrestien estoient de s'attacher à Dieu avant toutes choses , & que c'estoit le seul bien solide & assuré ; il luy recommanda ensuite d'estre fidele au Roy. Il fit venir le Gouverneur & le Precepteur de ce Prince auxquels il*

216 MERCURE

parla fort longtemps ; il auroit demandé Mesdemoiselles de Conty & de la Roche-sur-Yon ses deux filles qu'il aimoit tendrement, si la santé delicate de la premiere n'avoit esté alterée par la douleur qu'elle ressentoit de voir les jours de ce cher Prince en danger ; ce Prince dit même que *ce moment seroit trop triste pour elle*. S. A. S. Madame la Princesse estant rentrée seule dans sa chambre, resta quelque temps avec luy. Il la pria d'aller chercher Madame la Princesse de Conty, elle revint avec elle, soutenüe
de

de S. A. S. Monsieur le Duc ; cette Princesse faisoit compassion ; ses pleurs & ses cris ne permirent pas qu'elle demeurast long temps auprès de ce Prince , & après l'avoir embrassée ; *je vous demande pardon , Madame* , luy dit il , *de tout ce que j'ay pû faire contre ce que je vous devois.* Mr le Duc la mena chez elle ; on peut juger de la tendresse qu'elle avoit pour ce Prince par son assiduité , & par ses veilles continuelles , puisqu'elle ne l'a pas quitté un moment pendant le cours de toute sa maladie , & que dés

Mars 1709. T

le commencement elle avoit fait mettre dans sa chambre un lit de repos, qui ne luy servit que pendant quelques nuits que le Prince passa assez bien; il employa une partie de l'après dinée à disposer de quelque argent qu'il avoit dans sa cassette dont il donna une partie au Pere de la Tour pour faire des charitez independamment de ce qu'il luy fit donner par son Trésorier, & l'autre partie pour des gratifications qu'il vouloit faire à quelques uns de ses domestiques. Ce Prince ne laissa pas de voir quelques amis

particuliers; sur les dix heures du soir il fit connoître au Pere de la Tour qu'il seroit bien aise de recevoir l'Extrême-Onction avec connoissance, puisque Dieu luy faisoit cette grace: on la luy apporta, & se trouvant alors plus tranquile il demanda de l'ancre & du papier, & il écrivit à Monsieur le Duc. Il passa le reste de la nuit dans son fauteuil; le lendemain matin en s'adressant à Mr le Comte de Syllery, il luy dit: *ah que l'agonie d'un jeune homme est longue.* Il fit venir ensuite les principaux domesti-

T ij

ques de sa maison ; il les embrassa tous , & il leur dit à Dieu ; il fit aussi aprocher ses valets de chambre , & il leur donna sa benediction en leur disant ; à *Dieu mes enfans , pardonnez-moy les chagrins que j'ay pû vous donner.* Sur les cinq heures du soir il appella luy-même le Pere de la Tour qui estoit alors près de la cheminée : *mon Pere* , luy dit-il , je vous recommande encore que l'on m'enterre en ma Parroisse de *S. André des Arcs* , au même endroit où est *Madame ma mere.* Il vit encore quelques-uns de ses

amis qu'il embrassa pour la dernière fois : comme il souffroit beaucoup , & qu'il avoit resté dans son fauteuil depuis le mercredi matin, on luy proposa de se mettre au lit ; il répondit qu'il mourroit dans le mouvement qu'il seroit obligé de faire, & qu'il vouloit mourir dans son fauteuil : pendant tout ce temps les Medecins luy touchèrent fort souvent le poulx ; il leur demanda plusieurs fois *cela sera-t-il bien-tost fini ? & bien cela sera-t-il bien-tost fini ;* & comme il se le touchoit luy-même, il trouva qu'il estoit

222 MERCURE

devenu assez fort, ce qui luy fit dire en élevant sa voix : *oh je n'y comprends plus rien.* Sur les neuf heures on luy donna de l'or potable qui ne produisit aucun effet ; ce qui joint aux intermittences du poulx, fit juger qu'il n'iroit pas loin. Le Pere de la Tour & Mr l'Abbé de Fleury qui depuis longtemps ne le quittoient plus, l'entretinrent sur l'Ecriture Sainte, & luy citerent des passages qu'il repetoit avec eux, & qu'il repetoit seul ensuite ; entr'autres il repeta plus volontiers celuy cy *huc ure hic*

seca dum pareas in eternum: il demanda au Pere de la Touz s'il pouvoit esperer que Dieu luy feroit la grace de le sauver, & ce Pere luy ayant dit qu'il devoit l'esperer de sa misericorde, il parut dans ce moment, autant qu'on le put juger, qu'il en ressentoit une joye secrette: dans les momens qu'il souffroit il s'adressoit à Dieu & luy offroit ses maux, & dans d'autres il disoit; *oui mon Dieu vous me sauverez, oui vous me sauverez.*

Cinq heures avant que de mourir il baissa les yeux, & il

224 MERCURE

les ferma tout-à-fait ; ils n'avoient encore rien de terné ; comme il arrive ordinairement aux approches de la mort : on dit alors les prières des agonifans , quoyqu'il confervast toujours l'oüye & la parole ; on luy demanda un instant avant sa mort s'il entendoit encore , & comme on ne put discerner s'il disoit *oui* , il serra la main de celuy qui le luy demandoit. Le moment fatal n'arrivant point , il demanda une seconde fois les mêmes prières que l'on avoit dites : enfin sur les huit heures du ma-

JORDAN 219

en le Vendredy 22. Fevrier ce Prince qui estoit si generalement estimé & aimé rendit son ame à Dieu avec la fermeté d'un Heros Chrétien.

Ce Prince estoit dans sa quarante-cinquième année. Il estoit fils d'Armand de Bourbon Prince de Conty, Comte de Pezenas, Baron de Fére en Tardenois, S^r de l'Isle-Adam, Chevalier des Ordres du Roy & Gouverneur de Languedoc. Il estoit né à Paris le 11. d'Octobre 1629. Il avoit esté destiné dès sa jeunesse à l'Etat Ecclesiastique par son Pere, qui

226 MERCURE

le fit pourvoir des Abbayes de S. Denis, de Cluny, de Lerins, & de Moleſme, qu'il quitta depuis pour embrasser le parti des Armes, & il avoit esté nommé Gouverneur de Guyenne, l'an 1654. & General des Armées du Roy en Catalogne, où il prit Villofranche, Puycerda & Castillon. L'année suivante le Roy luy donna la Charge de Grand-Maistre de sa Maison, & il l'envoya commander son Armée en Italie avec le Duc de Modene, où il assiegea l'an 1657. la Ville d'Alexandrie. En 1660. il fut

pourvû du Gouvernement de Languedoc, ayant remis celuy de Guyenne entre les mains du Duc d'Epéron. Il reçut le Collier de l'Ordre du S. Éspirit à la nouvelle création des Chevaliers faite en 1662. & il mourut à Pezenas le 21. de Fevrier de l'an 1666. son corps fut enterré dans la Chartreuse de Ville-neuve-d'Avignon, ainsi qu'il l'avoit ordonné.

Il avoit épousé en 1654. dans la Chapelle du Louvre, Anne-Marie Martinozzi, fille puisnée du Comte Jérôme Martinozzi, Romain, & de Marguerite

228 MERCURE

Mazarin, sœur aînée de Jules-Mazarin, Cardinal & premier Ministre d'Etat ; elle mourut le 4. Fevrier 1672. âgée d'environ trente-cinq ans. Son Corps fut enterré dans l'Eglise de Saint André des Arcs , au costé gauche du grand Autel.

Cette Princesse estoit regardée comme un Modelle de vertu , & je dois rapporter icy un fait qui peut faire connoître la sainteté de sa vie, s'il m'est permis de parler ainsi. Elle se reveilla une nuit, & ayant demandé des nouvelles de ses Enfans, on luy

rapporta qu'ils étoient en bon état, & dormoient d'un profond sommeil. Elle repartit, *qu'on les eveille & qu'on me les amene*, ce qu'elle dit avec une emotion qui surprit, & dont on ne pouvoit deviner la cause. On obeit a ses ordres, & à peine furent ils entrez dans la Chambre, que le plancher de celle dont on venoit de les retirer fondit. On doit juger par là, qu'elle étoit bien inspirée, & que Dieu ne vouloit pas qu'elle eut la douleur de voir perir ses Enfans. Cette Princesse avoit eu 3. Enfans,

230 MERCURE

ſçavoir.

N. . . Prince de Bourbon ;
né à Paris le 6. de Septembre
1658. & mort le 14. du mê-
me mois ; il fut enterré au
Convent des Carmelites du
Fauxbourg S. Jacques.

Louis de Bourbon Prince
de Conty, Comte de Pezenas
&c. né a Paris le 4. d'Avril
l'an 1661. il fut batiſé dans
la Chapelle du Louvre, &
nommé *Louis*, par le Roy, &
par la Reine ſa Mere le 28.
Fevrier 1662. Ce Prince eſt
mort ſans avoir d'enfans de
N. de Bourbon, legitimeé de

GALANT 231

France, qu'il avoit eposée. Cette Princesse étant tombée malade, de la petite verole, la grande passion qu'il avoit pour elle fut cause qu'il ne la quitta point pendant le cours de sa maladie, & qu'il gagna le mal dont il est mort & dont cette Princesse eut le bonheur de rechaper. Elle brille aujourd'huy à la Cour dont elle fait l'un des principaux ornemens, sous le nom de *Princesse Douairiere de Con-ty*. A peine eut-elle paru dans le monde, qu'elle fut regardée comme l'une des

232 MERCURE

plus belles personnes de son siècle, & que son air majestueux faisoit connoître le sang dont elle étoit sortie.

Le troisième fils d'Armand de Bourbon & d'Anne Marie Martinozzi, estoit François Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, né à Paris le 30. d'Avril 1664. qui vient de mourir. Le Roy l'avoit fait élever en 1672. avec le Prince son frere, dont je viens de parler, auprès de Monseigneur le Dauphin: il fit avec le Prince son frere la Campagne d'Hongrie en 1683. & il s'é-

toit fort distingué à la bataille de Gran, comme il avoit fait ensuite aux combats de Steinkerque & de Nerwinde : ce Prince avoit même fait une Relation de cette dernière affaire, que je vous ay envoyée dans une de mes Lettres. Il laisse de son mariage avec Marie Therese de Bourbon, fille d'Henry Jules de Bourbon, Prince de Condé, qu'il avoit épousée il y a 21. an, Louis de Bourbon Comte de la Marche & deux filles.

Aussi-tost que le Roy eut appris la mort de ce Prince,
Mars 1709. V

234 MERCURE

Sa Majesté envoya Mr le Marquis de Seignelay en qualité de Maistre de la Garderobe, à Paris, pour faire de sa part des complimens de condoléance à tous les Princes & à toutes les Princesses du Sang ; & Sa Majesté alla le 24. faire ses visites sur le même sujet, à Madame la Princesse Douairiere de Conty, à Monsieur le Duc, à Madame la Duchesse, & à Madame la Duchesse du Maine. Madame la Duchesse de Bourgogne, & Messieurs les Princes firent aussi les mêmes visites. Le Roy qui avoit

donné des ordres pour le deuil, dès qu'il eut appris la mort de Monsieur le Prince de Conty, le prit le 24.

Le 27. Mr le Duc d'Enguien vint au nom de Sa Majesté, jeter de l'eau benite sur le Corps du Prince deffunt. Il étoit accompagné de Mr le Duc de la Tremoille, premier Gentilhomme de la Chambre; Mr le Marquis de Hautefort portoit la queue de sa robe. Il étoit suivi de Mr des Granges Maître des Ceremonies, & d'un détachement des Gardes du Corps, commandé par un

236 MERCURE

Lieutenant & par un Exempt ;
& d'un détachement des Cent-
Suisses. Monsieur le Duc d'En-
guien fut reçu à l'Hostel de
Conty par Monsieur le Duc
de Bourbon , accompagné de
Mr le Duc de Luxembourg ,
& de Mr le Duc de Duras avec
ses principaux Officiers & ceux
de la Maison du Prince deffunt.

Le Lundy 28. Monsieur le
Duc de Bourbon , Monsieur
le Duc d'Enguien , Monsieur
le Duc du Maine , & Mon-
sieur le Comte de Toulouse,
luy rendirent les mêmes de-
voirs , ainsi que le Parlement ,

la Chambre des Comtes, la Cour des Aides, & la Cour des Monnoyes.

Le même jour Mr le Recteur de l'Université accompagné des Deputez des quatre Facultez, s'acquitta aussi des mêmes devoirs. Le Corps estoit alors exposé sur une Estrade sous un Dais de velours noir, garni d'Ecussions. On avoit dressé deux Autels aux deux costez, où l'on celebroit des messes. Deux Heraults, le Chaperon en forme, leurs Caducées couverts de crespé étoient aux pieds de l'estrade.

238 **MERCURE**

& les Officiers & Gentilhommes du Prince estoient à l'entour pour faire les honneurs à un grand nombre de personnes de la premiere qualité qui y venoient.

Le même jour Monsieur le Duc de Bourbon, & Monsieur le Duc d'Enguien son fils; Monsieur le Duc du Maine, & Monsieur le Comte de Toulouse vinrent aussi jeter de l'eau benite, & Mr Bignon Conseiller d'Etat & Prevost des Marchands, accompagné du Corps de Ville, alla rendre les mêmes devoirs au Prince deffunt.

Le premier de ce mois, Mr le Cardinal de Noailles, accompagné de Mr le Doyen & des Chanoines de l'Eglise Metropolitaine en habit de chœur, & précédé de la Croix Archiepiscopale, alla luy jeter de l'eau benite.

Le 2^e. Mrs les Tresoriers de France y allerent pareillement, ainsi que les Cordeliers & les Augustins du Fauxbourg Saint Germain.

Le 3^e. Mrs les Marguilliers d'honneur, & les autres Marguilliers de la Paroisse de Saint André y allerent aussi.

240 MERCURE

Le sixième au soir le Corps de ce Prince fut porté à l'Eglise de saint André des Arcs sa Parroisse, & la marche se fit en cette maniere.

Quarante Pauvres, & les Valets de pied qui portoient des flambeaux; Mrs les Officiers de la Maison du Prince; soixante Ecclesiastiques de la Parroisse & Mr le Curé; le Roy d'Arme & les Heraults; deux Gentilshommes portoient la Couronne & le Colier de l'Ordre; douze Pages portoient des flambeaux; douze valets de Chambre portoient le Cercueil,

cueil, sur lequel estoit le grand Manteau de l'Ordre; quatre Gentilshommes soutenoient les coins du Poil; quatre Aumoniers marchoient ensuite; le Capitaine des Gardes & le Premier Ecuyer portoient l'Epée de l'Ordre. Monsieur le Duc d'Enghien menoit le Deuil, estant accompagné de Mrs les Ducs de Luxembourg, & de Duras, & suivi d'un grand nombre de personnes de qualité. Après les prieres ordinaires, le Corps fut mis à costé droit du Grand Autel, dans

Mars 1709 X

242 MERCURE

le Caveau où repose celui de Madame la Princesse de Conty sa Mere, auprès de laquelle ce Prince avoit ordonné sa sepulture par son Testament.

Je suis ravi que vous ayez esté satisfait des trois Portraits qui sont dans ma dernière Lettre, des Princes qui doivent commander cette Campagne, & des trois Marchaux de France qui doivent servir; & que vous ayez ajouté à ce que vous m'en écrivez, que quand je ne les aurois point nommez, il auroit esté aisé d'en deviner les noms. Je

ne vous ay point parlé d'un septième qui est M. le Duc de Noailles qui doit commander en Rouffillon, & que l'on n'avoit sans doute point nommé parmi les autres, parce que l'on ne pretendoit point faire de changement du costé où ce Duc commande. Vous sçavez que feu Mr le Marechal Duc de Noailles son pere, ayant mené ce Duc en Catalogne dans les premiers Campagnes qu'il y fit, on peut dire qu'il a appris le métier de la guerre, presque dès ses plus tendres années. Il a toujours

X ij

244 MERCURE

paru depuis l'aimer & s'y attacher; il n'a presque point fait de Campagnes sans remporter quelques avantages, quoy que le Corps qu'il commandoit ne fust que pour retenir les Troupes des ennemis de ce costé-là, & faire diversion en leur donnant de la jalousie, & les empêcher d'aller joindre la grande Armée des Ennemis. Cependant ce Duc a plus fait; il n'a laissé échaper aucune occasion de harceler les Ennemis sans y reussir avec succès; il les a souvent battus en détail; il leur a pris plusieurs

postes, & par sa vigilance en se transportant par tout où sa presence estoit necessaire, ainsi que par sa grande attention, il a fait remplir de Munitions beaucoup de Places qui étoient menacées, & que l'on auroit pû prendre sans les grands soins qu'il a pris de les faire pourvoir de toutes choses, & de favoriser à propos les Convois qui y ont esté envoyez.

Je passe à tous les Officiers Generaux qui ont esté nommez pour servir dans les Armées de Sa Majesté. Je ne

246 MERCURE

doute point que toutes les nouvelles publiques n'en apprennent les noms; mais je suis obligé de vous les envoyer aussi, afin que ceux qui liront un jour mes Lettres sans avoir ces nouvelles publiques présentes à leurs yeux, les y puissent trouver, & voyent qu'il n'y manque rien. Peut être même que les Lettres que je vous envoie, seront trouvées plus justes & plus amples que quelques autres, parce que dans le temps que ces Listes paroissent, on les copie avec tant de precipitation que la plupart sont estropiées.

**LIEUTENANTS GENERAUX
de l'Armée de Flandre.***Messieurs,*

Le Comte d'Artagnan,
Le Marquis de Gassion,
Le Comte d'Albergoti,
Le Comte de Magnac,
Le Marquis d'Hautefort,
Le Marquis de Surville,
Le Comte de Chemerault,
Le Marquis de Legal,
Le Duc de Guiche,
Le Prince de Rohan,
Le Chevalier du Rosel,
De Puisegur,
Le Marquis de Goëbriant,

X iij

248 MARCHANDS

Le Comte de Vivans,
Le Prince de Birkenfeld,
Le Marquis de Puiguiou,
Le Marquis de Bouzols,
Le Comte de Villars,
Le Chevalier de Luxembourg,
Le Marquis de la Frezeliere,

MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs,
Le Comte de Mouroux,
Le Marquis de Palavicin,
De Vilars-Chandieu,
De Conflans,
Le Marquis de Vieuxpont,
Le Comte de Coignies,
Le Marquis de la Valiere,

D'Ourche,
 Le Marquis de Ruffei,
 Le Marquis de Dreux,
 Le Comte de Broglie,
 Le Prince Charles,
 Le Vidame d'Amiens,
 Le Marquis de Nangis,
 De Permangle,
 De Ravignan,
 Le Marquis de Coëtquen,
 Le Prince d'Isanghien,
 De Rozen,
 Le Comte de Croüi,
 Le Comte de la Marck,
 Mr de Contade, *Major General.*

Mr de Montviel, *Maréchal*

250 **MERCURE**

des Logis de l'Armée.

Mr de Beaujeu, *Maréchal*
des Logis de la Cavalerie.

LIEUTENANTS GENERAUX
de l'Armée d'Allemagne.

Messieurs.

Le Comte du Bourg ,
Le Marquis de S. Frémont ,
Le Marquis de la Chatre ,
Cheyladet ,
De Lée.

Le Comte d'Orington ,
Le Marquis de Peri ,
Le Marquis d'Imecourt ,
De Mandreheid ,

GALANT 251
MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs,
Le Comte de Monforeau,
De Viliers le Morhier,
Le Prince de Talmont,
Le Comte de Cezane,
Le Marquis de Seneçterre,
D'Estrade,
Le Comte de Chamillart,
Le Chevalier d'Hautefort,
D'Anlezi,
De Coade,
Le Chevalier de Pezeux,
Le Comte d'Usés,
Mr de Tressemanes, *Major*
General.

Mr de Verceil, *Maréchal*
des Logis de l'Armée.

252 MERCURE

LIEUTENANTS GENERAUX.
de l'Armée d'Espagne.

Messieurs,

Le Comte de Bezons,
D'Avarai,
Le Comte d'Estaing,
D'Arenes,
Le Chevalier d'Asfeld,
Le Marquis de Joffreville,
Le Comte de Fienès,
Le Marquis de Kercado,

MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs,

Le Comte de Bligni,

GALANT 253

Le Chevalier de Maulevrier ,
Le Comte de Brancas ,
Le Marquis de Choiseüil-Beau-
pré.

De Tournon ,
Le Marquis d'Arpajou ,
De Belleport ,
La Bretonniere ,
De Bourk ,

Mr de Damas , *Major Ge-
neral.*

Mr de Chastillon , *Maré-
chal des Logis de l'Armée.*

Mr de Chazel , *Maréchal des
Logis de la Cavalerie.*

254 MERCURE

ARME'E DE ROUSSILLON.

LIEUTENANT GENERAL,

Monsieur,

Le Duc de Noailles,

MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs,

De Signier,

Le Marquis de Guerchi,

Le Marquis de Fimarcon,

De Maffembach,

LIEUTENANTS GENERAUX

de l'Armée de Dauphiné.

Messieurs,

Le Comte de Medavid,

Le Marquis de Montgon ,
D'Artagnan ,
Le Marquis de Thoy ,
Le Marquis de Chamarande ,
De Sailli ,
Le Comte d'Aubeterre ,
Mylord Galemoi ,
De Saint Pater ,
Le Marquis de Dillon ,
Le Marquis de Silli.

MARECHAUX DE CAMP.

Messieurs ,
Le Marquis de Mauroi ,
Le Prince de Robeck ,
Le Comte de Muret ,
Le Marquis de Montgeonges ,

256 MERCURE

Le Marquis de Grancei,
Le Chevalier de Broglie,
De Caraccioli,
Le Comte de Tessé,
Le Marquis de Ravetot,
Le Guerchois,
Le Marquis de Quehus,
Mr de Boissy, *Major General.*

Mr de Marignane, *Maréchal des Logis de l'Armée.*

Mr de Saint André, *Maréchal des Logis de la Cavalerie.*

AIDES DE CAMP
de Monseigneur le Dauphin.

Messieurs,
Le Marquis d'Antragues-Crémau,

GALANT 257

Le Marquis de Belile-Fouquet,
Le Chevavier de Retz ,
Le Marquis de Rafilli , fils du
Sous Gouverneur de Més-
seigneurs les Princes ,
Le Marquis de Calau.

Le Roy a aussi nommé Mr
le Duc d'Aumont , & Mr le
Marquis de Beringhen , pour
accompagner Monseigneur le
Dauphin ; le premier en qua-
lité de premier Gentilhomme
de la Chambre , & le second
en qualité de premier Ecuyer.

Monseigneur le Duc de
Bourgogne aura pour Aides de
Camp , les mêmes qui luy en
Mars 1709. Y

258 MERCURE

ont servi pendant la dernière Campagne, à la réserve de Mr des Epinay qui doit aller servir à la teste de son Regiment, & à la place duquel Sa Majesté a nommé Mr de Prie, parent de feuë Me la Maréchale de la Mothe, & qui a servi avec la même qualité, Monseigneur le Duc de Bourgogne pendant la Campagne de Brisack.

Dans le même temps que Sa Majesté a nommé les Officiers Generaux qui doivent servir pendant la Campagne dans toutes ses Armées, Elle a fait

une Promotion de Maréchaux
de Camp, dont voicy les noms.

**NOUVEAUX MARECHAUX
DE CAMP.**

Messieurs,

De la Vierge,

Le Marquis de Ravetot.

De Tournon.

Le Chevalier de Hautefort.

D'Hautefort des Mousquetai-
res.

Le Comte de Beauveau.

De Monmain.

Le Marquis d'Arpajou.

D'Anlezi.

Le Prince d'Issenghien.

Y ij

260 MERCURE

De Tressemanes.

Le Marquis de Maupeou.

Le Marquis de Montpezat.

Le Marquis de Mimure.

De Coade.

De Briffac.

Le Guerchois.

De Belleport.

De Cheyladet.

De la Bretonniere

De Rozen.

De Kailus.

D'Illiers.

De Savine.

De Marnay.

Le Chevalier de Pezeux.

De Bourk.

Le Comte de Croix.

Le Comte d'Uzès.

Le Comte de la Marck.

& M^r Desfourneaux , qui a
esté nommé peu de temps
après.

Il est impossible que parmi
un aussi grand nombre de
noms que celui de tous les Of-
ficiers Generaux que je viens
de vous nommer , il n'y ait
quelque méprise; que l'on n'ait
fait des Marquis pour des Com-
tes , & des Comtes pour des
Chevaliers , & que l'on n'ait
point donné de qualitez à plu-
sieurs de ceux qui sont verita-

262 MERCURE

blement titrez; mais ces changemens & ces obmissions ne doivent leur porter aucun préjudice, & ils n'en sont pas moins connus dans le monde pour ce qu'ils sont véritablement.

Pendant que tant de braves Officiers vont signaler leur valeur pour briller dans l'Histoire, Mr d'Argouges de Rannes, Marquis de la Chapelle la Reine, va briller dans le Conseil d'Etat, puisqu'il vient de monter à la place de Conseiller d'Etat ordinaire, que possédoit feu Mr le Comte d'A-

vauz. Il est de la maison d'Argouges de Normandie, dont estoit Mr le Marquis de Rancs, General des Dragons.

Il a épousé N. . . le Pelletier, fille de Mr le Pelletier, cy-devant Controlleur General, & Ministre d'Etat, & sœur de Mr le Pelletier de Souzy, Conseiller d'Etat ordinaire, & du Conseil Royal des Finances, & Directeur General des Fortifications de France. Mr d'Argouges qui vient de monter à la place de feu Mr le Comte d'Avauz, a esté successivement Conseiller au Parlement, Maî-

264 MERCURE

tre des Requestes, & Conseiller d'Etat Semestre. Il y avoit un grand nombre de prétendants à la place de Maistre des Requestes, dans le temps qu'il acheta cette Charge, & le Roy connoissant son merite & sa capacité, ordonna qu'il fust preferé à dix ou douze de ceux qui avoient conaigné.

A la fin de 1684. il fut fait Chancelier de l'Ordre de Saint Lazare, à la place de Mr de Meraut, Conseiller au Parlement.

Au mois de May 1687. il fut nommé Commissaire pour le reglement

glement des abus qui se commettoient dans plusieurs Provinces, & il alla comme Maître des Requestes, avec Mr l'Abbé le Pelletier, Conseiller d'Etat dans les trois Generalitez de Normandie.

Au mois d'Avril 1688. il fut fait Commissaire en Champagne, & dans une partie de la Normandie, pour s'informer de ce qui y regardoit les Droits du Roy.

Le 20. May 1695. il fut nommé Conseiller d'Etat Semestre, à la place de Mr de Ribeyre, qui monta à celle d'or.

Mars 1709.

Z

dinaire après la mort de Mr d'Aligre.

Mr Boucher d'Orsay a esté nommé par le Roy à la place de Conseiller d'Etat Semestre, qu'avoit Mr d'Argouges de Ranes; comme je vous en ay souvent parlé pendant huit années qu'il s'est distingué dans la place de Prevost des Marchands, je ne ferois que repeter ce que je vous en ay déjà dit, si je vous en parlois d'avantage. J'ajouâteray seulement qu'il a fini glorieusement sa carrière dans le grand Employ qu'il vient de quitter, puisque

le dernier Ouvrage auquel il a donné ses soins , est le Quay qu'on élève au lieu nommé *la Grenouillere* , & qui s'appellera à l'avenir *le Quay d'Orsay* , ainsi que le Quay qu'à fait élever Mr le Pelletier , lorsqu'il étoit Prevost des Marchands , est nommé *le Quay Pelletier*.

Pendant que les uns songent à acquérir des honneurs , & à s'élever , les autres pensent qu'ils les doivent abandonner en quittant le monde , & s'occupent à penser à la mort , & à ce qu'un Chrétien doit dire lorsqu'il la voit approcher. Ce-

268 MERCURE

la se voit dans la Traduction de la Prose des Morts, paraphrasée de Mr l'Evêque d'Angers. Ce Prelat a toutes les vertus qui conviennent à sa dignité: il est grand Predicateur, & ses sermons sont aussi éloquens que solides, & les Discours qu'il prononce sur le champ, n'ont pas de moindres beautez; de maniere que l'Eloquence luy est naturelle. La lecture de sa Paraphrase que je vous envoie vous fera plaisir, & vous trouverez les Vers si naturels & si coulans, qu'ils ne paroissent pas avoir esté aussi

travaillez, qu'ils doivent l'a-
 voir esté en effet, puisqu'il se-
 roit difficile qu'ils fussent sans
 cela aussi bons qu'ils ont esté
 trouvez par tous ceux qui les
 ont lus.

TRADUCTION
 PARAPHRASE'E
 DE LA PROSE
 des Morts.

O Jour! dont les horreurs ne
 peuvent se comprendre,
 Où l'Univers entier sera réduit
 en cendre,

Z iij

270 MERCURE

Jour qu'autrefois David inspiré
nous predict,
Qui peut penser à toy sans en estre
interdit.



Tout ce que la nature a de plus
insensible
Sera frapé d'effroy, lors qu'un
Juge inflexible
Percera par le feu d'un flambeau
lumineux
Des cœurs les plus cachez les re-
plis tenebreux.



Les Morts même au milieu de
leur sombre retraite,
Saisis d'étonnement entendront la
Trompette,

GALANT. 271

Qui du Maître des Cieux annon-
çant le courroux,
Devant son Tribunal les rassem-
blera tous.



La Mort qui maintenant se plaît
à nous surprendre,
De surprise à son tour ne pourra
se deffendre,
Quand l'homme de son corps de
nouveau revêtu,
Aura lieu de trembler même sur
sa vertu.



L'Esperance de feindre à tous se-
ra ravie,
Dans un Livre on lira l'histoire
de sa vie, Z iiiij

272 MERCURE

*Livre où tout l'Univers dans la
crainte plongé
Verra son jugement avant d'estre
jugé.*



*Sur un Trône éclatant le Juge
inexorable ;
Fera voir qu'à ses yeux rien n'est
impénétrable ;
Sans égard, sans délai, chaque œu-
vre en ce moment
Aura sa récompense , ou bien son
châtiment.*



*Malheureux que je suis , puis-je
trop me confondre ,
Sur mes égaremens trouveray-je
à répondre ?*

GALANT 273

*Si le juste inquiet cherche alors du
secours ,*

*A qui dans ma terreur pourra-je
avoir recours ?*



*O Dieu ! dont la grandeur inspire
tant de crainte ,*

*Regardez la frayeur dont mon
ame est atteinte ;*

*Vous qui quand vous sauvez ,
sauvez sans intérêt ,*

*Ne me refusez pas un favorable
Arrêt.*



*Vous seul , ô Doux Jesus , pou-
vez calmer mes peines ,*

*Souvenez-vous du sang qui coula
de vos veines ,*

274 MERCURE

Et dans ce jour qui doit décider de
son sort,
Faites-moy ressentir le prix de vô-
tre mort.



Vous m'avez dans le fort de mon
ingratitude

Recherché mille fois avec inquie-
tude;

Pour moy sur une Croix je vous
vois étendu,

Ce travail douloureux seroit-il
donc perdu?



Non, Non, je ne crains point
assez vostre vengeance,

Pour ne pas mettre encore en

GALANT 275

vous mon esperance ;

Je sçay que vous pourriez un jour
me reprocher ,

Mais je sçay qu'aujourd'huy
vous voulez me sauver.



Lors qu'au fond de nos cœurs
vous jettez des alarmes ,

C'est pour nous engager à reprendre
des larmes ,

J'en verse en ce moment avec
profusion ,

Laissez-vous attendrir par ma
confusion.



Si Magdelaine en pleurs calma
vôtre colere ,

276 MERCURE

Si vous fûtes touché par l'ar-
dente priere ,

Du Larron penitent plein de la
même foy ,

Ce qui fut fait pour eux , je l'es-
pere pour moy.



Ce n'est pas que mon cœur super-
be & temeraire

Pretende par luy seul pouvoir
vous satisfaire ,

Pour éviter un feu tant de fois
merité ,

Il compte moins sur luy que sur
vostre bonté.



Heureux si dans ce jour au pe-

*cheur redoutable ,
 Je puis avoir de vous un regard
 favorable ;
 Heureux si je ne sors de mon
 triste Tombeau ;
 Que pour estre reçu dans vostre
 cher Troupeau*



*Assez d'autres sans moy , deplora-
 rables victimes ,
 De ce juste courroux que meritent
 leurs crimes ,
 Sentiront de l'Enfer les tourmens
 rigoureux ,
 Mais placez-moy , Seigneur , au
 rang des Bien-heureux.*

278 MERCURE



C'est là ce que je veux, & ce
que je desire,
C'est pour ce seul objet que mon
Ame soupire,
Sensible à ma douleur, ne me re-
fusez pas
La grace qui du juste adoucit le
trepas.



Déjà des Reprouvez j'entends
les cris de rage,
Je vois le desespoir gravé sur
leur visage ;
Que de larmes, Grand Dieu, se
répandront alors,
Que d'hommes pour vous fuir

feront de vains efforts.



Pasteur qui recherchez la Brebis
égarée,

Pere qui corrigez l'Ame dena-
turée,

Charitable Sauveur ne nous per-
dez jamais,

Et faites nous jouir d'une éternel-
le paix.

Ainsi soit-il.

Ces vers peuvent servir de
Prelude aux Articles suivans,
puisqu'ils regardent un fort
grand nombre de Morts dont
je n'ay pû parler depuis plu-

280 MERCURE

siens mois, & sur lesquels, faute de place, je ne m'étendray pas, ainsi que j'ay accoustumé, & vous en trouverez même beaucoup dont je ne diray que les noms & les qualitez.

Mre Jacques de Meules, Chevalier sieur de la Source, Conseiller du Roy en ses Conseils, Grand Bailly d'Orleans, cy-devant Intendant de la nouvelle France, Chevalier de l'Ordre de Saint Lazare.

Dame Claude de Seve, veuve de Mre Antoine Girard, Chevalier Comte de Villetaneuse, Procureur General de la Chambre des Comptes, morte sans posterité,agée de 68. ans.

Dame Geneviève Charlotte de Marandé, Epouse de Mre

GALANT 281

Charles de Beauclerc, Chevalier, Baron d'Acheres, Conseiller au Parlement de Bretagne : il y a eu un Secretaire d'Etat de ce nom.

Mre René de Savonnières, Chevalier Seigneur de Lignieres, &c. & Conseiller à la Grand' Chambre.

Mre Claude le Comte, Auditeur des Comptes, agé de plus de 80. ans. Il estoit pere de Mr le Comte, Lieutenant Criminel.

Mre Bernard François de Poudenx, cy-devant Agent du Clergé, qui depuis peu avoit esté sacré Evêque de Marseille, est mort subitement. Je vous en parlay amplement lorsqu'il fut nommé à cet Evêché.

Dame Nicole Broffier, veu-

Mars 1709. A a

282 MERCURE

ve de Mrs Jean de Heiff, Chevalier Seigneur de Koquenheim, Conseiller d'Etat, & Resident près de Sa Majesté, de S. A. E. Palatine, âgée de 83. ans.

Mrs Louïs Justiniani, Colonel, & cy-devant Gouverneur pour le Roy, de Carpi en Italie.

Damoiselle Louïse Amelot. Elle est morte sans alliance, âgée de 72. ans. Elle estoit fille de Mrs Jacques Amelot, Marquis de Mauregard, mort premier President de la Cour des Aides, & fœur de Mr Amelot, President des Enquestes. Elle a passé toute sa vie à soulager les pauvres, dont on pouvoit dire qu'elle estoit la mere & la

protectrice. Elle estoit logée dans la Cour du Val de Grace, & elle employoit la plus grande partie de son bien à soulager les pauvres de ce Quartier là.

Mre Claude Parisot, Chevalier, Seigneur de Boüé, Crugy & Sainte-Sabine, Procureur General au Parlement de Bourgogne.

Mre Paul Boucher, Docteur de Sorbonne, & Sous-Doyen de la Faculté de Theologie, est mort âgé de 80. ans

Mre Charles Solu de Moulinaux, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, Brigadier des Armées du Roy, Gouverneur des Ville, Citadelle, & Isle d'Oleron, & ci-devant Capitaine aux Gardes.

A a ij

284 MERCURE

Dame Anne le Mairat, épouse de Mr Thomas Bailly, Chevalier, Baron de Bourdenay, Seigneur de Trancault, Barbery, &c. Sous-Doyen de la Chambre des Comptes, & auparavant veuve de Mr Simon le Févre, Chevalier, Seigneur d'Estrelles, Conseiller au grand Conseil, âgée de 69 ans.

Mr Pierre-Claude de Hodicq, Chevalier Comte de Marly-la-Ville, Maître des Requestes, âgé de 74. ans, mort sans laisser de postérité de ses deux femmes. Sa veuve est fille de Mr de Villayer, mort Doyen du Conseil.

Mr Gabriel-Nicolas de la Porte, Conseiller au Parlement, mort sans alliance âgé de 27.

ans. Il estoit fils du Conseiller du même nom.

Mr le Marquis du Beloy, premier Ecuyer de Monsieur le Prince de Conty, est mort d'une pleuresie, & quoy que S. A. S. fust alors assez malade pour ne songer qu'à son mal, Elle proposa un remede pour celuy de Mr du Beloy, qu'elle avoit yâ souvent réüssir ; mais il fut donné trop tard.

Mre Tranquille-Estienne Faviere, Correcteur des Comptes.

Mr l'Abbé Agnan. Il estoit si connu qu'il n'est pas necessaire d'en rien dire davantage. Le dernier Ouvrage qu'il a donné au Public, est intitulé *la Goutte curable.*

Mr Dipy, Secretaire Inter-

286 MERCURE

prete du Roy , & Doyen des
Professeurs Royaux.

Dame Antoinette de Fontaine , veuve de Mre Alexandre de Joyeuse , Chevalier , Seigneur de Montgobert , morte sans enfans , âgée de quatre-vingt deux ans.

Dame Catherine de Lattaignant , veuve de Mre Pierre Pecquot de Saint-Maurice , Conseiller Secretaire du Roy , & Greffier de son Conseil Privé. Elle laisse entr'autres enfans , un fils Conseiller au Parlement , & un Chanoine de l'Eglise de Paris.

Dame Marguerite le Tonnelier , veuve de Mre Thierry Charpentier , Conseiller de la Grand'Chambre, mort en 1681.

ayant laissé plusieurs enfans ; entr'autres **Philippe Charpentier**, mort en 1694. Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requestes du Palais, qui a laissé des enfans de Dame N. Portail, sœur du Président à Mortier ; **Louis Charpentier**, Maître des Comptes ; **N. Charpentier**, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, de la Congregation de Ste Geneviève ; & **N. Charpentier**, Religieuse aux Filles de la Visitation de Ste Marie. Elle avoit 83 ans.

Mr d'Hardancourt, Gentilhomme ordinaire de la grande Fauconnerie, & ancien Secrétaire de la Compagnie des Indes Orientales.

Mr de Saint-Aubin, Doyen

288 MERCURE

des Avocats du Conseil.

Mr Denis de la Barde, Prêtre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Maison de Sorbonne, ancien Chanoine & Archidiacre de Josas en l'Eglise de Paris, Conseiller du Roy en ses Conseils, & President en la premiere Chambre des Enquestes, mort âgé de 71. ans. Il y avoit plus de deux ans qu'il estoit en enfance. Il estoit Visiteur general des Carmelites, & fils de Mr de la Barde, Marquis de Marolles, Ambassadeur du Roy vers les Cantons Suisses. Mr le Cardinal de Noailles a nommé à l'Archidiaconé de Josas, Mr l'Abbé d'Orsane, Chanoine de Paris.

Mr de Mainbert, President
des

des Tresoriers , Directeur general des Finances au Bureau d'Amiens.

Dame Catherine Brice , veuve de Mre Henry Chapelier , ancien Avocat General , Conseiller Honoraire en la Cour des Aides. Elle laisse Mr l'Abbe Chapelier , qui apres avoir esté Chanoine de Paris & Official de Mr le Cardinal de Noailles , est à present Doyen de S. Germain l'Auxerois ; & quelques autres enfans.

Dame Louïse Aimeray , veuve de Mre Jacques Bernard , Chevalier Marquis du Mesnil Garnier , &c. Conseiller du Roy , Maistre ordinaire en la Chambre des Comptes , morte agée de 82. ans , laissant une

Mars 1709.

Bb

290 MERCURE

file mariée à Mr de Pomereu ,
Maistre des Requestes.

Mre Jean Antoine de Brion
de la Barde , Marquis de Com-
bronde , Baron de Salvart , &c.
Conseiller au Parlement , mort
sans alliance , agé de 44. ans.
Il estoit frere de Mr l'Abbé de
Brion , Chanoine de l'Eglise de
Paris ; & de Me Amelot , fem-
me du President de la troisieme
des Enquestes.

Mre Henry de la Rochefou-
cault , Abbé de Fontfroide , de
Sainte Colombe de Sens , de
Selles , & de la Chaise-Dieu.
Il estoit oncle de Mr le Duc
de la Rochefoucalt.

Dame Antoinette le Févre
d'Eaubonne , Epouse de Mre
Urbain le Goux de la Berche-

re, Chevalier Marquis de Santenay, Comte de la Rochepot, Baron de Toisy, Seigneur de la Berchere, &c. Maistre des Requestes.

Mre François Brunet, Prestre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Curé de S. Martial. Monsieur le Cardinal de Noailles a nommé à cette Cure, Mr Boivin, aussi Docteur, qui estoit Vicaire de S. Eustache.

Dame Anne-Françoise de la Porte, épouse de Mre Claude Anjorant, Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requestes du Palais. La famille d'Anjorant est tres-ancienne, & il y a eu plusieurs Chevaliers de Malthe. Elle étoit fille de Mr

Bb ij

292 **MERCURE**

de la Porte, Maître des Comptes, & de feuë N. Picques.

Mre de Touteville, Commandeur des Ordres Royaux de Nostre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare.

Mr Hersan de Chasteaufort, Secretaire & Garde des anciennes Minutes du Conseil, & Greffier des Commissaires Extraordinaires.

Mr de Roquemac, Colonel du Regiment de Cavalerie de ce nom, Chevalier de l'Ordre de Saint Loüis.

Dame Marie Bonneau, veuve de Mre Bon André Broé, Chevalier Seigneur de la Guette, Capitaine Lieutenant des Gendarmes Anglois de S. M. & cy-devant veuve de Mre

Michel Lainé, Chevalier Seigneur de la Margrie-Plaffac.

Dame Catherine de Lille d'Andrezy, veuve de Mre Jean Charreton de la Terriere, cy-devant Maistre d'Hostel du Roy.

Dame Marie Orceau, veuve de Louis Rouillé, Ecuyer Seigneur de Fontaine Guerin, Conseiller Secretaire du Roy, & Controlleur General des Postes. Elle laisse plusieurs enfans, dont il y en a deux Maîtres des Requestes.

Dame Jeanne de Goury, âgée de 93. ans, veuve de Mre Claude de Luffon, Chevalier Seigneur de Chenevieres, Auditeur des Comptes. Comme cet Article doit estre fort étendu.

B b iij

294 MERCURE

dü, je remets au mois prochain à vous en parler: je vous diray cependant que Mr & Me de Goury ont vû de leur vivant 84. tant neveux que petits neveux.

Mr Nicolas Claude de Seve, Prestre Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne. Il étoit fils de Mr de Seve, mort Premier President de Metz, & petit fils de Mr de Seve, Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal, & Prevost des Marchands.

Dame Antoinette Louise de Mesmes est morte âgée de 69. ans. Elle estoit veuve de Louis Victor de Rochechoüart, Duc de Vivonne, Pair & Marechal de France; General des Galeres;

Gouverneur & Lieutenant General des Mers & Armées Navales du Levant. Elle estoit fille d'Henry de Mesmes, second President du Parlement; Lieutenant Civil, & Prevost des Marchands, & de Marie la Vallée-Fossé, sa seconde femme. Cette Dame avoit employé tout le temps de son veuvage à faire des œuvres de Charité, & à visiter les Hospitiaux. Elle avoit eu de son Mariage avec Mr le Marechal Duc de Vivonne, N. Duc de Mortemart, General des Galeres, &c. qui avoit épousé N. Colbert, fille de Jean-Baptiste Colbert Contrôleur general des Finances, Sur-Intendant des Bastimens, Ministre d'Etat, & Tresorier

B b iij

296 **MERCUR E**

de l'Ordre du Saint-Esprit.
C'est de ce mariage qu'est sortie
Mlle de Mortemart, fille du Duc
de ce nom, & qui épousa l'an-
née dernière, Mr le Marquis
de Cany, fils de Mr de Chamillart,
cy-devant Contrôleur
General des Finances, Secretaire
& Ministre d'Etat, &c.

Mre Joachim Faultrier, Ab-
bé Commendataire de Nô-
tre-Dame d'Ardenes, près
de Caen, est mort dans son
Appartement de l'Arsenal âgé de
80. ans. Il avoit esté Inten-
dant de Justice, Police & Fi-
nances, en Hainaut, & dans le
cours de ses Intendances il a-
voit esté employé en plusieurs
Negociations & Traitez entre
les deux Couronnes. Il estoit

recommandable par sa piété, par sa charité envers les Pauvres, par la beauté de son génie, & par son Erudition. Il avoit esté Abbé de Saint-Loup de Troyes, & il s'étoit démis de cette Abbaye entre les mains du Roy, qui la donna il y a un an à Mr l'Evêque de Troyes.

Mr Claude le Caron, Prêtre, Docteur en Theologie de la Maison & Societé Royale de Navarre, Curé de S. Pierre aux Bœufs, Sous-Doyen de la Faculté de Theologie, & Doyen des Curez de Paris, est mort en sa 79 année. Mr Ameline neveu du feu Archidiacre de Paris, a esté pourvû de cette Cure sur la Resignation du défunt.

On a enterré à Valenciennes

298 MERCURE

nes Mr le Baron Charles de Si-
meoni , qui a esté fort regretté
de tous ceux qui le connois-
soient , & particulièrement de
S. A. S. E. de Cologne , à qui
il a rendu de grands services
pendant sa vie. Il estoit d'une
famille de Piemont , attachée
de tout temps à l'Auguste Mai-
son de Baviere. Il estoit l'aîné
de trois freres , & suivant l'u-
sage du pays , on le distinguoit
par le nom de baptême. Son
zele, sa capacité à manier les
plus grandes affaires , & le plus
parfait devoüement l'avoient
attaché à S. A. S. E. de Colo-
gne , de qui il avoit toute la
confiance. Il estoit son Conseil-
ler d'Etat , Gentilhomme de
sa Chambre, Chevalier de ses

Ordres, & President des Finances de ce Prince. Il avoit possédé des Benefices fort considerables en Allemagne. Il en avoit esté pourvû par le Serenissime Electeur de Baviere ; mais ayant sçû que par de certaines conjonctures dans lesquelles ce Prince, pour des raisons de convenance, auroit été bien aise d'en pouvoir disposer, il s'offrit à les luy remettre, & il les luy remit effectivement. On n'a pas douté que cette démission a esté faite tres-librement, & uniquement dans la veuë de plaire à S. A. S. E. de Baviere, puisque dechargé des obligations d'un Beneficier pourvû de Benefices simples, il en a gardé l'exterieur, la

300 MERCURE

conduite & la vie régulière jusqu'à sa mort. Il l'a attendu pendant plusieurs années, souffrant patiemment les douleurs du corps qui l'en menaçoient, & il a enfin fini ses jours avec la resignation & la patience qui font connoître la mort des E-lus. Le Prince son maistre a témoigné pendant sa maladie, à sa mort, & depuis son décès, tout ce qui pouvoit mieux marquer ses regrets de la perte qu'il faisoit d'un sujet qu'il honoroit de son amitié, & qui l'avoit si bien méritée. Le deffunt avoit deux freres, dont l'un est Mr le Baron Maximilien de Simeoni, Envoyé Extraordinaire de S. A. E. de Cologne auprès du Roy; & l'autre est Mr le Baron

Ferdinand de Simeoni, attaché à S. A. E. de Baviere.

Mr de Boisseuil, Ecuyer ordinaire du Roy, ayant long-temps rendu des services agreables à Sa Majesté, & l'ayant toujours servie avec agrément ce Prince a non-seulement donné une pension à son neveu, mais il a ordonné que Mr de Vaux qui a eu la place de Mr de Faine, qui est monté à celle du deffunt, donneroit dix mille livres à ce même neveu. Mr de Vaux servoit auprès de Mr le Comte de Brionne.

Mr Lambert, Architecte ordinaire du Roy, & Controlleur des dedans du Chasteau de Versailles, estant mort en quatre jours, le Roy a donné ces

deux grands Emplois à Mr Gabriel , qui avoit le Controlle des dehors du même Chasteau de Versailles , avec celuy du Chasteau de Compiègne. Mr Molet , qui avoit la Direction des Etangs , Rigoles , & Parcs de Versailles , est monté à la place que Mr Gabriel occupoit à Versailles. Mr Desgots , Controlleur des Bastimens du Roy , l'un des Jardiniers des Tuilleries , & Commis à la garde de l'Orangerie qui est au bout de ce Jardin , a esté nommé pour remplir la place de Mr Molet ; & le fils de Mr Lambert a esté pourvû du Controlle de Compiègne , avec 2400. livres d'appointemens , & Sa Majesté luy a conservé le logement que feu

son pere avoit à Paris. Le Roy n'a point encore disposé de la maison que Mr Lambert occupoit à Versailles , qui est des plus agreables & des mieux entendues ; mais Sa Majesté a donné à Me la Maréchale d'Estrees, un Jardin tres-joly , qu'il avoit pratiqué dans un endroit du grand Jardin de Versailles.

Mr le Comte de Monasterol , Envoyé Extraordinaire de S. A. S. E. de Baviere , ayant fait part au Roy de la mort du Prince Maximilien - Emanuel , l'un des fils de cet Electeur , S. M. en a pris le deuil. Ce Prince , quoy que fort jeune encore , faisoit déjà esperer par son esprit & par ses manieres , qu'il auroit un jour toutes les belles

304 MERCURE

qualitez qui font briller ceux de son Auguste Maison.

Voici encore quelques Articles qui regardent la mort de quelques personnes nouvellement decedées.

Mr Louis Edoüard de l'Etoile de Poussémotte , Comte de Graville, Conseiller au Parlement, fils de Mr de Graville, President de la Cour des Aides.

Mr Antoine de Verthamon de Villemenon , Conseiller au Parlement, frere de Mr de la Ville-aux-Clercs, aussi Conseiller, & de Mr l'Evêque de Pamiers.

Mr Claude Heron, Conseiller Honoraire de la Cour des Aides, pere du Conseiller au Parlement.

Mre Claude le Févre Coque-
ley , Chanoine Honoraire de
l'Eglise de Paris.

Tant de morts de personnes
de consideration , sans compter
celles qui ne sont pas venuës
à ma connoissance, celles d'un
moindre rang, dont je ne vous
parle pas, celles qui sont mor-
tes dans les Provinces, & cel-
les d'un étage plus bas, sans
compter celles qui regardent le
Peuple de Paris & de toutes les
Provinces du Royaume, doi-
vent faire connoistre que rien
n'est plus ordinaire dans le
monde que la mort, & nous
familiariser avec elle, au lieu
que nous tâchons d'oublier jus-
qu'à son nom, afin de n'y point
penser.

Mars 1709.

Cc

306 MERCURE

Quoy que je n'aye point marqué les dattes de la mort des personnes decedées, dont vous venez de lire les Articles, j'ay néanmoins presque suivi par tout l'ordre de leur mort, à la reserve de trois ou quatre qui se trouvent dans le milieu de ces Articles, & qui auroient dû estre à la teste.

On ne peut trop admirer avec quelle promptitude le Roy recompense ceux qui ont le bonheur de se distinguer dans ses Armées. Mr le Maréchal de Boufflers luy ayant dit que Mr des Bournais, fils de Mr des Bournais, cy-devant Maître d'Hostel de la Reine, s'étoit extrêmement distingué dans Lille, non seulement com-

me Capitaine de Dragons dans le Regiment de Mr le Marquis de Belle-Isle; mais aussi en qualité de l'un de ses Aides de Camp, ce qui luy avoit donné lieu de connoistre à fond sa capacité & sa valeur par tout les rapports qu'il luy faisoit de tout ce qui se passoit aux lieux où il l'envoyoit, & où sa vie estoit souvent exposée. Le Roy voyant que ce Marechal parloit avec certitude de ce jeune Capitaine qui n'a que 24 ans, & que personne n'en pouvoit estre mieux informé que Mr le Marechal de Boufflers, puis qu'il luy avoit servi d'Aide de Camp, demanda à le voir, ce qui marqua qu'il fatiguoit plus les ennemis par sa valeur, que S. M. par

Cc ij

208 MERCURE

ses importunitéz. Il parut le lendemain devant ce Prince, & S. M. l'ayant vû, ordonna aussitost à Mr de Boufflers de luy donner un Baston d'Exempt dans sa Compagnie, ce qui fut fort aplaudi de toute la Cour, & fit beaucoup de plaisir à tous ceux qui prodiguent tous les jours leur sang pour le service d'un Monarque qui fait attention à tous les services qu'on luy rend, & qui n'en laisse point sans recompense.

Les Ceremonies dans lesquelles l'affluence de personnes du premier rang, & d'autres personnes de distinction & titrées semblent causer une espeece de desordre & de confusion, sont d'autant plus glorieuses à celui

qui en est l'objet, que tant de personnes illustres ne se sont assemblées que pour luy faire honneur. C'est ce qui est arrivé lorsque Mr le Maréchal de Boufflers a esté reçu Pair de France au Parlement. S. A. S. Monsieur le Duc & Monsieur le Duc d'Enghien son fils, qui n'avoit point encore esté à de pareilles Ceremonies, se sont trouvez à cette Reception, où tous les Ducs & Pairs qui ont séance au Parlement, n'ont pas manqué de se trouver aussi, aussi bien que la plus grande partie des personnes qui occupent les premiers rangs de la Judicature, & qui ont aussi droit d'y prendre séance. Mr de Boufflers ayant esté Colonel du Re-

310 MERCURE

giment des Gardes Françoises, & estant presentement Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté, presque tous les Officiers de ces deux Corps se sont trouvez à cette Ceremonie, ayant fait voir en cette occasion, tout l'empressement imaginable pour accompagner un Seigneur qui en avoit commandé une partie, & qui commandoit presentement l'autre. La plûpart des Officiers qui se sont trouvez dans Lille pendant le siege, & qui ont esté témoins de la valeur de Mr le Maréchal Duc de Boufflers, voulurent l'estre aussi des honneurs qu'on luy rendoit ce jour-là au Parlement, & entendre les Eloges que l'on y devoit fai-

re de ce General; mais il est impossible que parmi une aussi grande foule que celle qui s'y trouva ce jour-là, puisqu'outre les personnes que je viens de vous marquer, il y avoit un grand nombre de personnes de qualité, d'amis de Mr de Boufflers, & de curieux. Il est impossible, dis-je, que parmi une si grande affluence de monde, on puisse entendre assez distinctement ce que l'on dit pour en pouvoir retenir la suite.

Mr le Nain, Conseiller au Parlement, & pere de Mr le Nain Avocat General au même Parlement, lut comme Rapporteur les Lettres données par le Roy, de Duc & Pair, à Mr le Maréchal de Boufflers; & quoi-

qu'il ne soit pas aisé de vous rapporter en quels termes ces Lettres estoient conçûes, il m'est néanmoins aussi facile de vous le faire concevoir, qu'il vous sera aisé de le comprendre, & tous ceux qui ont eu attention à toutes les actions de valeur de ce Duc, & qui ont remarqué tout ce que les nouvelles publiques en ont dit, pourroient dresser de pareilles Lettres. Je vous en ay envoyé quelques fois d'entieres, & vous avez dû remarquer qu'elles contiennent par datte, toutes les actions éclatantes, & les services qu'ont rendus au Roy & à l'Etat, tous ceux à qui Sa Majesté donne des Lettres Patentes en pareil cas. Comme
S.

S. A. S. Monsieur le Duc d'Enghien parut , & parla pour la premiere fois au Parlement , Mr le Premier President luy fit un Compliment , & Mr le Maréchal Duc de Boufflers , après avoir fait ses remerciemens aux Princes , aux Ducs , & à toutes les personnes du premier rang auxquelles il put parler , il s'adressa aux Officiers des Gardes du Corps , à ceux du Regiment des Gardes , & à ceux qui avoient servi pendant le siege de Lille , & leur dit que *c'estoit à leur épée & à leur valeur qu'il devoit les graces qu'il avoit reçës du Roy , & les honneurs qu'il venoit de recevoir* ; ce qui luy attira de grands applaudissemens , & ce qui fut cause qu'on luy
Mars 1709. D d

314 MERCURE

répondit mille choses obligantes, & qu'il reçût de nouvelles louanges de toute l'Assemblée.

J'ay sçû depuis que Mr le Premier President a refusé le present ordinaire, qui consiste en quatorze à quinze mille livres en vaisselle d'argent.

Le temps d'ouvrir la Campagne s'avance; il y a lieu de croire que les François, toujours diligens, entreront en Campagne long-temps avant les Alliez. Ils ont pris leurs precautions de loin, & leurs Munitioinaires ont déjà dequoy faire vivre une Armée de cent mille hommes pendant six mois. Les Recrues, il est vray, ne sont pas entierement faites; mais il suffit qu'elles se trouvent

dans le temps que l'on en aura besoin : il paroît même qu'il y a eu de la politique à ne les faire pas avancer davantage ; elle est avantageuse , & comme on la peut aisément deviner , je ne m'étendray pas davantage sur cet Article.

Les Troupes des Alliez qui ont quitté la Flandre pour aller prendre des Quartiers d'hiver en Allemagne , & y faire des Recrues ; n'y sont qu'à peine arrivées , à cause que pendant leur route elles ont souffert de fortes gelées qui leur ont emporté beaucoup de monde , & plusieurs dégels , qui ayant rompu les chemins , les ont empêché d'avancer ; en sorte que n'étant qu'à peine arrivées dans

Dd ij

316 MERCURE

les Etats de leurs Souverains, elles n'ont pas encore eu le tems de se remettre de leurs fatigues, ni même celuy de se reconnoître. Ainsi l'on peut dire qu'elles n'ont pas encore commencé à faire leurs Recrues, qui doivent estre des plus amples, parce que non seulement, elles ont infiniment perdu de monde pendant la Campagne, & que le siege de Lille, que l'on peut dire avoir fait périr des Armées entieres, est cause que loin de pouvoir faire de nouvelles levées, il sera difficile qu'elles trouvent assez d'hommes pour faire seulement leurs Recrues.

A l'égard des vivres, il n'y a presque pas de possibilité qu'elles en puissent trouver assez à

temps pour faire leur Campagne. Il n'en reste point du tout en Flandre : les Gelées, les Inondations & les Dignes rompuës, ont ruiné tous ceux des Hollandois qui sont toujours obligez d'en faire venir de fort loin.

Quant à ceux qu'on peut faire venir d'Allemagne, outre qu'il y a un grand trajet à faire, il est difficile de les voiturer de si loin; & d'ailleurs on n'en a point préparé en Allemagne pour estre transportez en Flandre, & il ne s'y en trouve pas assez pour remplir les Magazins qu'on a projectté d'y faire pour l'Armée du Rhin. Tous ces faits sont visibles & incontestables.

D d iij

318 MERCURE

Pour ce qui regarde l'Angleterre, on s'y vante toujours beaucoup à l'ouverture de chaque Parlement ; l'ostentation y est grande ; les hommes & l'argent n'y doivent point manquer ; on ébloût les peuples pour les mieux tromper, & les Alliez sont souvent les dupes de tout ce qu'on y publie à l'ouverture de chaque Parlement. Les Troupes n'y doivent point manquer, & les quatre livres sterlin que l'on devoit mettre dans la main de chaque soldat, en l'enrollant, sembloient devoir faire trouver des legions d'hommes ; cependant tout cela n'a rien produit, & c'est une chose surprenante, & digne du plus grand étonnement que ces gran-

des promesses, & le Bil pour faciliter les Recrues; n'ayent presque rien produit du tout, puisqu'au contraire on se trouve obligé de faire des Reglemens nouveaux pour empescher les desertions & les mutineries, & c'est une chose qui passe toute imagination & toute creance, & qui est pourtant veritable, que la Ville de Londres, & le Comté de Midelfex, ne puissent lever 2300. hommes pour fournir leur cote-part des 16000. hommes qu'on avoit resolu de lever, & dont l'Angleterre a un extrême besoin, ce qui marque combien elle se trouve épuisée d'hommes.

On doit remarquer que ces 16000. hommes ne sont que

D d iiiij

320 MÉRCADE

pour remplacer ceux que les Anglois ont perdus pendant la Campagne dernière, comme ils l'avoient eux-mêmes. Ainsi il y a de l'apparence qu'ils en ont perdu davantage, & les Impériaux, les Hollandois, les Troupes de Brandebourg; celles de Dannemark; les Palatines; celles de Hesse-Cassel, & de plusieurs autres Princes & Etats, en ayant perdu à proportion, on peut juger de la grande perte que les Alliez ont faite, & combien, si la guerre continue, il en coûtera à l'Angleterre & à la Hollande pour avoir des Troupes, puisque ces deux Puissances les payent seules, & qu'elles ne peuvent presque tirer d'hommes de chez elles. On

a fait d'abord un grand fracas en Angleterre des sommes accordées par le Parlement, & de ce que la Banque devoit produire; mais elle produira peu; presque toutes les Souscriptions estant pour des étrangers, & tout l'argent accordé ne devant pas suffire pour payer un sol de ce qui n'a point esté payé les années dernières; puisqu'il est dû à la seule Marine, sept millions de livres sterlin, & qu'il se trouve enfin qu'il est dû de tous costez de tres grandes sommes; de maniere que la Reine se trouvant poussée à bout, a dit que l'argent avoit esté employé à des dépenses secretes qu'elle ne devoit pas déclarer. Rien n'est si peu vrai-sembla-

222 MERCURE

ble , & ces dépenses secrettes ne peuvent estre que des sommes peu considerables pour payer des particuliers qui servent dans les Cours étrangères, les Alliez estant connus , aussi bien que les sommes qu'on leur donne. S'il s'agissoit de tramer secrettement une guerre , de gagner des Potentats , de lever des Troupes sans qu'on en eut connoissance , pour faire éclore quelque grand dessein , les dépenses secrettes pourroient être considerables ; mais dans l'état où sont aujourd'huy toutes les choses , ces dépenses ne peuvent servir qu'à payer des Espions. Il est vray que la Reine Anne peut employer une grande partie de ce qu'elle reçoit

contre la Nation même, en achetant la pluspart des voix du Parlement, & en s'acquerrant des Creatures par cet argent pour faire continuer la guerre, quoy qu'elle soit entièrement onereuse à la Nation, comme le vient d'avoüer imprudemment Mr Boyle Secrétaire d'Etat, en disant que *Dunkerque estant un repaire de Pyrates qui infestoient l'Océan, & qui faisoient un tort infini au Commerce, il estoit juste que la Nation tiraist quelque fruit de tout le sang qu'elle avoit versé, & des dépenses immenses qu'elle avoit faites dans cette guerre, en obligeant le Roy de France de faire démolir les Fortifications de ce Port.*

On peut conclure de tout

224 MERCURE

cela, de l'aveu de Mr Boyle, & par consequent de toute la Nation, au nom de laquelle il parle, que l'Angleterre n'a tiré aucun avantage des sommes immenses qu'elle a dépensées pendant dix-huit à dix-neuf ans que les deux dernières guerres ont duré, & dont la dernière n'est pas encore finie, & pendant lesquelles il a péri un si grand nombre d'Anglois que la Ville de Londres, & le Comté de Midelfex ne peuvent fournir deux mille trois cens hommes, & que l'Angleterre s'est engagée de plus de six cens millions qu'elle doit. Après tant de pertes d'hommes & d'argent, celle de plusieurs centaines de Vaisseaux, & la consommation de

tout ce que l'Angleterre a pu
 produire pendant un grand
 nombre d'années, ne sera-t-elle
 pas bien recompensée, si pour
 tout fruit de tant de choses qui
 ont mis la Nation dans le triste
 estat où elle se trouve, pour ne
 pas dire davantage, elle obtient
 que les Fortifications de Dun-
 kerque soient rasées ? Et ne se-
 roit-ce pas un grand avantage à
 l'Nation pour récompenser tant
 de sang Anglois versé, & tant
 de millions sortis de l'Etat ? Ce
 qui néanmoins, selon toutes les
 apparences, n'arrivera jamais,
 à moins que les Hollandois
 n'aient perdu la raison, & qu'
 ils ne connoissent mal leur in-
 terest, puisqu'ils seroient en-
 tierement perdus; & que pour

326 MERCURE

peu qu'ils ayent de politique ; ils doivent empêcher que les Allicz n'ayent plus de Troupes en Flandre que les François , puisque si ceta estoit , ils seroient la victime de la guerre , & les Allemans & les Anglois , qui selon que l'on a decouvert , & même par des Lettres qui ont esté surprises , doivent partager la Flandre , & en faire Marlborough Gouverneur General , avec des Patentés de l'Archiduc , verroient aussi ; si la France les abandonnoit , partager toutes leurs Provinces. Cependant il est surprenant de voir l'Angleterre dans la mauvaise situation où se trouvent ses affaires ; déclarer qu'elle ne fera point de paix que Philip-

pes V. n'abandonne toutes les Espagnes , & cela dans le temps où l'on sçait qu'elle delibere avec les Alliez si on abandonnera entierement la Catalogne, parce que les Alliez y sont fort foibles , & que la perte en est presque certaine.

On croit ébloüir le peuple d'Angleterre , & toute l'Europe même , en tenant un langage si fastueux , & si peu conforme à la veritable situation où se trouve aujourd'huy l'Angleterre. Elle veut briller par ces grandes propositions ; mais entierement infoutenables , & faites dans un temps où l'Espagne n'a plus de Rebelles ; où les Royaumes de Valence & d'Aragon donnent tous les jours

des marques de leur repentir & de leur soumission, & qui estant charmez d'un Monarque dont la clemence les a touchez, & même penetrez, viennent d'envoyer des Deputez à Madrid pour se joindre à tous les Etats d'Espagne pour reconnoistre le Prince des Asturies, comme legitime heritier de la Couronne, & prêter à ce Prince, en cette qualité, le serment de fidelité que l'on a accoutumé en Espagne, de prester en de pareilles occasions.

- Je dois ajouter ici, à l'égard de ce qui regarde l'Angleterre, qui fait continuellement des pertes sur mer, & qui perd même quelquefois des Flottes entieres, qu'elle vient de voir perir à

l'entrée de la Tamise, cinq Vaisseaux chargez de Tabac, de la flotte de Virginie, & le bruit vient même de se répandre, que Mr de Gué-Trouin, leur en a enlevé plusieurs de la même Flotte.

Les Anglois viennent encore de faire les pertes suivantes.

Mr de Ville-Simon Commandant la Fregate l'Hirondelle de Morlaix de 28. Canons armée en course, a pris un Navire Anglois de 45. Tonneaux venant de Porto en Portugal, chargé de 61 pipes, de 12. Barriques de vin de ce pays, & de 55. Quintaux de Liege.

Ce même Armateur a aussi conduit à Morlaix un autre Navire Anglois de 32. Tonneaux

Mars 1709. E c

330 MERCURE

qui avoit esté chargé de figures à Villeneuve, Coste de Portugal.

Mr le Chevalier du Bois de la Mothe, Enseigne de Vaisseau, Commandant la Fregate du Roi l'Argonaute armée en course, ayant découvert sur le Cap la Roque une Flote de 13. Navires Anglois qui sortoit de Lisbonne pour aller à Porto convoyée par deux Vaisseaux de guerre de leur Nation, l'un de 42. Canons & l'autre de 30. les joignit dans le dessein de les enlever; la mer qui estoit alors fort élevée, & la nuit qui s'approchoit l'empescha de les attâquer ce jour-là ni même le lendemain; mais il les garda si bien, que s'estant trouvé à la

pointe du jour proche du Vaisseau de 42 Canons qui l'attendoit, la Fregate l'Argonaute se rangea à portée de pistolet & l'attaqua si vivement qu'elle l'obligea de se rendre après une heure de Combat; ce Vaisseau avoit 200 hommes d'Equipage; il est neuf & n'avoit point encore esté en Mer.

L'action s'estant passée fort proche de Terre, la Flotte & l'autre Vaisseau de Convoy se sont sauvez en Portugal.

Voicy des nouvelles de divers endroits.

Les Lettres de Cadix du 24. Fevrier, portent qu'un Armatteur de Vigo, y a amené deux Bastimens Portugais, chargez de Sucre & de Tabac.

E c ij

De Ratisbonne le 26. Février.

On examina ces jours passez dans la Diette la Lettre qu'un Courier avoit apportée de Vienne, & la plûpart des Ministres conclurent qu'il falloit remercier l'Empereur de ses exhortations, & des soins qu'il prend pour l'Empire, & le prier en même temps d'envoyer des Lettres exhortatoires à chacun des Princes & Etats, afin qu'ils fournissent promptement leur contingent, & qu'en attendant, on travaillât à remplir les Magazins qui sont presque tous épuisez, & à reparer les Fortifications de Landau que la rigueur de l'hyver a beaucoup endommagées, à quoy les subsides qu'on tire de la Baviere devoient estre employez.

Les Troupes de Brandebourg à la solde de l'Empereur, ont reçu ordre de marcher en Italie; mais elles refusent de se mettre en mouvement avant qu'elles aient reçu 200000. Florins qui leur sont dûs. L'Empereur cherche à emprunter cette somme, en donnant ou en engageant quelques Terres du haut Palatinat, dont l'Electeur Palatin, qui s'en est mis en possession, fait grand bruit.

On voit par le commencement de cette Lettre, que les Princes & Etats de l'Empire ne sont pas fort avancez dans la levée de leur contingent, puisqu'il est nécessaire de leur envoyer des Lettres exhortatoires pour les y engager.

Quant à l'argent dont l'Em-

334 MERCOURE

percut a besoin pour payer les Troupes de Brandebourg, il fera difficile qu'il en trouve, vû la mediocrité de ses Revenus, & toutes les fois qu'il a quelques sommes à payer, il est obligé de faire des emprunts, des engagements de quelques Terres, ou d'en tirer de force des Etats qui ne luy appartiennent pas.

D'Antibes le 1. Mars.

Il arriva hier icy du Port de Final une Barque Genoïse fretée par les Ennemis pour le transport des Troupes qu'ils font passer en Catalogne. Il y avoit dessus 80. hommes de la Milice du Milanez, qui ayant esté forcez à s'embarquer, lorsqu'ils se virent à la voile, se fai-

firent de leurs Officiers, & obligerent les Matelots de les conduire icy, où ils ont demandé à servir dans nos Troupes, à l'exception des Officiers qui ont esté renvoyez avec la Barque.

De Grenoble le 4. Mars.

On commence à faire les preparatifs pour la Campagne. Il est arrivé des Munitionnaires pour remplir les Magazins de toutes sortes de munitions. Ils ont commencé de faire voiturer des fourrages à Sablons pour la Cavalerie qu'on y attend de Franche-Comté. Les hauteurs sont encore toutes couvertes de neige, & elles ont été rasées dans la Vallée de Suze, beaucoup de soldats de la Garnison de cette Ville qui travailloient à aplanir les chemins.

336 MERCURE

On a des Avis de Barcelone, qui portent que les Troupes qui ont esté levées dans le Milanez, se sont presque toutes débandées, & qu'il en arrive tous les jours à Sarragosse, même des Officiers, qui vont à Madrid, demander de l'employ, ne voulant point servir contre leur Prince.

Les Lettres de Besançon du 8. portent que les Troupes qui estoient en Quartier dans la Franche-Comté estoient déjà en mouvement, les unes pour descendre en Alsace, & les autres pour se rendre en Savoye & en Dauphiné.

De Trèves ce 12. Mars.

L'Electeur Palatin doit venir le

20.

20. de ce mois un grand Conseil de guerre à Dusseldorf, où il a mandé tous les Generaux de ses Troupes, pour y assister. Ce Prince demande aux Etats de Juliers & de Bergues deux cens mille Risdales pour employer aux Recrues de ses Troupes, & à la remonte de sa Cavalerie, qui est presque toute à pied.

Cette Lettre se rapporte à ce que j'ay déjà dit, que les Alle-mans n'avoient encore pû commencer leurs recrues pour leurs Troupes qui doivent retourner en Flandres, & l'on voit que l'Electeur Palatin, n'avoit pas encore demandé le 20. de Mars, l'argent dont il avoit besoin pour rétablir sa Cavalerie, qui estoit presque toute à pied; &

Mars 1709.

Ff

338 MERCURE

comme il n'estoit pas encore certain d'obtenir ce qu'il devoit demander, ses Troupes ne doivent estre de long-temps prêtes à marcher.

De Nice le 12. Mars.

On compte depuis quinze jours 120. Deserteurs des Troupes que les Ennemis ont fait marcher du Milanéz à Final, pour y estre embarquées & passer en Catalogne.

On écrit de Dunkerque qu'un Armateur de ce Port y avoit amené le 14. de ce mois, deux Vaisseaux Hambourgeois, qui alloient porter des Agrêts en Angleterre.

De Perpignan le 15. Mars.

Il arriva icy tous les jours de nouvelles Troupes que l'on fait camper dans nostre voisinage, jusqu'à ce que l'Armée s'assemble. Nostre Gouverneur envoya hier reconnoistre les défilés des Montagnes; & comme l'on trouva que les Cols estoient occupez par des Miquelets, on a fait ce matin un détachement des Troupes de nostre Garnison pour aller les en chasser, & y prendre poste.

Nous avons eu avis que la Garnison de Roses a taillé en piéces un gros Corps de Miquelets qui s'étoit avancé du costé de cette Place, & qu'il y estoit arrivé une Barque de Barcelone avec soixante quatre Soldats Anglois qui se sont revoltés

F f ij

340 MERCURE

contre leurs Officiers , à cause qu'ils ne sont pas payez. Ils ont demandé des Passeports pour se retirer ou bon leur semblera , & on leur en a accordé.

On mande de Bayonne qu'un Vaisseau de guerre du Roy de 64. canons , & de 250. hommes d'équipage , armé à Brest , y avoit envoyé le 5. de ce mois quatre Bastimens Anglois chargés de masts, de cordages, & autres agrests , qui alloient à Lisbonne.

On mande de Lerida , que dans la dernière course que la Garnison de cette Place a faite sur le Pays ennemi , elle a brûlé quatre Magasins de fourages, & fait beaucoup de prisonniers.

De Namur le 19. Mars.

Nostre Garnison continue de faire des Courses. Elle enleva le 14. de ce mois des Equipages qui alloient de Liege à Bruxelles, escortez par 40. hommes qui furent taillez en pieces; & hier un party de nos Dragons amena icy 12. Officiers, parmi lesquels il y a deux Colonels qui furent enlevés entre Louvain & Bruxelles.

Il y a des Lettres de la Haye qui portent que le prix des vivres avoit augmenté dans toute la Hollande, & particulièrement le pain, qui de trois sols, estoit déjà monté à neuf sols la livre, parce qu'on y avoit appris le malheur arrivé

F f iij

342 MERCURE

à la Flotte Hollandoise qui alloit charger des grains à Archangel , dont près de cinquante Bâtimens estoient péris dans la Mer Baltique , ce qui faisoit beaucoup crier les peuples , & les mettoit hors d'état de fournir les subsides pour la continuation de la guerre , & qu'on y apprehendoit un soulèvement general des Republicains.

Il s'est fait un mariage à Versailles du fils d'un des Suisses du Parc de Versailles , âgé de douze ans & demi , avec la fille d'un Jardinier âgée d'onze ans & demi , & ils se sont trouvez tous deux en état d'avoir des enfans.

On écrit d'Arles en Provence qu'une femme y a accouché

de quatorze enfans; qu'ils ont vécu 24. heures, & qu'ils ont tous esté baptifez.

Une femme estant accouchée dans une Ville qui n'est pas fort éloignée de Paris, y revint deux mois après ses couches, & s'estant trouvée indisposée, on luy dit qu'elle estoit malade pour acoucher, & en effet, elle mit un autre enfant au monde.

Le mot de l'Enigme du mois dernier, estoit *l'Esprit*. Tous ceux qui en ont appris le mot, sans avoir pû le deviner, l'ont trouvé tres-juste, & cependant l'esprit n'a point servy à faire trouver son semblable; de maniere que le mot de cette Enigme n'a esté trouvé que par

344 MERCURE

tres-peu de personnes. Ce sont
Mrs l'abbé de Saint Didier ;
d'Argentré, de Rouen ; de la
Claus, Capitaine d'Infanterie ;
le plus jeune des Conseillers ;
& G. A. C. qui l'a expliquée
en Vers. Mlles de la Duran-
diere ; de la Valterie ; de Pen-
neval, & de Bus ; la plus jeune
des belles Dames de la ruë des
Bernardins ; la jeune Muse re-
naissante G. O. & la Solitaire
de la ruë aux Fèves.

Je vous envoie une Enigme
nouvelle.

E N I G M E.

*Mon corps est delicat autant qu'il le
peut estre,
Je ne crains pourtant pas les injures
du temps*

Où la nécessité m'expose tous les
ans,

Quand pour le bien public on m'oblige
à paroître ;

Sans armes ny baston je fais peur
aux filoux,

Ma présence pour eux est un objet
contraire,

Les plus déterminez ne peuvent plus
rien faire

Sans s'exposer souvent à de terribles
coups ;

Quelquefois cependant je leur suis
tres-utile,

Ainsi qu'à tout Mortel, quand il
va par la Ville.

Quoy que le Printemps ne
soit pas encore de retour, ou
du moins, quoy qu'il ne brille
pas encore avec tous les at-

346 MERCURE

traits, quoy qu'il soit commen-
cé, je vous en envoie un de
ceux dont on voit tous les ans
en cette Saison, les Poëtes n'ou-
blier pas de le chanter chaque
année, même avant qu'il ait
commencé à faire sentir ses dou-
ceurs.

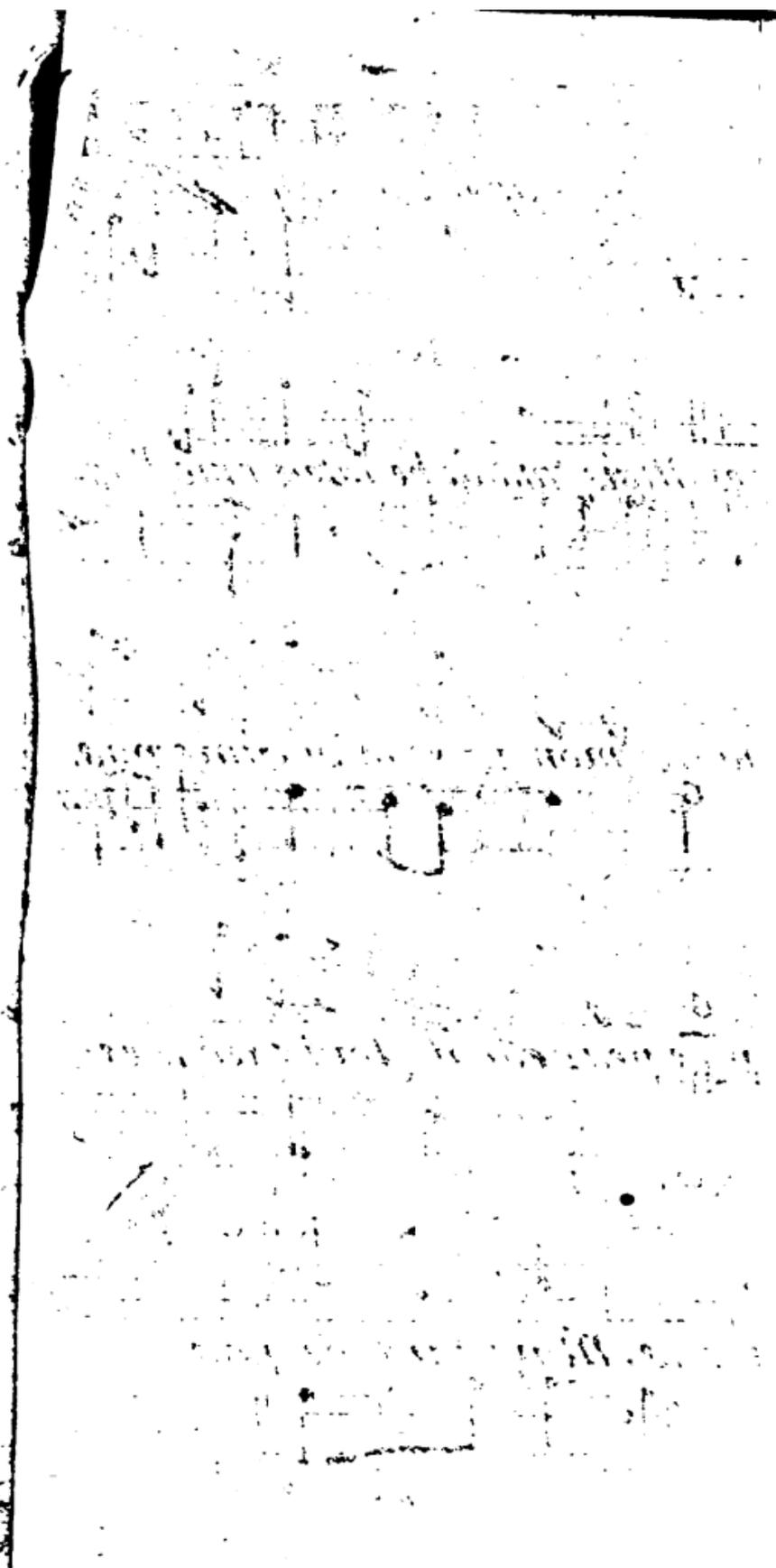
AIR NOUVEAU.

*L'heureux Printemps est de retour,
Sa douceur inspire l'amour,
Son émail enrichit nos vergers &
nos plaines.*

*Mais tant de beautés, tant d'ap-
pas*

*Peuvent-ils soulager mes peines,
Si mon Iris ne m'aime pas.*

Le Madrigal suivant, quoy-



Handwritten musical notation on a page with five staves. The notation is extremely faint and difficult to read. It appears to be a musical score with notes, stems, and possibly lyrics written below the staves. The page is heavily speckled and has a high level of contrast, making the details of the handwriting nearly invisible.

GALANT 347

que long, meriteroit d'estre mis en air, & je crois qu'on le chanteroit avec autant de plaisir, qu'il a esté bien reçu de la personne de merite, pour laquelle il a esté fait. On dit que c'est le premier essay de la veine de Von Auteur, & si l'on dit vray, il y a lieu d'en attendre un jour de beaux Ouvrages.

MADRIGAL.

*Je languis nuit & jour, je brûle, je
soupire*

*Pour vos apas trop dangereux ;
Mais c'est en vain que par mes
vœux*

*Je vous presse, Philis, d'adoucir
mon martyre.*

Quand je fais pour vous enflamer

348 MERCURE

Tout ce qu'au monde l'on peut
faire,

Je vous trouve toujours à mes desers
contraire,

Toujours au moindre mot prête à
vous allarmer.

Ab ! faut-il que vous sçachiez
plaire,

Si vous ne sçavez point aimer.

Ce qui suit a esté traduit d'u-
ne Relation Espagnole, impri-
mée à Seville.

R E L A T I O N

V E R I T A B L E

Des Cruautez commises envers un enfant, dans la Ville de Cadix, le 27. du mois d'Aoust dernier. Voicy ce qu'ont raporté ceux qui ont esté chargez de s'instruire à fond de la verité du fait

Un enfant de 4. à 5. ans nommé Jovanico, fils d'Antoine Paez & de Marie Delos Rios, cessa de paroistre dans la maison de son pere le Lundy 27. d'Aoust. On le chercha inutilement les jours suivans, Mars 1709. G g

350 MARQUISE

Et il ne fut trouvé que le soir du treizième du même mois, étendu par terre au coin d'une rue, dans un endroit qu'on appelle Voquete. Il paroïssoit sur tout son corps qu'il avoit esté foueté cruellement avec des cordes ou des haussines, ce que l'on connoissoit par diverses meurtrissures & marques sanglantes; on connoissoit aussi par celles de ses pieds & de ses mains qu'il avoit esté fortement lié. Sa teste estoit enflée & froissée de coups, avec trois blessures de pareille forme d'où le sang couloit. Il avoit les yeux enflés & d'un blanc violet, de même que tout son visage; la partie qui distinguoit son sexe avoit esté circonscise; on y avoit en suite appliqué le feu afin d'en bancher le sang. Il fut porté chez sa mere, & la femme.

LE GALANT 351

Septembre. le principal Officier de Justice, commis à l'examen de ce meurtre, s'estant transporté dans cette maison sur les 5. heures du matin, appella plusieurs fois cet enfant par son nom sans qu'il répondit une parole. Sa mère & ses plus proches parentes qui l'avoient assisté pendant tout le temps qu'il avoit esté au lit, bay dirent qu'il avoit perdu toute connoissance vers les trois heures du matin. Il avoit les bras posez en forme de croix, les mains fermées, le menton sur la poitrine, les genoux joints ensemble, & le pied droit sur le gauche comme s'ils avoient esté cloüez. Une infinité de personnes le virent dans cette situation, & en ont rendu témoignage. Une demie heure avant d'expirer il étendit les bras, & mit

G ij

352 MERCURE

le pied droit sur le gauche, de la maniere qu'on nous peint un Crucifix. Les Prestres & les autres personnes considerables qui l'assistèrent depuis le jour qu'il fut trouvé, ayant tâché de remettre ses bras dans leur situation naturelle, n'en purent venir à bout. Tous ce qu'il dit alors étonna tous ceux qui l'entendirent: il pria le Seigneur de conserver le Roy Philippe & d'éclairer les Bourreaux qui l'avoient traité si cruellement; afin qu'ils se convertissent. Un moment avant que d'expirer, il pencha la teste du costé droit, & ce fut le dernier mouvement qu'il fit. Stotost que l'on vit qu'il estoit mort, les Prestres qui estoient presens tâchèrent d'abaisser ses bras, ce qu'ils firent jusqu'à trois ou quatre fois;

mais dès qu'ils les avoient baissés, on les voyoit se remettre en croix. Sur le bruit de ce prodige, quantité de gens des Lieux voisins accoururent en si grand nombre que pour empêcher le desordre, il fallut mettre une Compagnie de 50. hommes à la porte de la maison. Il fut enterré le lendemain avec beaucoup de magnificence: toutes les Communautés se trouverent à cette Cérémonie avec le Clergé & les Confratries. Le Concours fut extraordinaire depuis la maison où l'on enleva le corps jusqu'à l'Eglise où il fut enterré dans le Chœur; c'est un lieu qui est la sépulture ordinaire des Evêques.

La Relation qui suit vous paroitra aussi nouvelle que curieuse; je vous l'envoie de la

maniere que je l'ay reçüe.

RELATION

D'un Combat rendu par Mr du Guay-Troüyn contre trois Vaisseaux de Guerre Anglois qui escortoient une Flotte de quarante Navires Marchands de cette Nation.

„ Le Vaisseau du Roy l'A-
„ chile monté de 60. Canons
„ commandé par Mr du Guay-
„ Troüyn , Capitaine de Vais-
„ seau de Sa Majesté ; la Fregat-
„ te la Gloire de quarante Ca-
„ nons commandée par Mr
„ de la Jaille , Lieutenant.

La Fregatte l'Astrée de 20. canons commandée par Mr de Querquelin, Capitaine de Brussot ; & la Corvette la Catherine de six canons étant partis de Brest sous le commandement de Mr du Guay pour aller en course en faisant route pour couper à la Coste d'Angleterre ; il eut connoissance d'une Flotte ennemie escortée de trois Vaisseaux de guerre montez de 70. de 60. & de 50. canons. L'agitation de la Mer & la violence d'un vent de Sud qui chargeoit sur la Coste d'Angleterre , à la veüe de laquelle il estoit , furent cause qu'il balança long-temps s'il les attaqueroit , ne pou-

356 MERCURE

„ vant s'engager dans le com-
„ bat sans risquer de se perdre
„ sur la Côte d'Angleterre,
„ s'il avoit le malheur d'estre
„ démaité; cependant ne vou-
„ lant pas qu'aucune confide-
„ ration luy fist perdre une oc-
„ casion aussi favorable de si-
„ gnaler son zele, & d'ail-
„ leurs animé par la veuë du
„ Vaisseau du Roy *l'Assenté**
„ qu'il reconnut dans le nom-
„ bre des trois Anglois; & qui
„ en estoit le Commandant; il
„ prit le party d'arriver dessus
„ suivi des Fregates la Gloire
„ & l'Amazonne; il attaqua le
„ Commandant après avoir es-

* Ce Vaisseau avoit esté pris à Vi-
go par les Anglois en 1702.

fuyé le feu de son Matelot “
 de l'arriere , & l'aborda à “
 trois reprises malgré le vent “
 & l'agitation de la Mer , qui “
 fut toujours si contraire qu'il “
 ne put faire sauter de monde “
 à bord , & profiter de la conf- “
 ternation de l'ennemy dont “
 les Gaillards & le Pont é- “
 toient abandonnez & cou- “
 verts de morts : de maniere “
 que tous ses efforts estant inu- “
 tiles , & les deux Vaisseaux “
 ne faisant que se briser , en “
 danger de s'ouvrir Mr du “
 Guay fit déborder après avoir “
 extremement maltraité l'en- “
 nemy. Les Fregattes l'Ama- “
 zonne & la Gloire firent é- “
 galement leurs efforts pour “
 combattre & pour réduire “

„ les deux autres Convois avec
„ toute la valeur & l'opinia-
„ treté possible, quoyqu'infer-
„ rieurs, mais enfin la violence
„ du vent & de la Mer, qui
„ les jettoit toujours sur les
„ Costes, les mettant dans
„ l'impossibilité d'aborder, Mr
„ du Guay-Trouÿn vit bien
„ qu'il luy seroit impossible
„ de réduire les ennemis avec
„ des forces aussi inégales, à la
„ vue de leurs Costes, tant &
„ si longtemps qu'il ne pour-
„ roit faire sauter du monde à
„ Bord, mais comme les enne-
„ mis estoient hors d'estat de
„ leur nuire, Mr du Guay fit
„ signal à l'Amazone de don-
„ ner sur la Flotte, il avoit fait
„ le même signal dès le com-

commencement du Combat à
 l'Astrée & à la Catherine.
 Cependant quoy que ces deux
 Bastimens eussent donné dans
 cette Flotte & fait amener
 7. ou 8. prises, ils n'empûrent
 amariner aucune, la Cha-
 loupe de l'Astrée s'estant bri-
 sée & la Catherine ne pou-
 vant mettre son Esquif à la
 mer; la seule Amazone ama-
 rina une Prise, mais huit ou
 dix des plus gros marchands
 s'estant toujours tenus au-
 près des Convois, Mr du
 Guay revira sur eux & les con-
 traignit d'abandonner hon-
 teusement leur Flotte, de
 maniere qu'il n'en seroit pas
 échapé un seul Vaisseau sans
 une bourasque épouvantable

360 MERCURE

„ qui survint dans le temps qu'il
„ estoit au milieu d'eux. Ce-
„ pendant il a pris quatre de
„ ces Navires , qui sont esti-
„ mez cent mille écus.

„ Mr du Guay-Trouin sert
„ depuis vingt ans sur mer, sans
„ interruption. Il a pris sur les
„ ennemis plus de 300. Vais-
„ seaux Marchands, seize Vais-
„ seaux ou Fregattes de guerre,
„ la pluspart à l'abordage ; &
„ & dans la dernière guerre,
„ trois Vaisseaux des Indes,
„ considerables par leur force
„ & par leur richesse. Il a ren-
„ du un grand nombre d'au-
„ tres Combats, dont il s'est
„ toujours tiré avec honneur.

Mr le Comte d'Estaing s'em-
para

para le 13. du mois passé de la Ville de Roda en Catalogne, située sur le Ter à deux lieuës de Vic. La Garnison estoit de 230. Anglois, & d'une partie du Regiment d'Aragon. Il fit prêter serment de fidelité aux Aragonois, & il leur permit de servir dans ses Troupes, ou de retourner chez eux. Les Anglois, parmi lesquels il y avoit trente Officiers, ont esté faits prisonniers de guerre, & conduits à Saragosse.

Il me reste si peu de temps & de place, que je ne vous parleray aujourd'huy que tres-succinctement de ce qui regarde le Château d'Alicante. Vous avez ouï parler de la Mine que Mr. le Chevalier d'Asfeld a fait faire

Mars 1709. Hh

362 MERCURE

dans le Roc pour faire sauter ce Chasteau. Cette entreprise est une des plus grandes qui se soit faite depuis fort longtemps. Lorsque cette Mine fut en estat, Mr le Chevalier d'Asfeld envoya demander au Gouverneur s'il vouloit la faire visiter. Il y envoya deux Officiers, & le rapport qu'ils luy en firent ne fut pas sans doute conforme à la verité, par ignorance ou autrement, puisque le Gouverneur, au lieu de se rendre comme il auroit dû faire, ne répondit que par un grand nombre de coups de canon, & par quantité de bombes, dont l'une perça la Tente de Mr le Chevalier d'Asfeld, & tomba dans son lit, & il y en eut une qui emporta

une jambe & un bras de l'un de ses Secretaires. La Mine joüa peu de temps après ; l'effet en fut violent , cette Mine estant chargée de douze cens quintaux de poudre , poids d'Espagne ; c'est-à-dire à 14. oaces la livre. Elle ruina les Maisons du Chasteau ; le Bastion qui regarde la Ville ; une partie de la seconde enccinte ; & la grande Cisterne. On vit aussi-tost paroistre en l'air quantité d'hommes , dont la fumée empêcha de distinguer le nombre. Il tomba aussi quelques pieces de canon & des mortiers qui estoient sur le Bastion qui sauta. L'effet en auroit esté plus grand , si la poudre n'avoit pas esté éventée par quelques fentes qui se trouve-

H h ij

366 MERCURE

trouvé à tout l'Office du jour ; & ayant touché le Samedi 900. malades , Elle en a esté si fatiguée qu'Elle a eu quelques attaques de collique , pour lesquelles Elle a esté saignée ; mais Elle jouit presentement d'une parfaite santé , & son mal ne l'a pas empêchée d'assister dans les temps ordinaires à tous les Conseils qu'Elle a accoustumé de tenir.

J'apprends en fermant ma Lettre la mort de S. A. S. Monsieur le Prince , ce qui m'oblige de remettre au mois prochain à vous en entretenir. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris ce 1. Avril 1709.

A V I S

Le Mercure d'Avril se debitera le Jedy 2^e. de May.

T A B L È.

| | |
|--|-----|
| P Relude, dans lequel on trouve un fait qui n'a point encore eu d'exemple, 5 | 5 |
| Lettre contenant ce qui s'est passé en Canada pendant l'année dernie- re, 15 | 15 |
| Cinquième suite de l'ouvrage de Mr de Woolhouse, 68 | 68 |
| Détail de ce qui s'est passé dans le dernier Chapitre général de Clu- ni, 105 | 105 |
| Remarques curieuses touchant l'Or- dre de Malte, 122 | 122 |
| Service fait aux Feuillans de la ruë S. Honoré, pour feu Mr le Maréchal Duc de Noailles, avec une Description de tous les Orne- mens lugubres dont cette Eglise estoit décorée, 125 | 125 |
| Histoire curieuse du Chevalier de | |

T A B L E.

| | |
|---|-----|
| <i>Windebank , premier Ministre de Charles I. Roy d'Angleterre , qui fait connoître l'agitation où la Cour d'Angleterre a toujours esté pendant les regnes de plusieurs de ces derniers Rois. Ce morceau d'Histoire est digne d'avoir une place dans l'Histoire generale d'Angleterre ,</i> | 139 |
| <i>Theses fort curieuses , soutenues à Bouen en Forez , & à Avignon ,</i> | 166 |
| <i>Pierre curieuse , sur laquelle se trouve une Inscription antique , envoyée par Mr du Pont , Gouverneur de Pampelune , à Mr de Basville , Intendant de Languedoc ,</i> | 176 |
| <i>Resignation du Prieuré de Blye à Lyon ,</i> | 180 |
| <i>Premier Article des Morts ,</i> | 184 |

T A B L E.

| | |
|---|-----|
| <i>Sonnet à Madame la Duchesse de Maine,</i> | 189 |
| <i>Article curieux, d'une femme qui parle sans avoir de Langue,</i> | 194 |
| <i>La Muse Mousquetaire,</i> | 196 |
| <i>Troisième Livre des Essais de Gra- vure,</i> | 201 |
| <i>Sonnet à Monseigneur le Dauphin,</i> | 203 |
| <i>M. Bignon, Prevost des Mar- chands, est reçu à l'Académie Royale des Inscriptions, Aca- demicien Honoraire, à la place du feu Pere de la Chaise,</i> | 205 |
| <i>Le Pere le Tellier, Provincial des Jesuites, nommé Confesseur du Roy,</i> | 206 |
| <i>Détail de tout ce qui s'est passé pen- dant les derniers jours de la vie de Monsieur le Prince de Conty, Et dans ses derniers momens, id.</i> | |

T A B L E.

| | |
|---|-----|
| <i>Commandement de l'armée du Roussillon continué à Mr le Duc de Noailles,</i> | 242 |
| <i>Officiers Generaux qui doivent servir cette Campagne dans toutes les Armées de S. M. avec les noms des Aides de Camp de Messieurs les Princes, & des Maréchaux de Camp nouvellement nommez par S. M.</i> | 245 |
| <i>Mr d'Argouges de Rannes monte à la place de Conseiller d'Etat ordinaire qu'avoit feu Mr le Comte d'Avaux, & Mr Boucher d'Orsay, est nommé Conseiller d'Etat Semestre, à la place de Mr d'Argouges,</i> | 262 |
| <i>Paraphrase de la Prose des Morts, Traduite en Vers François par Mr l'Evêque d'Angers,</i> | 267 |
| <i>Second Article des Morts, contenant</i> | |

T A B L E.

| | |
|--|-----|
| <i>La mort de cinquante - deux per- sonnes ,</i> | 279 |
| <i>Baston d'Exempt, donné par le Roy à Mr des Bournais ,</i> | 306 |
| <i>Détail de ce qui s'est passé à la Re- ception de Mr de Boufflers au Par- lement, en qualité de Duc & Pair ,</i> | 308 |
| <i>Situation des Affaires presentes ,</i> | 314 |
| <i>Pertes faites sur mer par les An- glois, & prises de plusieurs de leurs vaisseaux ,</i> | 328 |
| <i>Nouvelles écrites de divers endroits ,</i> | 331 |
| <i>Mariage, & Couches extraordi- naires ,</i> | 342 |
| <i>Article des Enigmes ,</i> | 343 |
| <i>Madrigal ,</i> | 347 |
| <i>Traduction d'une Relation Espa- gnole imprimée à Seville, & qui</i> | |

T A B L E.

| | |
|--|-----|
| <i>contient un fait aussi nouveau que surprenant,</i> | 348 |
| <i>Suite du siege du Chasteau d'Ali- cante,</i> | 361 |
| <i>Vaisseaux de la Mer du Sud, arri- vez à Port-Louis,</i> | 365 |
| <i>Grandes fatigues essuyées par le Roy pendant la semaine sainte, idem.</i> | |
| <i>Mort de S. A. S. Monsieur le Prin- ce,</i> | 367 |

*Le Plan de l'Eglise des Feuill-
lans, page 137.*

*L'Air, L'Heureux Printemps,
page 346.*



